

Revue Trimestrielle Canadienne

Art de l'ingénieur—Economie politique et sociale—Mathématiques
Législation—Histoire—Statistique—Architecture—Sciences
Hygiène—Industrie—Forêts—Finances—Transports.

SOMMAIRE :

Pages		
151—	I. Le Fort Richelieu	L'hon. juge A.-A. BRUNEAU
169—	II. Les vertus de la langue française	L'abbé J. CALVET
191—	III. Aperçu historique du droit privé breton	J. DELALANDE
200—	IV. Notre-Dame de Montréal	OLIVIER MAURAUULT, p.s.s.
221—	V. La Mission sociale de l'hygiène	Dr J.-A. BAUDOUIN
299—	VI. La Conquête industrielle	PAUL-ÉMILE PICHÉ
245—	VII. La Statistique	VALMORE GRATTON
255—	VIII. Revue des Livres :	
	Traité de tissage au Jacquard	—
	Gnomonique ou traité théorique et pratique de la construction des cadrans solaires	—
	Les maîtres de la pensée scientifique	—
	L'éther actuel et ses précurseurs	—
	La théorie de relativité et ses applications à l'astronomie	—
	L'annuaire des longitudes pour 1922	—
	Le principe de la relativité et la théorie de la gravitation	—
	Le règne de la relativité	—
	Economie industrielle : Le chef d'entreprise	—
	Lexique technique anglais-français	—
	Pau, Fayolle, Foch, au Canada	P. L. M.
	Galerie canadienne de portraits historiques	P. L. M.

ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES
ÉCOLE POLYTECHNIQUE
MONTREAL

COMITÉ DE DIRECTION :

Président : Mgr Georges GAUTHIER, Recteur de l'Université de Montréal.

Membres : MM. Aurélien BOYER, Principal de l'École Polytechnique.

Alfred FYEN, Directeur de l'École Polytechnique.

Arthur AMOS, Chef du service hydraulique de la Province de Québec.

Augustin FRIGON, Professeur à l'École Polytechnique.

Léon-Mercier GOUIN, Avocat.

Théo.-J. LAFRENIÈRE, Professeur à l'École Polytechnique.

Olivier LEFEBVRE, Ingénieur en chef, Commission des Eaux courantes.

L'abbé Olivier MAURALT, Professeur à l'Université de Montréal.

Édouard MONTPETIT, Professeur à l'Université de Montréal.

Antonio PERRAULT, Professeur à l'Université de Montréal.

Arthur SURVEYER, Ingénieur Conseil.

COMITÉ D'ADMINISTRATION ET DE RÉDACTION :

Président : Arthur SURVEYER.

Membres : MM. Édouard MONTPETIT, Arthur AMOS, Augustin FRIGON,

O. MAURALT, Théo.-J. LAFRENIÈRE, Antonio PERRAULT,

Olivier LEFEBVRE, Léon-Mercier GOUIN.

Rédacteur en chef : Édouard MONTPETIT.

Secrétaire de la rédaction : Léon-Mercier GOUIN.

LE PRIX DE L'ABONNEMENT EST FIXÉ A \$3.00 DOLLARS POUR LE CANADA ET
LES ÉTATS-UNIS, A \$4.00 DOLLARS POUR TOUTES LES AUTRES PAYS.

LE NUMÉRO 75 SOUS.

La *Revue Trimestrielle Canadienne* paraît quatre fois l'an : en mars, juin, septembre et décembre.

La Revue est accessible à la collaboration de tous les publicistes, spécialistes et hommes de profession.

La Direction n'entend pas par l'insertion des articles assumer la responsabilité des idées émises.

Tous les articles insérés donnent droit à une indemnité calculée par page de texte imprimée ou de graphiques.

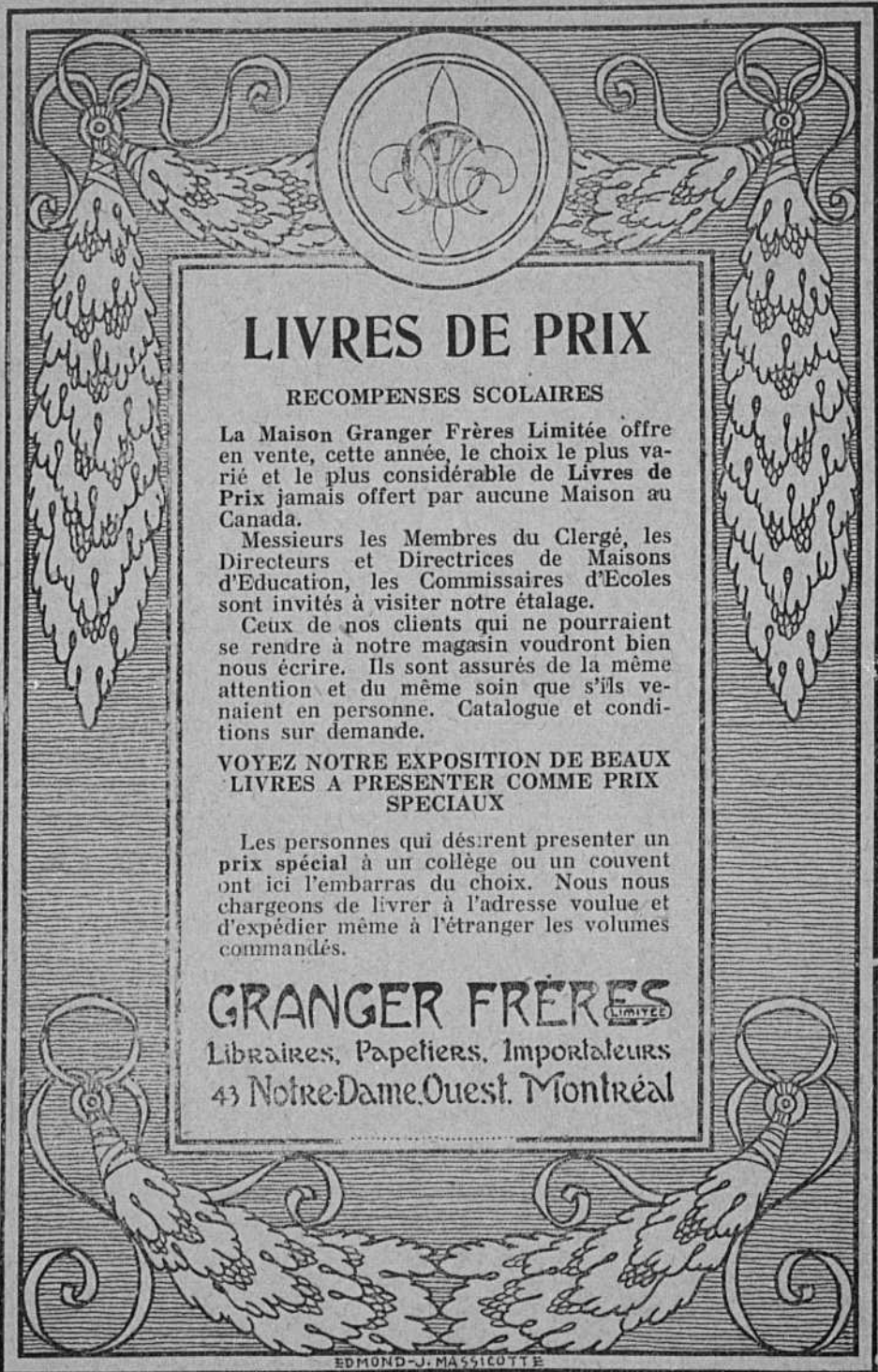
Les manuscrits ne seront pas rendus.

La reproduction des articles publiés par la Revue est autorisée, à la condition de citer la source d'où ces articles proviennent.

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont il aura été envoyé un exemplaire à la Rédaction.

Pour les abonnements, publicité, collaboration et autres renseignements, s'adresser au :

Secrétaire-général : Augustin FRIGON,
École Polytechnique,
228, rue Saint-Denis,
Montréal.



LIVRES DE PRIX

RECOMPENSES SCOLAIRES

La Maison Granger Frères Limitée offre en vente, cette année, le choix le plus varié et le plus considérable de Livres de Prix jamais offert par aucune Maison au Canada.

Messieurs les Membres du Clergé, les Directeurs et Directrices de Maisons d'Education, les Commissaires d'Ecoles sont invités à visiter notre étalage.

Ceux de nos clients qui ne pourraient se rendre à notre magasin voudront bien nous écrire. Ils sont assurés de la même attention et du même soin que s'ils venaient en personne. Catalogue et conditions sur demande.

VOYEZ NOTRE EXPOSITION DE BEAUX LIVRES A PRESENTER COMME PRIX SPECIAUX

Les personnes qui désirent présenter un prix spécial à un collège ou un couvent ont ici l'embarras du choix. Nous nous chargeons de livrer à l'adresse voulue et d'expédier même à l'étranger les volumes commandés.

GRANGER FRÈRES LIMITÉE

Libraires, Papetiers, Importateurs
43 Notre-Dame-Ouest, Montréal

Le NOTAIRE FARIBAULT Successeur de Leclerc & Faribault Edifice Versailles, No 90 rue St-Jacques, MONTREAL. Tél. Main 678.	
LAVERY & DEMERS Avocats et Procureurs 17, rue St-Jacques. Tél. Main 4472. Résidences : Salluste Lavery, B.C.L., 2041 Hutchison Tél. Rock. 3178. Maurice Demers, 1150 St-Hubert. St-L. 679.	Téléphone : Main 8494-8495. BROSSARD, FOREST, LALONDE & COFFIN AVOCATS Edifice du "Crédit Foncier" 35, rue St-Jacques MONTREAL
F. C. LABERGE <u>INGENIEUR</u> 30, RUE ST-JACQUES	Tél. St-Louis 3925. S. A. BAULNE INGENIEUR CIVIL Professeur à l'Ecole Polytechnique 1294, rue St-Hubert, Montréal.
Victor Pager Arm. Cloutier Jos.-C. Ostiguy PAGER, CLOUTIER & OSTIGUY AVOCATS Immeuble Power, 83 ouest rue Craig Tél. Main 5598	ATHANASE DAVID, C.R. de l'étude légale ELLIOT, DAVID & MAILHIOT Edifice "Canada Life" MONTREAL
LE NOTAIRE CHARBONNEAU Commissaire pour les provinces et les Etats-Unis Organisateur de compagnies Edifice Power, 83 ouest, rue Craig, MONTREAL	
Téléphone Bell Est 2660. LIBRAIRIE ST-LOUIS Norbert Faribault, propriétaire. Papeteries, Fournitures de Bureaux, Livres, Revues, Romans, Journaux, Jouets, Articles religieux et de fantaisie, Impressions et Reliure. 288 RUE STE-CATHERINE EST (Près St-Denis) Montréal	Perron, Taschereau, Rinfret, Vallée & Genest Procureurs et Avocats 11, PLACE D'ARMES Edifice de la Banque de Québec

LA BANQUE NATIONALE

Fondée en 1860

La plus vieille banque canadienne-française.

BUREAU-CHEF: QUEBEC. P. Q.

Nos 347 Bureaux offrent au public de grands avantages pour le recouvrement rapide des effets de commerce.

CORRESPONDANTS DANS LE MONDE ENTIER

BUREAU DE DIRECTION

Président:

L'HON. GEO. E. AMYOT. Conseiller Législatif, Prés. de la Dominion Corset Co.
Vice-Président:

J. H. Fortier,

Vice-Président et Gérant-Général de P. T. Légaré, Ltée.

Directeurs:

A. N. DROLET,

de P. G. Bussière & Cie. Québec.

NAP. DROUIN,

Président de la Rock City Tobacco.

A. B. DUPUIS,

Marchand de Gros, Québec.

NAZ. FORTIER,

Manufacturier de cuir, Québec.

SIR GEO. GARNEAU,

Président de Garneau, Ltée, Québec.

J. B. LALIBERTE,

Manufacturier de fourrures, Québec.

HON. J. NICOL. C. R.

Trésorier Provincial.

C. E. TASCHEREAU,

Notaire, Prés. de Eastern Canada Steel & Iron Works.

HENRI DesRIVIERES,

Gérant-Général.

Tous nos produits sont dégustés et analysés

LA CIE MONTREAL DAIRY Limitée

290, AVENUE PAPINEAU

EST UNE INDUSTRIE MODERNE

CRÈME DOUCE — BEURRE — CRÈME GLACÉE

Téléphone : Est 3000 *

BONIN FRÈRE, Limitée

Mercerie et Chapeaux

07. 529, 669 et 1819, rue Ste-Catherine Est
MONTREAL

Un seul magasin.

Tél. Est : 1878-3241.

ED. GERNAEY

FLEURISTE

108 et 110 rue Ste-Catherine Est
MONTREAL

Spécialité : Tributs floraux.

Tel. Est 1315

Notre devise:
Courtoisie, Service, Intégrité

ALBERT N. GOORA

Courtier en Assurances

Agent spécial: London & Lancashire Ass. Co.

665 RUE CRAIG EST,

MONTREAL

Chs. Desjardins & Cie, Limitée

Fabricants, Importateurs
et Négociants en

FOURRURES ET CHAPEAUX

130, rue St-Denis, Montréal, Canada.

LE SYLLOGISME DU JOURNAL

SI

un journal a pour but la défense de la religion et de la race et la grandeur du pays :

si pour atteindre ce but il n'accepte et ne reçoit aucune subvention des coteries ou partis politiques :

si ses colonnes ne sont ouvertes qu'à des annonceurs recommandables :

si les nouvelles sensationnelles et déformatrices de l'opinion publique sont soigneusement écartées :

si sa tenue typographique et littéraire impose l'attention et tend à la formation intellectuelle de ses lecteurs :

s'il n'atteint que la classe éclairée dont il forme l'opinion et dirige l'action :

si malgré toutes ces restrictions il provoque un mouvement d'idées saines plus considérable que tous les autres journaux :

il est incontestable que ce journal est une force et mérite l'encouragement de tous les gens sérieux et désintéressés.

OR

"Le Devoir" a reçu des autorités religieuses de ce pays les plus éloquents témoignages d'approbation et d'encouragement.

"Le Devoir" a été le premier à combattre pour les droits des minorités.

"Le Devoir" doit sa survivance à la générosité de ses amis et aux sacrifices de ses directeurs.

"Le Devoir" reçoit, proportionnellement au tirage, plus d'encouragement des annonceurs que n'importe quel quotidien français de ce pays.

"Le Devoir" subordonne le souci de plaire à ses lecteurs, à celui de les éclairer et les diriger.

DONC

il mérite l'appui de tous les gens conscients de la force du journal honnête et indépendant.

Membres du clergé, hommes de profession, hommes d'affaires, jeunes gens et jeunes filles, soutenez de votre autorité, de votre encouragement, de votre abonnement, une force indispensable à la saine formation intellectuelle et morale d'un pays.

LE DEVOIR, administration : 43 St-Vincent, Montréal, Can.

Le prix de l'abonnement (\$6.00) est l'équivalent de sa valeur.

Ce sentiment de bien-être parfait

est ressenti au plus haut degré par celui
qui se fait habiller au "Fashion-Craft"

Il se distingue de ses collègues par la
grande simplicité de ses vêtements.

Les vêtements sont distingués—mais sim-
ples.

Pour faire ressortir un ensemble parfait, sa che-
mise, sa cravate, son col, ses chaussettes, ses
gants, sa canne et son chapeau seront d'une cor-
rection parfaite et choisie pour être en harmo-
nie avec le vêtement qu'il porte.

Contrairement à ce qu'on pourrait supposer, les prix au
"Fashion-Craft" ne sont pas élevés.

MAGASINS

FASHION-CRAFT

MAX. BEAUVAIS, (limitée)

229, RUE ST-JACQUES

Succursale Ouest, 463, rue Sainte-Catherine Ouest.

A.-A. Roy, 469, rue Sainte-Catherine Est.

Fondée en 1874

LA BANQUE D'HOCHELAGA

Capital autorisé...	\$10,000,000
Capital Payé et Fonds de Réserve...	8,000,000
Total de l'Atcif...	75,700,000

L'accroissement de la valeur personnelle et de la capacité exécutive de tout individu est une nécessité vitale de notre époque. Quel que soit le régime social sous lequel il vive, l'homme ne peut accroître sa valeur personnelle qu'en autant qu'il est exempt des anxiétés financières par l'exercice d'une JUSTE ET SAINTE ECONOMIE.

Un COMPTE D'EPARGNE à la Banque est la base sur laquelle s'édifie l'avenir.

NOUS SOMMES A VOTRE SERVICE

ON TROUVE TOUJOURS

A LA

LIBRAIRIE DEOM

UN choix important de beaux livres anciens et modernes, des éditions originales, rares ou curieuses des meilleurs écrivains des XIXe et XXe siècles et les ouvrages nouveaux, en exemplaires ordinaires ou sur grand papier, d'une sélection d'auteurs contemporains.

251 EST, RUE ST-CATHERINE

TELEPHONE EST 2551

MONTREAL

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

SIEGE CENTRAL : 7 et 9 Place d'Armes, MONTREAL, Canada.

Capital autorisé.....	\$ 5,000,000.00
Capital payé et surplus.....	\$ 4,400,000.00
Actif total: au 30 juin 1921 au delà de.....	\$45,000,000.00

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Sir HORMISDAS LAPORTE, C. P., ex-maire de Montréal, de la maison Laporte, Martin, Limitée, administrateur des chemins de fer nationaux canadiens.

Vice-Président : W. F. CARSLY.

Vice-Président : TANCREDE BIENVENU, Administrateur Lake of the Woods Milling Co., administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.

M. G. M. BOSWORTH, Président "Canadian Pacific Ocean Services Limited".

M. L. J. O. BEAUCHEMIN, président de la Librairie Beauchemin Limitée.

M. MARTIAL CHEVALIER, Directeur général, Crédit Foncier Franco-Canadien.

L'Honorable NEMESE GARNEAU, C. L., Québec, président de la Société Générale des Eleveurs de la Province de Québec.

BUREAU DES COMMISSAIRES-CENSEURS

Président : Hon. Sir ALEXANDRE LACOSTE, C. R., Ex-Juge en Chef de la Cour du Banc du Roi.

Vice-Président : Hon. N. PERODEAU, N. P., Ministre sans portefeuille du Gouvernement Provincial, administrateur Montreal Light, Heat and Power Co., Limited.

M. S. J. B. ROLLAND, président de la Cie de Papier Rolland.

BUREAU-CHEF :

Directeur Général : M. TANCREDE BIENVENU.

M. J.-A. TURCOT, Secrétaire.

M. LAROSE, Surintendant général.

M. C.-A. ROY, Chef du Bureau de Crédit.

AUDITEURS REPRESENTANT LES ACTIONNAIRES

M. ALEX. DESMARTEAU, Montréal.

M. J.-A. LARUE, Québec.

109 Succursales dans les Provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et l'Île du Prince-Edouard.

PAPIER D'EGYPTE

ANTISEPTIQUE PARFUMÉ

Pour purifier l'air des habitations

En vente, 10 sous le cahier de 32 usages, dans toutes les pharmacies, librairies, etc.

ECHANTILLONS GRATUITS

Nous adressons, gratuitement, sans frais, un cahier-spécimen pour huit usages, à toute personne qui nous en fera la demande.

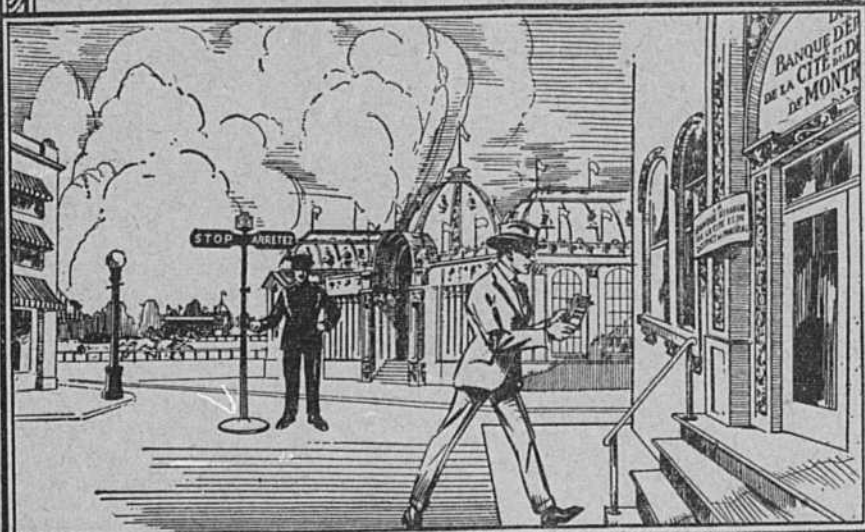
DEPOSITAIRES POUR L'AMERIQUE DU NORD

ROUGIER FRÈRES,

63, RUE NOTRE-DAME EST

MONTREAL

Va DROIT TON CHEMIN



NE courez pas au luxe et au plaisir qui cachent sous leurs brillants appâts l'indigence, la pauvreté, la misère.

Suivez le chemin droit du Devoir, de la Sobriété, de l'ÉPARGNE, qui conduit sûrement à la prospérité et au bonheur.

La Banque d'Epargne

de la Cité et du District de Montréal

Bureau Principal et
Seize Succursales à
Montréal. :: ::

A. P. LESPÉRANCE,
Gérant Général.

Revue Trimestrielle Canadienne

MONTREAL

JUIN 1922

LE FORT RICHELIEU (1642 - 1647)

Pour pouvoir réussir efficacement dans la colonisation de notre pays, assurer la traite, et travailler effectivement à étendre la religion, mobile principal pour lequel travaillaient missionnaires, gouverneur, etc, il fallait évidemment adopter l'opinion des Pères Vimont et Le jeune, et réduire les Iroquois qui paralysaient les nobles efforts et des colons et des missionnaires, car les Iroquois "bouchent tous les passages de notre grande rivière, empêchent le commerce de ces messieurs et menacent de ruiner tout le pays".¹

Le moyen "le plus prompt et le plus efficace," dans la pensée de M. de Montmagny, gouverneur, pour parvenir à ce résultat, était de barrer le passage et fermer la "grande voie" par laquelle les Iroquois pénétraient dans le pays pour venir porter la dévastation, le pillage et la mort. C'est ce qui détermina la construction du premier fort élevé à l'embouchure du Richelieu.

M. de Maisonneuve partait pour le Canada (1641), lorsque, sur la demande d'un Père jésuite, la duchesse d'Aiguillon fit connaître au ministre Richelieu la position précaire, dangereuse, insoutenable, dans laquelle se trouvait actuellement le Canada, "Ce qui lui succéda si heureusement, écrit le Père Vimont, qu'elle obtint un puissant secours contre nos ennemis." Ce secours ne devait arriver que l'année suivante (1642), mais la nouvelle en étant parvenue à M. de Montmagny dans l'automne (1641), ce dernier "fit aussitôt

¹ Relat. 1642, 2.

disposer la charpente d'une maison, avant même que les vaisseaux qui devaient apporter les ouvriers eussent paru, se doutant bien que, si on attendait leur venue, ils ne pourraient loger durant l'hiver au lieu où l'on désire poser les fortifications."²

"La joie que les Français et sauvages ont sentie par deçà à la venue de ce secours n'est pas concevable. La crainte qu'on avait des Iroquois avait tellement abattu les cœurs qu'on ne vivait que dans les appréhensions de la mort: mais sitôt que la nouvelle fût venue que l'on allait dresser des fortifications sur les avenues des Iroquois, toute crainte cessa, chacun reprit courage et commença à marcher tête levée, avec autant d'assurance que si le fort eût déjà été bâti."³

"Pendant que les charpentiers travaillent à Québec, M. de Montmagny monte quarante lieues plus haut; il s'en va visiter la rivière des Iroquois, remarquer une place fort propre pour bâtir une forteresse qui commande l'embouchure de ce fleuve, par où il se gorge dans la grande rivière de Saint-Laurent; il fait monter des barques qui portent les choses nécessaires pour ce dessein."⁴

Enfin, le 13 août (1642), M. de Montmagny arrive à l'embouchure de la rivière Richelieu pour y élever le fort au lieu qu'il avait choisi et désigné: "On fait jouer les haches dans cette grande forêt; on renverse les arbres, on les met en pièces, on arrache les souches, on désigne la place, on y dit la première messe. Après la bénédiction faite, les canons retentissent, une salve de mousquets honore ces premiers commencements sous les auspices de notre grand Roy et sous la faveur de Son Eminence."⁵

Cette première messe, célébrée sur le rivage du Richelieu, le jour de la bénédiction du premier fort qu'on y éleva, le fut le 20 août (1642), jour de la fête de Saint-Bernard. On baptisa, le même jour, un des sauvages qui avaient été faits prisonniers au commencement du mois d'août, en même temps que le Père Isaac Jogues, dans les îles du lac Saint-Pierre.

Ce sauvage servait de pilote au bon Père Jogues, lors de cette sanglante rencontre. M. de Montmagny, — qui dut lui servir de parrain, probablement, — lui donna le nom de Bernard, en l'honneur du saint dont on célébrait la fête ce jour-là. Il était parvenu à s'échapper des mains des Iroquois, et Bernard fut par la suite,

² Rel. de 1642, 44; Sulte III, 18.

³ Rel. de 1642, 2.

⁴ Rel. 1642, 44.

⁵ Rel. 1642, 50.

"d'un infidèle et d'un barbare," un excellent chrétien, dont les relations des Jésuites de cette époque parlent avec les plus grands éloges et la plus grande admiration.⁶

Le 17 mai précédent avait également eu lieu, à Montréal, au chant du *Veni Creator*, par la célébration de la sainte messe et l'exposition du Saint-Sacrement, la prise de possession de l'île de Montréal et la bénédiction des premiers ouvrages qu'on y avait élevés.⁷

Le fort bâti, en 1642, à l'embouchure du Richelieu, était en bois, mais nous ne pouvons en préciser exactement les dimensions. Il fut appelé Richelieu en l'honneur du célèbre cardinal qui présidait alors aux destinées de la France. Le même nom fut aussi donné à la rivière pour cette raison. Charlevoix nous dit cependant, — mais cette opinion nous paraît insoutenable, — que l'on donna au fort le nom de Richelieu parce qu'on le faisait déjà porter à la rivière. S'il en est ainsi, pourquoi la Relation de 1642, — même celle de 1644⁸ —, la désignait-elle encore sous le nom de "rivière des Iroquois." Rien ne nous indique que ce nom lui ait été donné, lors de la visite de M. de Montmagny et du Père Le jeune, dans l'automne de 1637, ni dans le voyage qu'y fit M. Duplessis en 1636.

Il y eut deux forts, en ce pays, sous la domination française, du nom de Richelieu. Il ne faut donc pas confondre. Le premier avait été bâti par Champlain, sur l'île de Sainte-Croix, en 1634, à 15 lieues de Québec.⁹

Cinq ou six ouvriers français furent frappés, au fort Richelieu, du mal de terre. Ils furent transportés à l'hôpital de Québec, fondée par la duchesse d'Aiguillon, et furent guéris, grâce aux bons soins qu'ils y reçurent.

Ce mal était presque inévitable pour les nouveaux arrivés en ce pays. On croit que cette maladie était le scorbut combiné de fièvres malignes. A Québec comme aux Trois-Rivières, à Tadoussac comme à Richelieu, il fit des ravages terribles.

Le fort fut achevé en peu de temps sous l'habile direction de M. de Montmagny, qui comprenait fort bien la position délicate autant que périlleuse, dans laquelle se trouvait alors la colonie que la France, désireuse de fonder sur les bords du St-Laurent, abandonnait cependant à ses faibles ressources, à l'énergie des premiers pos-

⁶ Rel. 1642, 72.

⁷ Rel. 1642, 37.

⁸ Rel. 1644, 45.

⁹ Rel. 1634, 91.

sesseurs du sol toujours rebutés, dans leur attente, par la Compagnie des Cent-Associés, à laquelle incombait l'obligation de construire des forts semblables à celui de Richelieu.¹⁰

Le but de M. de Montmagny, en entreprenant cette construction, nous l'avons dit précédemment, était d'arrêter les courses des Iroquois et de mettre les sauvages chrétiens, ses alliés, et les colons, à l'abri des coups de ces barbares. Aussi, cette construction inspira-t-elle confiance à tout le monde. Des Hurons et des Algonquins vinrent planter leurs tentes autour du fort Richelieu, fiers de la protection qu'ils pouvaient en attendre.¹¹ Peu reconnaissants de leur nature, ces sauvages, qui cherchaient à s'abriter, durant l'hiver, contre les Iroquois, non seulement à Richelieu, mais autour des autres forts également¹², vinrent un jour trouver le gouverneur au fort Richelieu pour remercier le "grand capitaine, le conservateur du pays," qui entreprenait ainsi leur défense, celle de leurs femmes et de leurs enfants, et leur permettait "de planter, de cultiver et de recueillir leurs bleds."¹³ Ils lui donnèrent deux présents, l'un pour le remercier d'avoir exposé sa vie pour eux et chassé leurs ennemis, lors de l'attaque du fort Richelieu, et le second pour essuyer les larmes des Français à l'occasion de la capture du Père Jogues et de ses compagnons.¹⁴

En voyant s'élever le fort Richelieu, les Iroquois conçurent tout de suite de vives alarmes pour l'avenir. Regardant sans doute cette forteresse qui s'élevait sous leurs yeux comme le berceau d'une colonie nouvelle, les Iroquois voulurent immédiatement s'en emparer et prévenir, par une de ces attaques soudaines et imprévues dont ils étaient coutumiers, les dangers et les périls qui les menaçaient. Aussi, le fort était-il à peine commencé depuis sept jours qu'un parti de 300 Iroquois, — 700 d'après Garneau et Charlevoix, — divisé en trois bandes, "se glissant à pas de larrons," sortit tout à coup de la forêt et attaqua les ouvriers à l'ouvrage sur plusieurs côtés à la fois. On court aux armes. M. de Montmagny, de son brigantin, se fait porter à terre et prend le commandement. L'ennemi avait déjà un pied dans le retranchement, qui n'était pas encore en état de soutenir une longue attaque, lorsque le brave caporal DuRocher, qui montait la garde ce jour-là, s'avance à la tête de quelques soldats

¹⁰ C'est là une opinion de M. B. Sulte, t. II, p. 122.

¹¹ Rel. de 1643, 7—19—30.

¹² Rel. de 1644, 100.

¹³ Rel. de 1642, 13.

¹⁴ Rel. de 1643, 12.

et les repousse courageusement. Un grand Iroquois, portant un panache ou une couronne de poil de cerf, teint en écarlate, paye de sa vie son audace et sa témérité. Les autres, plus confiants dans l'agilité de leurs jambes que dans la valeur de leurs rondaches, abandonnent leurs armes, etc, et retraitent précipitamment, mais "avec conduite," vers un fort qu'ils avaient construit à une lieue plus haut sur le Richelieu. Le caporal Deslauriers fut tué, M. Martial, le secrétaire de M. de Montmagny, reçut un coup d'arquebuse dans l'épaule et trois autres Français furent aussi grièvement blessés.

Cette attaque montra aux Iroquois qu'un petit nombre de Français pouvait résister à leurs bandes nombreuses et indisciplinées. De leur côté, les soldats français peu habitués à ces genres d'escarmouches et de surprises, apprirent à se défier d'un ennemi "rapide comme l'aigle, rusé comme le renard et brave comme le lion."

Le jour de l'Exaltation de la Sainte-Croix, M. de Montmagny fit élever une haute croix, en souvenir de cette victoire "avec une piété et une consolation très sensible des Français."¹⁵

On ne manqua pas de faire entendre aux sauvages alors rassemblés aux Trois-Rivières, dit la Relation,¹⁶ la conséquence de cette victoire, on leur montra les dépouilles de l'ennemi, et on leur fit comprendre que le dessein de la France, dans de semblables constructions, était, non de s'emparer de leur pays, mais de défendre ceux qui embrassaient le christianisme, unique pensée des secours qu'on leur envoyait.

A l'époque de la construction du fort Richelieu, en 1642, il n'y avait aucune habitation entre Montréal et les Trois-Rivières. Et l'on aurait tort de croire que le fort Richelieu, dans la pensée de M. de Montmagny, fût autre chose qu'un poste militaire défendant contre les Iroquois l'entrée du St-Laurent par la rivière Richelieu. L'idée de colonisation n'y était pour rien, car "ce lieu où logeait la crainte devait être une maison d'assurance."¹⁷ D'ailleurs, comme nous le verrons par la suite, la garnison fut obligée de s'enfermer forcément dans l'enceinte du fort, incapable d'en sortir à un arpent dans la forêt, sans s'exposer au scalpel sanglant de l'ennemi.

M. François de Champflours qui avait succédé, vers la fin de l'année 1639, au chevalier DeLisle, dans le gouvernement des Trois-

¹⁵ Relat. 1642, 52.

¹⁶ Relat. 1642, 51.

¹⁷ Relation, 1642, 52.

Rivières, fut laissé comme commandant du fort Richelieu. "On y mit une assez bonne garnison, dit Charlevoix, et si la Compagnie du Canada, ajoute-t-il, eut voulu faire la même dépense pour le pays des Hurons, on aurait épargné bien des maux à ces sauvages et, par conséquent, à toute la colonie, sur laquelle retomba bientôt le contrecoup des malheurs qui accomplèrent cette nation les années suivantes."

Une grande faute, à notre avis, fut de placer une garnison insuffisante, dans le poste le plus exposé aux coups des Iroquois sur le chemin même qu'ils prenaient depuis des siècles, pour venir rencontrer leurs ennemis, les Hurons, dans les îles du lac St-Pierre. Et non seulement la garnison, mais le fort lui-même était loin de répondre aux besoins de la situation. C'était là, pour dire notre pensée, une demi-mesure! Il aurait fallu faire davantage ou rien, puisqu'on exposait au péril de braves soldats, sans avantage décisif pour la colonie. Loin de nous, cependant, l'idée d'en nier l'utilité et les services rendus, mais la suite va démontrer les avantages considérables qui seraient résultés pour le développement du pays si on eût eu, à Richelieu, un fort et une garnison qui auraient pu résister aux bandes nombreuses d'Iroquois qui, de 1642 à 1645, ont continuellement envahi la colonie par la rivière Richelieu.

De tous les anciens forts construits pour assurer la suprématie de la France dans notre pays, en contenant les natures sauvages, il en est bien peu dont l'histoire nous paraît plus intéressante et plus mouvementée que celui de Richelieu. Le poète Marsais, en évoquait les souvenirs historiques, dans les vers suivants:

*Au confluent de deux rivières
Un fort s'y dressait autrefois
Pendant des guerres meurtrières
Menacé par les Iroquois
Le fort n'est plus; la paix profonde
Règne au Canada, grâce au Ciel.
St-Laurent, au bord de ton onde,
Heureux les hôtes de Sorel!*

*Là, le hardi missionnaire,
Bravant le tomohawk indien,
Martyr, exilé volontaire,
Planta le symbole chrétien;*

*Apprit au sauvage idolâtre
Le culte saint de l'Eternel:
Grand souvenir dont le théâtre
Était le berceau de Sorel !¹⁸*

Le fort Richelieu avait été construit en temps propice, car il était à peine achevé, que les Iroquois, en 1643, "croissaient en armes, en forces et en cruauté."¹⁹ Aussi, les sauvages alliés des Français redoublaient de vigilance et multipliaient leurs attaques et leurs courses contre l'ennemi. Vers la fin d'avril 1643, un parti de guerriers Montagnais et Algonquins, réunis en bourgade à Sillery, avaient à peine achevé de semer leur blé d'Inde, qu'ils levaient la hache de guerre, se dirigeant à Richelieu, pour s'opposer aux courses et aux ravages des Iroquois.²⁰

Durant l'hiver de 1643, une escouade d'Algonquins part du fort Richelieu où elle avait hiverné, pour porter la guerre au pays des Iroquois. Une jeune femme, une Algonquienne qui, l'année précédente, s'était sauvée des mains et du pays des Iroquois, devait les conduire à l'endroit où ces sauvages avaient l'habitude de chasser durant l'hiver. Surpris, la nuit, pendant leur sommeil, par l'ennemi même qu'ils allaient chercher si loin, ceux qui purent s'échapper gagnèrent Montréal où ils furent reçus à bras ouverts. La jeune femme ne revint que longtemps après les autres, car elle s'était égarée dans les bois. "Elle n'avait ni bonnet, ni souliers, ni manches, ni bas de chausses, dit la Relation; pour tout habit, elle n'avait qu'un bout de couverture qui à peine lui couvrait la moitié du corps contre le froid extrême. Elle marcha trente jours en cet état, sur la neige, sans voir une étincelle de feu; on ne sait ce qu'elle a pu manger durant ce temps-là; elle passa vis-à-vis de l'habitation de Montréal, de l'autre côté de la grande Rivière, et y demeura six ou sept jours à crier tant qu'elle pouvait, afin qu'on la vînt passer; mais voyant qu'elle n'était pas entendue, elle fut enfin contrainte de tirer vers le fort de Richelieu où elle arriva à demi-morte. La charité des Français lui rendit la vie et les forces. Cent hommes, disaient quelques-uns, fussent morts des travaux qui n'ont pu tuer une femme."²¹

Jusqu'en 1643, les Iroquois apparaissaient durant l'été, sur le St-Laurent, en bandes nombreuses. A cette époque, ils changèrent

¹⁸ Gazette de Sorel, 1857.

¹⁹ Rel. de 1643, 27.

²⁰ Rel. 1643, 11.

²¹ Relat. de 1643, 49.

leur plan d'attaque et commencèrent à diviser leurs forces en petites troupes, de vingt, trente, cinquante et cent hommes au plus. Une bande était-elle partie, une autre lui succédait. Les pelleteries qu'ils parvenaient à enlever aux Hurons, Algonquins et Montagnais, étaient échangées aux Hollandais pour de la poudre et des arquebuses.

La 9 mai (1643) une troupe d'une vingtaine d'Iroquois vient rôder autour du fort Richelieu "pour faire la garde" probablement, pendant qu'un autre parti, à quatre lieues des Trois-Rivières, se jette sur huit Algonquins, conduisant deux canots chargés de pelleteries.²²

Au mois de juin (le 9), une autre troupe de quarante guerriers Iroquois fait prévoir que l'on conçoit de sinistres desseins. Trois Hurons, faits prisonniers au commencement d'août 1642, en même temps que le Père Jogues, et qui faisaient partie de cette troupe, parvinrent à s'échapper des mains de leurs vainqueurs, s'enfuirent aux Trois-Rivières et donnèrent maintes nouvelles du Père Jogues. Ils rapportaient que le bon Père était encore vivant, qu'il aurait pu s'enfuir lors de l'attaque de l'année précédente, mais qu'il avait préféré ne pas se séparer des Hurons; que Couture et René Goupil avaient été frappés de coups de poing et de coups de bâton, après avoir été faits prisonniers, mais que le pire traitement qu'ils eurent à endurer leur fut infligé après la rencontre qu'ils firent des 250 Iroquois qui retournaient vaincus de leur attaque de Richelieu, où ils avaient perdu cinq de leurs gens et où plusieurs avaient été blessés; que rendus aux villages iroquois, ils avaient subi affronts et outrages, qu'on leur avait arraché la barbe, enlevé les ongles, brûlé les bouts des doigts "dans les calumets tout rouges de feu;" que deux Hurons avaient été brûlés, que les autres étaient encore prisonniers; que le Père Jogues avait et le pouce gauche coupé et l'index de la main droite écrasée avec les dents; que se promenant avec René Goupil, ce dernier était tout-à-coup tombé à ses pieds, assommé d'un coup de hache par un Iroquois qui avait perdu quelques-uns de ses parents à l'attaque du fort Richelieu.

Le récit de ces trois captifs fut bientôt confirmé par d'autres de leurs compagnons qui s'échappèrent des mains des Iroquois.

Une autre bande succéda bientôt à celle qui avait perdu les trois prisonniers Hurons. M. le Gouverneur, qui désirait ardemment

²² Rel. de 1643, 62.

la paix et la liberté du Père Jogues, équippa quatre chaloupes et, préparé à toute éventualité, à la paix ou à la guerre, monta au fort Richelieu. Son but, croyons-nous, était surtout d'en venir à une entente avec les Iroquois. Ceux-ci, cependant, fuyaient M. de Montmagny. Apercevaient-ils les chaloupes du Gouverneur faisant la patrouille sur le Richelieu, qu'ils prenaient la fuite dans les bois; étaient-elles passées, qu'ils apparaissaient immédiatement sur le rivage, guettant Algonquins et Hurons.

A deux lieues au-dessus du fort Richelieu, M. le Gouverneur aperçut un chemin qu'ils avaient tracé, traversant et coupant une pointe de terre, afin de pouvoir, en portant leurs canots et leurs bagages sur leurs épaules, déboucher sur le St-Laurent et éviter les obstacles que leur causait la petite garnison de Richelieu.

Le 15 août 1643, un parti de vingt Algonquins part des Trois-Rivières pour aller chasser aux îles du lac Saint-Pierre et en vient aux mains avec les Iroquois. Deux autres troupes d'ennemis étaient alors cantonnées autour du fort Richelieu. Elles avaient parmi elles un Huron qui, longtemps captif chez eux, était devenu "Iroquois d'affection." Il s'avance, en canot, vers le fort et demande à parler. On le fait entrer et on lui demande la cause de ses démarches. Il répond qu'il est délégué par ses compagnons pour faire des propositions de paix, et comme preuve de sa bonne foi et de sa sincérité, il présente quelques castors. Mais craignant "ce grec et ses parents," on continue l'interrogatoire et l'on demande des nouvelles du Père Jogues. Il présente alors au commandant une lettre du Père, adressée à M. le Gouverneur. On lui dit que cette lettre demande une réponse, que le Gouverneur est à Québec et qu'il faut l'attendre. Croyant avoir suffisamment "endormi" les Français, il demande avec instance que l'on tire un coup de canon. Dès que son désir est accompli, ses compagnons apparaissent dans trois ou quatre canots, se dirigeant précipitamment vers le fort. On leur crie de ne pas avancer davantage, mais ils bravent hardiment cette défense. Un second coup de canon les oblige cette fois à décamper, en abandonnant sur le rivage leurs canots et leurs bagages. Dans la lettre remise à M. de Champflours, le Père Jogues apprenait que Coutur et ses autres compagnons de captivité vivaient encore; il avertissait le Gouverneur de se tenir sur ses gardes, que tous les jours de nouvelles troupes partaient pour la guerre et que le St-Laurent en serait infesté jusqu'à l'automne. On était alors au commencement d'août; la lettre du Père Jogues était datée du 30 juin, et depuis le

commencement de mai, depuis le départ des glaces, les Iroquois avaient été vus partout en embuscades, et particulièrement entre Montréal et les Trois-Rivières.

Les vérités que contenaient la lettre du pauvre et malheureux Père Jogues n'étaient que trop réelles; les dangers dont il disait la colonie menacée n'étaient que trop véritables et certains. À peine les Iroquois que nous avons vus à l'assaut du fort Richelieu étaient-ils partis, qu'une autre troupe, composée d'une centaine de guerriers, faisait son apparition au même endroit. Mais ils n'eurent pas plus de succès à Richelieu qu'à Montréal où, sous de faux prétextes, ils avaient essayé d'attirer à eux quelques Algonquins et sur lesquels ils avaient lâchement déchargé une centaine de coups d'arquebuses.²³

Le contre-coup de ces défaites successives fut de faire accuser le Père Jogues d'en être la cause. Aussitôt qu'ils eurent vu sa lettre, dirent-ils, les Français de Richelieu tirèrent immédiatement le canon sur nous. De là un redoublement de fureur et de cruauté envers celui qui était au milieu d'eux un vrai "martyr vivant".²⁴

On conçoit facilement la crainte et l'épouvante que jetaient les courses répétées des Iroquois, au sein de la colonie naissante. Aussi, du lac St-Pierre à Montréal, de Richelieu aux Trois-Rivières, Les Iroquois avaient envahi toutes les issues, se cachant tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre, fondant inopinément sur les Français ou leurs alliés sauvages, lorsqu'ils se sentaient en nombre et en position avantageuse.²⁵ Aussi regardait-on *"la colonie menacée d'une honteuse ruine et l'ancienne France d'une espèce d'infamie, de n'avoir pu donner de secours à sa cadette contre une poignée de barbares."*²⁶ De pauvres femmes étaient assommées dans leurs champs; les bourgs étaient dans des alarmes continuelles et toutes les troupes qui avaient couru aux frontières faire face à l'ennemi avaient été défaites, mises en déroute, et les captifs emmenés par centaines. Il n'y avait d'autres courriers pour annoncer ces funestes nouvelles que les pauvres malheureux qui avaient la chance d'échapper aux flammes, mais dont le corps à moitié brûlé et les doigts coupés, étaient les témoins irrécusables de la véracité de leur récit et de la grandeur de leur malheur.

²³ Rel. de 1643, 66.

²⁴ Rel. de 1643, 75.

²⁵ Rel. de 1643, 71.

²⁶ Rel. de 1643, 74.

Le Père Vincent écrivait, en 1644, que les Iroquois étaient aussi invisibles que des lutins, car: "quand ils sont éloignés, on les croit à nos portes, et lorsqu'ils se jettent sur leur proie, on s' imagine qu'ils sont en leur pays." Il ajoutait que la garnison de Richelieu avait été plus "étroitement renfermée" qu'aucun des religieux ou des religieuses des plus petits monastères de France. Voici les faits principaux arrivés au fort Richelieu et qu'il a consignés dans sa Relation de 1644.²⁷

Le 14 septembre un soldat travaillait par divertissement à la portée d'un coup de mousquet du fort. Quatre ou cinq Iroquois se jettent sur lui tout à coup. Préférant mourir par le fer que par le feu, le jeune homme se cramponne si fortement à une souche que les Iroquois ne pouvant lui faire lâcher prise, ont recours aux tomahawks. Mais se voyant découverts par ceux qui étaient demeurés au fort et entendant les balles siffler autour de leur tête, ils prennent la fuite vers la forêt, pensant bien l'avoir tué. Deux Iroquois, voyant le jeune homme se relever avec courage, reviennent sur leurs pas, et lui donnent deux nouveaux coups. Ils l'auraient bel et bien scalpé, si ce n'eût été des soldats qu'ils voyaient accourir au secours de leur infortuné compagnon. Transporté au fort, le chirurgien arrête le sang qui s'écoule à grands flots des blessures qu'il a reçues sur la tête, aux bras et sur le corps. Le premier acte de ce bon jeune homme, lorsqu'il eût repris connaissance, fut de demander un confesseur. Il fit ensuite son testament par lequel il laissait aux pauvres tout ce qu'il possédait. Les soins du médecin, cependant, le sauvèrent.

Quelques jours après cette surprise, dans une des îles voisines du fort, — l'île St-Ignace probablement. — des cris de joie, formidables et redoublés, apprenaient à la garnison de Richelieu que les Iroquois venaient de vaincre leurs ennemis, les Hurons. Ceux qui, parmi ces derniers, purent s'échapper, vinrent se réfugier au fort.

Le 7 novembre, un jeune homme qui commandait aux ouvriers, sortit à la porte du fort pour chasser. Il avait à peine fait quelques pas, que des Iroquois, cachés dans des broussailles, l'empoignent avant qu'il ait eue le temps d'appeler au secours, le mettent à nu et le scalpent. Deux canots iroquois ayant été vus au large, sur le St-Laurent, vis-à-vis le fort, la garnison croit qu'il a été fait prisonnier. On l'appelle, on crie, on tire le canon, mais on ne reçoit aucune réponse. Trois jours après, on trouvait son corps que les corbeaux

²⁷ Rel. de 1644, 105.

dévoraient. "Les Pères, qui étaient en cette habitation, enterrèrent ce pauvre homme, dit la Relation, et offrirent à Dieu plusieurs fois le saint sacrifice de la messe, suppléant à la charité qu'auraient eue pour lui ses parents, s'il était mort en son pays."

Le 12 décembre, sept soldats sortent du fort pour aller chercher du bois. Un pied de neige couvrait la terre, et les Français pensèrent pouvoir, sans crainte et sans danger, s'éloigner un peu. Leur traîneau était à peine chargé qu'une bande d'Iroquois se jettent sur eux tout à coup. Les plus légers et les moins embarrassés arrivèrent au fort heureusement, mais celui qui avait la corde du traîneau autour du corps, ne pouvant les suivre, fut horriblement mutilé. On lui porte secours aussi promptement que possible, mais il avait déjà reçu sept ou huit blessures. "Vous eussiez dit, rapporte la Relation, que les yeux n'étaient plus à leur place, et le sang qui le trempait de tous côtés le rendait horriblement affreux, ayant une partie de la tête découverte de son poil et de sa peau. On l'appelle, on lui parle, il n'avait plus de connaissance, tous ses sens étaient perdus, il n'avait plus qu'un mouvement animal qui le faisait traîner ça et là sans raison." Le chirurgien le fit porter au fort, et grâce aux bons soins qu'il reçut, en réchappa presque miraculeusement.

"Depuis ce temps, les Français avaient pour cloître une palissade de pieux d'une bien petite étendue; mais, enfin, les Ambassadeurs Iroquois arrivant au mois de juillet, ²⁸ rompirent la clôture de ces pauvres reclus qui n'ayant pas tous le don d'Oraison ne prenaient pas trop de plaisir."

Les Iroquois ayant vu les Français se mettre à l'abri de leurs attaques et essayer même de leur barrer le passage qui les conduisait au fleuve St-Laurent, par la construction du fort Richelieu, "qui leur donnait beaucoup de peine," ainsi que l'écrivait le Père Jogues, captif chez eux, redoublèrent donc, en 1644, de fureur et d'énergie. Ils disposèrent leur plan d'attaque et les forces qui devaient leur assurer le succès, sur une plus vaste échelle. Ils se divisèrent en dix bandes et immédiatement après le départ des glaces, l'une d'elles vint stationner autour du fort Richelieu. Surprise au mois d'avril de cette année par 60 Hurons, elle fut dispersée au milieu des ténèbres de la nuit. Un Huron, prisonnier au milieu des Iroquois, indique à ses compatriotes que dix ennemis sont cachés derrière des broussailles et des arbres, près du fort Richelieu, où ils attendaient

que les Français sortissent le matin pour aller visiter des rets tendues bien proche de leur fort. Trois Iroquois, dont un chef, furent faits prisonniers et conduits en triomphe aux Trois-Rivières, vu que les Hurons et les Angonquins craignaient le grand nombre des ennemis qui rôdaient alors autour du fort Richelieu.

M. de Champflours, qui avait été dans le temps transféré du commandement du fort Richelieu à celui des Trois-Rivières, fit aussitôt avertir M. de Montmagny qui, désirant vivement la paix, et afin surtout de racheter les prisonniers français retenus par les Iroquois, négocia la liberté du chef iroquois. Quant aux Hurons, les présents du Gouverneur ne purent ébranler leur résolution et l'un de leurs chefs fit à ses propositions la réponse suivante et qui donne une haute opinion de l'éloquence, du courage et de la fierté de ces sauvages :

“Je suis un guerrier et non un marchand. Je suis venu pour combattre et non pour faire le commerce. Ma gloire n'est pas de rapporter des présents, mais de ramener des prisonniers. Qu'ai-je à faire de vos haches et de vos chaudières ? Si vous avez tant d'envie d'avoir mes prisonniers, prenez-les, j'ai encore assez de coeur pour aller en chercher d'autres. Si l'ennemi nous tue, on dira dans le pays, qu'Ononthio ayant retenu nos prisonniers, nous nous sommes jetés à la mort pour en avoir d'autres.”²⁹

Au mois de mai 1645, M. de Montmagny avait à sa disposition trois prisonniers iroquois. Il résolut de s'en servir pour gagner les tribus à conclure la paix, avec l'aide des Hurons, qui n'avaient pas voulu livrer leurs prisonniers sans consulter leurs chefs. Il donna donc, dans ce but, la liberté au chef iroquois pris l'année précédente près du fort Richelieu, et lui confia la mission de proposer la paix aux autres chefs de sa nation. La diplomatie de M. de Montmagny réussit. Deux mois plus tard, deux capitaines iroquois, accompagnés du prisonnier qui avait été relâché, honoraient le fort Richelieu de leur présence. On leur fournit une chaloupe et ils descendirent aux Trois-Rivières pour traiter de la paix avec le Gouverneur qui s'y trouvait alors. La paix fut heureusement conclue, après force présents et discours, dans une grande assemblée. Un an s'était à peine écoulé que les perfides Iroquois la violèrent comme de plus belle.

²⁹ Ononthio était le nom qu'il donnait au Gouverneur. Rel. de 1644, 48.

C'est au commencement de ces nouvelles hostilités, dans l'automne de 1646,³⁰ que le fort Richelieu, plus exposé que tout autre aux attaques des Iroquois, fut abandonné par M. de Senneterre, qui avait remplacé M. de Champflours, *probablement* dans l'été de 1643, car, quelques mois plus tard, M. de Champflours est cité comme commandant des Trois-Rivières. M. de Senneterre eut lui-même un successeur, car M. Benjamin Sulte dit que, lorsque le fort Richelieu fut abandonné, M. Jacques Babelin dit La Crapaudière, en était le commandant.³¹

Il est indubitable que, comme Gouverneur, M. de Montmagny était obligé d'entretenir un lieutenant aux Trois-Rivières, et de pourvoir ce poste d'hommes, de munitions et de vivres. C'est selon toute probabilité la raison qui força M. de Senneterre à quitter le fort Richelieu, car, comme le remarque le Père Jérôme Lallemant, M. de Montmagny n'y laissa que huit ou dix soldats.

Il est donc certain que le fort Richelieu, construit à grands frais, fut presque abandonné par M. de Montmagny. M. Dollier de Casson nous assure qu'en novembre 1646, c'est-à-dire au commencement des nouvelles hostilités de la part des Iroquois, le fort Richelieu avait été laissé *sans monde*.

On doit donc conclure, dit un de nos historiens, que la crainte qu'avaient laissée dans tous les esprits les hostilités si pressantes et si brusques de ces barbares, contre ceux qui, les premiers, s'établirent à Richelieu, fit juger plus expédient de l'évacuer tout à fait que d'y mettre une garnison qui serait infailliblement exposée à être taillée en pièces. Peut-être même que M. de Montmagny, qui montra tant d'empressement pour aller construire ce fort, afin de couper le chemin aux Iroquois, aurait renoncé à cette entreprise, s'il eût connu déjà comme il l'apprit alors par expérience, leur courage et leur audace."

Quoiqu'il en soit, il est bien regrettable de constater qu'au moment où les Iroquois devenaient de plus en plus terribles, menaçants et insolents, on abandonnait un fort qui avait rendu tant de services réels à la colonie. Ainsi, lorsqu'au mois de mars 1647, les Iroquois, toujours par petites bandes, se mirent de nouveau en campagne, un de leur parti n'eut rien de mieux à faire que de brûler le fort Richelieu qu'ils avaient pillé quelque temps auparavant.

³⁰ Sulte dit — 1645. II, p. 138.

³¹ 11, p. 12.

Longtemps après, l'embouchure du Richelieu et les îles du lac St-Pierre continuèrent d'être encore le théâtre de rencontres sanglantes entre les sauvages ennemis.³² Et ainsi qu'on a dû le prévoir, les Hurons et les Algonquins, abandonnés à leurs seules forces, furent définitivement vaincus. Ces derniers le reconnaissent eux-mêmes, dès 1659, et c'est avec vérité qu'un chef Huron disait à Mgr de Laval, nouvellement débarqué sur nos rivages, ces paroles tristes comme le dernier soupir de sa nation mourante: "Nous ne sommes plus que le débris d'une nation florissante, qui était autrefois la terreur des Iroquois et qui possédait toutes sortes de richesses; ce que tu vois n'est que la carcasse d'un grand peuple, dont l'Iroquois a rongé toute la chair et qui s'efforce d'en sucer jusqu'à la moëlle."

Dans le mois d'août 1658, le Gouverneur M. d'Argenson, croyant à la descente d'une nombreuse armée ennemie, part de Québec, avec 150 Français et 100 Sauvages, pour aller à leur rencontre, et après avoir "fait quelque séjour dans l'ancienne place du fort de Richelieu," il retourne à Québec avec ses troupes.³³ Les Iroquois étaient alors tout puissants, la nation huronne était vaincue et Piescaret, le chef de la race algonquine, venait de mourir, la laissant sans appui, avec la même perspective que celle de ses alliés.

Dégagés des entraves et des obstacles que leur causait le fort Richelieu, devenus maîtres une nouvelle fois du chemin qui les conduisait directement au coeur même de la colonie, les Iroquois y pénétrèrent maintenant librement et des "bandes de maraudeurs se répandirent alors sur les bords du fleuve St-Laurent,"³⁴ dirigeant leurs attaques sur ses côtés les plus faibles. Sous l'administration de M. D'Argenson, ils menacèrent de tout ruiner, car, de tous les dangers qu'avait jusqu'alors courus la colonie à son berceau, aucun n'était plus grave, plus imminent que celui qui existait au mois d'avril 1660. Un plan d'attaque général est conçu contre elle, et une armée de 1000 à 1200 guerriers sauvages est mise sur pied dans le dessein de frapper un coup décisif, afin de s'emparer de Québec, des Trois-Rivières et de Montréal. Afin de mettre plus sûrement ce projet audacieux à exécution, les Iroquois, comme toujours, dispersèrent leurs forces, et un parti de 500 Iroquois vint camper à l'entrée de la Rivière Richelieu. Les circonstances difficiles font les héros et

³² Rel. de 1660, 31.

³³ Rel. de 1658, 17.

³⁴ Sulte.

montrent les hommes de cœur. La colonie qui s'était soutenue jusqu'ici par le dévouement de ses habitants n'était pas pour périr, car seize jeunes gens, Dollard des Ormeaux (ou Daulac) à leur tête, résolurent de sacrifier leur vie, mais de sauver la Nouvelle-France, que la mère-patrie abandonnait sans pitié.

Ce jeune Dollard était venu de France, en 1657, en même temps que M. de Maisonneuve; il avait à peine vingt-deux ans, mais comme "aux âmes bien nées, la valeur n'attend pas le nombre des années," Dollard représentait dans toute sa splendeur le bel idéal du soldat chrétien. Brave et courageux à toute épreuve, d'une foi robuste, animé par le danger que court sa nouvelle patrie, il allait généreusement lui faire le sacrifice de sa vie, sans autre espérance que la gloire et l'immortalité qui devaient s'attacher à son action chevaleresque.

Retranchés au Long-Sault, dans un vieux fort, Dollard et ses seize braves compagnons, après avoir donné leur cœur à Dieu, attendent l'ennemi avec la confiance et la témérité de la jeunesse enthousiaste. Pendant une semaine, ils tiennent tête à une bande de deux à trois cents guerriers sauvages. Trop faibles cependant contre cette poignée de braves décidés à vaincre ou à mourir, les Iroquois avertissent leurs frères campés encore à Richelieu, de venir leur porter secours. Mais pendant quatre jours, ce renfort ne peut rien contre le courage et l'audace de Dollard. Dix-sept Français et quarante Hurons qui les avaient rejoints dans cette expédition périlleuse, tiennent ainsi en échec une armée de 800 Iroquois! Et ce n'est qu'après avoir été lâchement abandonnés par leurs alliés Hurons, après avoir mis à mort plus d'un tiers de leurs ennemis, que ces braves soldats succombèrent, écrasés par le nombre, victimes de leur dévouement patriotique!

"La colonie entière, dit Ferland, reconnut qu'elle avait été sauvée par l'héroïsme de Daulac et de ses compagnons. Tout en regrettant leur mort, les cœurs catholiques des colons étaient consolés par la pensée que ces braves soldats étaient tombés le fusil à la main, l'espérance dans l'âme et la prière sur les lèvres. On était tenté de les vénérer comme des martyrs de la foi."

Certes, le spectacle grandiose et sublime que nous offrent ces jeunes gens de vingt ans, se sacrifiant avec joie pour le salut de la patrie, sur le théâtre obscur qu'ils avaient choisi pour combattre et mourir, peut être comparé à tout ce que l'histoire offre de plus grand, de plus généreux, de plus chevaleresque!

De 1642 à 1646, les missionnaires suivants desservirent la garnison du fort Richelieu, et évangélisèrent les sauvages qui, de temps à autre, venaient se fixer dans ses alentours.

Le premier qui nous paraît avoir rempli ces fonctions fut le Père Anne de Noue, fils d'un gentilhomme, seigneur de Villiers,³⁵ et qui était entré, à l'âge de trente ans, dans la compagnie de Jésus. Ce fut lui qui dit la première messe au fort Richelieu, le 20 août 1642, et qui en fit la bénédiction solennelle et baptisa, ce jour-là, Bernard, un des sauvages, comme nous l'avons vu, qui purent s'échapper des mains des Iroquois, lors de la capture du pauvre Père Isaac Jogues.³⁶

Au mois de novembre 1642, le Père Paul Lejeune, que l'on regarde à juste titre comme le Père des missions des Jésuites au Canada, et qui était arrivé en 1632, en même temps que le Père Anne de Noue, vint rejoindre ce dernier au fort Richelieu.

De jeunes néophytes sauvages, instruits aux Trois-Rivières, ayant pris la résolution d'aller hiverner à Montréal afin d'y faire la chasse pendant l'hiver, changèrent cependant de résolution, lorsqu'ils apprirent que quelques-uns de leurs compagnons en redescendaient pour demeurer au fort Richelieu. "Ils les allèrent trouver pour hiverner là tous ensemble et se tenir compagnie, soit à la chasse soit à la guerre. Le Père Lejeune, — continue la Relation —³⁷ va après son troupeau et le suit, quittant les Trois-Rivières pour tirer avec eux vers Richelieu. Le sieur de Champflours qui y commandait reçut le Père avec une affection toute extraordinaire, qu'il a continuée tout l'hiver, le secourant fortement dans le dessein d'attirer ces peuples à Jésus-Christ. Le Père de Noue, qui y était pour avoir soin des Français, fut ravi d'aise d'avoir avec soi le Père pour enseigner les sauvages."

Les Pères Lejeune et de Noue firent alors à Richelieu ce que faisaient également à Sillery les Pères Dequen et Buteux³⁸, et voici comment ils occupèrent leur temps, pendant l'hiver de 1643 qu'ils

³⁵ En Prairie, château et village situés à six lieues de la ville de Reims.

³⁶ "Ce chrétien baptisé au milieu des alarmes, et à la vue de mille cruautés inévitables à celui qui l'enfantait à Jésus-Christ, a dû depuis recevoir les cérémonies du baptême, et le nom de Bernard, que M. de Montmagny, notre Gouverneur, lui avait destiné, lorsque échappé des mains des Iroquois et retournant ici, il se trouva à la bénédiction du fort de Richelieu, et à la messe qui s'y célébra pour la première fois le jour de S. Bernard. Son surnom est Ahronhonk." (Rel. de 1644, p. 72)

³⁷ Rel. de 1643, 47.

³⁸ Rel. de 1643, 9—10.

passèrent ensemble à Richelieu: Au point du jour, le Père de Noue disait la messe à laquelle assistaient les Français et les sauvages chrétiens. Le sieur de Normanville, qui avait été autrefois prisonnier des Iroquois, et qui comprenait et parlait très bien leur langue, leur faisait des prières à haute voix. Le Père de Noue prenait ensuite quelques sauvages en particulier, les instruisait, les confessait, les menait ensuite à la chapelle où il leur disait la messe et faisait communier ceux qui étaient capables. Il agissait ainsi pour tous, les uns après les autres. La messe terminée, il faisait le catéchisme. La plus grande partie du jour était employée à l'instruction continue de ces sauvages. Le soir arrivé, le Père de Noue prenait une partie des cabanes, de Normanville l'autre partie, et l'on faisait faire la prière à tout le monde; elle était suivie d'une exhortation et d'un cantique chanté dans la langue sauvage.

Les derniers missionnaires qui restèrent au fort Richelieu furent les Pères D'Endemare et Joseph Imbert Dupéron; ils en partirent dans l'automne de 1645; ils ne furent pas remplacés, mais il fut entendu que ce seraient les missionnaires des Trois-Rivières qui visiteraient la petite garnison de huit ou dix hommes qu'on y avait laissée. C'est dans l'accomplissement de ce devoir que le Père Anne de Noue devait finir sa carrière apostolique. Le 30 janvier 1646, il quittait les Trois-Rivières pour venir au fort Richelieu confesser la garnison et célébrer la fête de la Chandeleur. Arrivé aux îles du lac Saint-Pierre, il abandonna les deux soldats et le Huron qui l'accompagnaient, et voulut se diriger seul au fort Richelieu. Une violente tempête, qui s'éleva tout à coup, lui fit perdre la route, et il s'écarta. Après maintes et maintes recherches infructueuses de la part de la garnison du fort Richelieu, le 2 février suivant, on trouvait le Père Anne de Noue gelé, à trois lieues plus haut que le fort, "vis-à-vis de l'île Plate et de la terre ferme, entre deux petits ruisseaux."³⁹ Il était à genoux, ses raquettes et son chapeau à ses côtés, les yeux fixés vers le ciel et les bras en croix sur sa poitrine.

De 1646 à 1665, rien de bien remarquable n'a pu se passer à Sorel. Le fort, comme on l'a vu précédemment, fut brûlé par les Iroquois et ces derniers reprirent, une fois encore, possession du chemin que M. de Montmagny avait tenté de leur fermer. C'étaient donc ces barbares qui triomphaient!

JUGE A.-A. BRUNEAU

³⁹ Rel. de 1646, 9.

LES VERTUS DE LA LANGUE FRANCAISE

La victoire de la civilisation, qui a été pour une bonne part une victoire française, semblait devoir ouvrir à notre langue de magnifiques perspectives d'expansion. C'est pourtant l'heure où elle est contestée et on lui dispute même, dans le monde diplomatique, des conquêtes qu'elle croyait définitives; aussi la sentant menacée, nous l'aimons un peu plus chaque jour.

Mais nous ne savons pas assez combien cette langue française mérite notre amour et notre piété. Elle a vécu d'une vie admirable; elle a une valeur propre et des qualités qui ne sont qu'à elle; elle a des droits sur nous comme la patrie elle-même. C'est une méditation qu'il nous est utile de renouveler afin de nous préparer à mieux défendre ce que nous aimons.

I

La langue française est l'expression vivante de la patrie française. L'histoire de la France se confond avec l'histoire de sa langue.

Aux premiers siècles, après la conquête romaine et au moment des invasions barbares, le sol français porte et nourrit des races diverses, des Celtes, des Romains, des Francs, des Visigoths, des Vandales, qui exploitent et mutilent la terre, et se déchirent entre eux. C'est un chaos où ne paraît aucun germe d'avenir. Dans cette bataille des races, toutes les langues s'entrechoquent : l'idiome net et doux des Celtes se mêle au sonore latin et aux accents gutturaux des Germains. Mais, à mesure que la race gallo-romaine impose sa domination aux peuples venus d'outre-Rhin, le latin se substitue aux autres langues. Très vite, il perd lui-même sa forme première; la vieille France subit le joug romain; elle accepte le génie romain, mais en le transformant pour le mettre en harmonie avec son ciel moins éclatant que le ciel italien, avec ses collines médiocres, ses plaines légèrement ondulées et son esprit ami de la mesure. Le latin devient le roman.

Du IV^e au XI^e siècle, nous assistons à une lente germination de la France. Les provinces séparées par des accidents géographiques, par des diversités d'origine ou d'intérêts, souvent par le souvenir

de luttes fratricides, se développent isolément, enfermées dans leur particularisme. Puis, peu à peu, poussées par une sorte de souffle commun, elles se cherchent et se rapprochent; des lambeaux épars s'agitent pour constituer une patrie. C'est la souffrance qui les unit en leur donnant une âme commune; et, lorsque paraît Jeanne d'Arc, une lorraine qui vient mourir non pour sa province, mais pour la France, ce jour-là une patrie est née : les éléments disparates ont été soudés par le sentiment du danger, par la défaite et par la victoire.

En même temps, naît la langue française. Les dialectes d'abord séparés et vivant dans un isolement stérile, se rencontrent à la Croisade et dans les batailles contre l'Anglais; et, le jour où les provinces diverses ont à exprimer des sentiments communs, une langue commune paraît, comprise de tous, la langue française, celle des historiens et des poètes. De même que pour faire une France, il avait fallu l'apport des différentes provinces, la finesse des Champenois et des Picards, le mysticisme méditatif des Bretons, la patience rusée des Normands, l'élégance des Angevins, l'emportement bruyant des Gascons, de même la langue française se compose des vocables de toutes les régions, comme mêlés et broyés ensemble. C'est le premier essai de langue nationale.

Il donna des fruits savoureux, mais il était pauvre, gauche et incohérent. La langue du moyen âge est une langue de soldats, de moines et de roturiers; ce n'est pas une langue de lettrés, ni surtout une langue d'artistes : les lettrés écrivent en latin et les artistes bâtissent des cathédrales. Elle excelle à traduire des idées simples, robustes, matérielles en quelque sorte; dès qu'elle veut entrer dans l'abstrait, elle s'embarrasse dans les subtilités métaphysiques et dans le jargon de l'école. Visiblement, cette langue n'est pas à la taille des hommes de l'époque : ils ont remué le monde, ils ont frappé un peu partout des coups d'épée dont on se souvient, ils ont couvert la France d'un "riche manteau d'églises", et quand ils veulent raconter leur âme, ils balbutient. La véritable langue française n'est pas encore née.

Elle naît au XVI^e siècle. Le roman venait du latin des soldats, rude et maladroit comme les hommes qui le parlaient; le français moderne s'anime d'une vigueur nouvelle en prenant contact avec le latin des moralistes et des poètes. La pensée antique, dans sa splendeur totale, envahit l'esprit français, qui en a comme une griserie et un vertige. Le coup est si fort que la tentation vient

à nos lettrés d'abandonner le français indigent de leurs devanciers et d'écrire dans la langue de Cicéron et de Virgile. L'ordonnance de Villers-Coterets (1539), qui déclare le français langue officielle de tout le pays, contribue à les arrêter; et la lutte ardente pour le français, d'un Ronsard, d'un du Bellay et de leurs amis, persuade les esprits qui n'avaient pas été convaincus par l'œuvre d'un Marot et d'un Rabelais.

On sait combien ces luttes furent ardentes. Dans leur premier élan, les écrivains du XVI^e siècle, désireux d'"illustrer" la langue, entassaient pêle-mêle dans leur dictionnaire les mots provinciaux tombés en désuétude, le lexique latin et le lexique grec, et jusqu'aux termes techniques des métiers ou jusqu'à l'"ergot" des faubourgs. La langue française perdait son beau et clair visage et devenait un monstre composite.

Hélas ! il en était de même de la France. Déchirée par des guerres sanglantes qui étaient des guerres d'idées, tourmentée par une crise de croissance, elle se frappait elle-même, impatiente de toute direction et de toute autorité. Elle attendait la main ferme, capable de la dompter, le vrai chef qui apaiserait les querelles et ramènerait la paix et le travail. Il vint à l'heure où les meilleurs commençaient à désespérer, ce fut Henri IV, et il équilibra la France.

Tumultueuse et bariolée, la langue aussi attendait ses réformateurs et ses maîtres. Malherbe et Balzac parurent, qui filtrèrent tout le travail antérieur et firent l'unité en sacrifiant des parties vivantes. Paris était le centre administratif; il devint le centre linguistique. L'apport provincial avait continué à vivre d'une vie propre dans le trésor commun; il sut se transformer et s'effacer dans l'unité.

Ce n'est pas tout. La France militaire de Henri IV avait trouvé l'équilibre, mais non pas l'élégance ni la finesse; elle parlait une langue rude, faite pour les camps; si elle avait appris quelque chose des lettrés, c'était la lourdeur pédantesque. Dans les salons où elle fréquenta, les femmes du monde dépouillèrent la langue de sa rusticité, en lui faisant perdre sa grâce campagnarde et sa vigueur roturière. "C'est une gueuse fière", disait-on d'elle au XVI^e siècle. Cette gueuse, désormais, n'était plus à l'étiquette; elle garda sa fierté, mais elle dut s'habiller de velours pour fréquenter le Louvre.

Car maintenant le Louvre est toute la France. Le roi absorbe le pays tout entier; la langue française est la langue du roi et de sa cour : l'unité politique et administrative s'achève dans l'unité linguistique.

Ainsi, depuis cent ans, depuis Ronsard et du Bellay, la langue avait été soumise à de durs contacts; elle avait été maniée et domptée par des mains violentes. Elle avait perdu la verdeur de la jeunesse; elle avait gagné l'équilibre et la mesure de l'âge mûr. Elle avait perdu le charme de la spontanéité indisciplinée, elle avait gagné l'élégance de la souplesse qui sait obéir.

Or, c'est juste au moment où son évolution était ainsi terminée, que les grands écrivains classiques parurent. Ces mots qui avaient subi une si longue élaboration, ils s'en emparent et ils les transfigurent en les chargeant d'âme. Ces mots qui attendaient de vrais maîtres, les voilà qui s'illuminent d'héroïsme avec Corneille, qui pleurent les tendresses douloureuses avec Racine, qui fouettent le vice avec Molière, qui baguenaudent aux champs avec La Fontaine pour s'imprégner de rosée et de parfums d'herbe, qui se pénètrent du lyrisme de la mort et de l'immortalité avec Bossuet. Quelle fête ! Cette langue qui avait tant souffert des brutalités mesquines des grammairiens, est heureuse de se plier au caprice des vrais maîtres, de s'abandonner à toutes leurs fantaisies, parce qu'ils ne lui mettent le mors qu'afin de mieux l'enlever pour la course vers les étoiles.

La fête dura longtemps. Mais, aux premiers symptômes d'affaiblissement dans le pays, la langue fléchit. Elle s'use et s'anémie. Ceux qui l'emploient disent des choses quelconques et ils les disent avec les mots réservés aux grandes réalités. Aussi les beaux mots perdent le sens plein qu'ils avaient, et vidés de tout contenu, ils tombent flasques et plats. La littérature classique finissante est un beau corps lymphatique.

La Révolution, ce sursaut d'un pays qui se mourait et qui veut vivre, amène une transformation dans la langue. La démocratie pénètre dans le dictionnaire et dans l'art poétique : les règles tombent, les divisions s'effacent, les mots fraternisent et la langue, comme le pays, appartient à qui sait et à qui veut la prendre.

Il arriva qu'à cette heure décisive, vinrent de grands poètes qui la sauvèrent de la désorganisation où elle tendait, et lui infusèrent un sang nouveau. Alfred de Vigny prend les mots usés et il les remplit de la lumière du symbole; Lamartine les imprègne de ten-

dresse; à tel point que ceux qu'il a touchés souvent en sont restés comme amollis; Victor Hugo leur donne des ailes et les jette au milieu des éclairs; Alfred de Musset leur attache au cou le grelot de la folie, et, parfois, quand il les a grisés de bruit, il en fait des larmes pour ses nuits sans sommeil.

Ce fut aussi une belle fête, moins pure et moins noble que la fête classique, ordonnée par un Lebrun ou par un Mignard; ce fut une kermesse d'un Rubens ou d'un Témiers, où on vit toutes les qualités de la joie et toutes les formes du délire, depuis l'extase du ciel, jusqu'à l'ivresse de la taverne. Mais la langue avait reçu un coup de soleil et elle en est demeurée restaurée pour longtemps.

Elle a gardé de ce temps heureux un peu d'outrecuidance. Elle ne doute de rien. Elle croit à tous les nouveaux dieux et elle se prête à toutes les aventures. Quand la science a régné sur les esprits, la langue s'est efforcée vers l'exactitude la sécheresse et la pédanterie; quand l'attendrissement humanitaire nous a envahi, la langue a recherché les longs mots pleins d'émotion; elle a cru au positivisme brutal et à un moment elle s'est enrichie d'une flore vénéneuse. Elle est séduite maintenant par le cosmopolitisme et elle met une coquetterie fâcheuse à oublier ses vieux mots pour les remplacer par les vocables étrangers, que souvent l'étranger lui a pris et qu'il lui rend après les avoir défigurés. En toutes choses, elle se montre souple, docile; elle désire servir; elle attend des maîtres; elle obéit à ceux qu'elle a, Wont quelques-uns sont les égaux des plus grands.

Ainsi notre langue a vécu et elle vit comme la patrie elle-même. Elle a été, comme la patrie, victime des modes et des multiples maladies: elle a souffert de la pruderie, de l'affectation, de la brutalité, de l'anarchie, de la tyrannie. Elle est tombée, elle a failli se perdre. Mais pour guérir, car elle est immortelle, elle n'a eu qu'à revenir à sa tradition, à une conscience plus nette de son passé et de ses destinées. Et, c'est toujours un grand écrivain qui lui a rendu le service de la ramener là, et de la renouveler en donnant une âme nouvelle à des mots fatigués. De même, il a toujours suffi d'un patriote inspiré pour guérir la France des pires maladies et pour lui donner une énergie toute neuve.

II

Joseph de Maistre, s'adressant aux Français, s'exprime ainsi: 'Omnia quae loquitur populus iste conjuratio est'; le penchant, le

besoin, la fureur d'agir sur les autres est le trait le plus saillant de votre caractère... Toujours affamés de succès et d'influence, on dirait que vous ne vivez que pour contenter ce besoin; et, comme une nation ne peut avoir reçu une destination séparée des moyens de l'accomplir, vous avez reçu ce moyen dans votre langue, par laquelle vous réglez, bien plus que par vos armes".

En effet, la langue française est ordonnée vers l'action. C'est une langue faite pour être parlée, bien plus que pour être écrite, et qui garde dans l'écriture le rythme vibrant de la parole. C'est là son caractère essentiel, d'où dérivent toutes les qualités qu'on lui reconnaît et peut-être quelques-uns des défauts que les malveillants lui reprochent.

Une langue n'est pas une série de signes morts, une algèbre; comme le sentait Pascal, elle n'est pas un chiffre destiné à nous donner l'intelligence d'un rébus; une langue est une extension sonore de la personnalité. L'écriture, pour elle, n'est qu'un pis aller : les mots écrits représentent des sons éteints; ils doivent les évoquer vivants et ils n'ont de sens que s'ils font retentir en nous ce verbe intérieur qui remplace la parole lointaine ou passée. L'exilé, malgré qu'il puisse lire les plus aimés des poètes de sa patrie, souhaite toujours entendre une voix du pays natal, serait-ce la voix d'un ignorant ou d'un enfant. La langue, étant ainsi une transposition musicale de la pensée, suit les courbes de cette pensée : elle est spontanée franche et souple. Les langues qui ont oublié cette loi fondamentale, se sont éloignées de la vie, et elles gardent pour toujours une attitude figée et rigide. C'est un peu le défaut de la langue allemande.

Le français, au contraire, parce qu'il est le français, c'est-à-dire la langue d'un peuple qui aime parler et parler pour agir, est resté une langue de conversation, une langue oratoire. Très différent de l'allemand qui coule en bronze la pensée déjà complète, il reproduit le mouvement de la pensée qui naît, puis grandit, hésite, s'affirme, s'atténue, se corrige, s'étale et triomphe.

Tous nos écrivains du XVII^e siècle, en particulier Pascal, Molière et Bossuet, donnent à leurs phrases écrites la souple allure de la parole. "Le nez de Cléopâtre, s'il eût été plus court, toute la face de la terre aurait changé". Ce joli mot est assez connu. Voici un autre exemple, moins banal et plus significatif encore. "Nous lisons dans l'histoire sainte, c'est au premier livre d'Esdras, que, lorsque ce grand prophète eut rebâti le temple de Jérusalem que l'armée as-

syrienne avait détruit, le peuple, mêlant ensemble le triste ressouvenir de sa ruine et la joie d'un si heureux rétablissement, une partie poussait en l'air des accents lugubres, l'autre faisait retentir des chants d'allégresse." Ici, nous avons l'illusion de voir naître la pensée sur les lèvres de Bossuet, et nous l'entendons en le lisant.

Tous ceux qui ont bien écrit en français ont respecté cette loi de notre langue. Flaubert n'était renseigné sur la valeur de ses phrases, qu'après les avoir criées, la fenêtre ouverte, à travers la campagne, et il n'est pas un vrai poète qui ne dise tout haut ses vers et qui ne les corrige après les avoir dits et même en les disant.

C'est parce qu'ils ignorent ce caractère du français, que des critiques grincheux veulent nous disputer le plaisir que nous éprouvons à lire Molière, Saint-Simon et Balzac. "Ils écrivent mal !" nous dit-on. Assurément; ils n'écrivent pas, ils parlent. Le véritable artiste français n'écrit pas français, il parle français; et, sa parole a une saveur piquante et une noblesse dégagée. Le bon M. Dacier qui était pourtant fort timide et très entiché des grammairiens, l'avait déjà remarqué de son temps. "Notre langue dit-il, est surtout capricieuse en une chose; c'est qu'elle prend souvent plaisir à s'écarter de la règle et l'on peut dire que souvent rien n'est plus français que ce qui est irrégulier". N'est-ce pas charmant? Dacier est étonné de voir qu'il n'y a pas dans la nature des rivières toutes droites et que les fleurs des champs ne sont pas alignées au cordeau.

* * *

Parce qu'elle est une langue parlée, la langue française a toujours tendu à la clarté. L'homme qui parle veut voir dans les yeux de ceux qui l'écoutent qu'il est compris; il travaille sa pensée, par retouches successives, jusqu'à ce qu'il a saisi le regard de l'intelligence sympathique. L'homme qui écrit n'a pas les mêmes scrupules; il lui suffit de s'entendre lui-même, ce qui est facile, parce qu'il y met beaucoup de bonne volonté. Ainsi s'explique l'erreur de certains écrivains, isolés dans leur orgueil, dont l'écriture ne parviendra jamais à la foule, parce qu'elle ne rend pas le son de la parole vivante.

Cette clarté, la langue française la trouve dans la contexture de sa syntaxe; comme l'a dit Rivarol, elle a une probité attachée à son génie.

Issu du latin, qui est une langue synthétique, le français risquait de s'embarasser dans les complications de la synthèse et d'être obscur. Nos écrivains latinisants n'ont pas évité cet écueil

et ils restent marqués de ce défaut. La phrase allemande dans sa massive régularité, présente le même inconvénient. Les langues synthétiques sont fortes; elles provoquent la réflexion et la servent; elles sont faites pour être écrites et pour être lues dans le recueillement du poète. Mais, à écouter ceux qui les parlent, il est impossible de saisir leurs idées au vol, et de les deviner avant qu'elles soient exprimées, à un mot ou à un sourire. Or, c'est là le plaisir français; voilà pourquoi, peut-être, le français est une langue analytique.

Mais l'analyse morcelle la pensée et éteint la vie. Nous ne pensons pas par saccades, par molécules; notre pensée est un courant continu. Ce courant continu de la conscience, l'anglais, trop analytique, trop morcellaire, le traduit mal. Le français au contraire, a gardé de son origine latine assez de couleur synthétique pour exprimer complètement et clairement à la fois, la pensée diverse et continue.

Supposons une grande pensée poétique qui s'épanche à flot dans une large strophe. La strophe allemande sera solennelle et solide; mais nous ne saisirons l'idée claire que lorsque la strophe aura déroulé ses spirales: l'idée flottera sur cette strophe, comme un nuage insaisissable. La strophe anglaise aura du pittoresque, et du relief: à chaque instant, pour ainsi dire, l'idée sera complète et précise; chaque vers nouveau apportera un sens nouveau qui se soudera au précédent; ce qui manquera ici, c'est la continuité du mouvement poétique; le nuage allemand était obscur, mais comme un "leit motiv" musical, il assurait l'unité de l'ensemble. Or, la strophe française, moins pittoresque que la strophe anglaise, moins solide que la strophe allemande, est à la fois claire et définitive dans chacune de ses parties, et cependant elle forme un tout organique: c'est l'alliance — autant qu'elle est possible — de l'analyse et de la synthèse pour la clarté vivante. Je ne connais pas d'exemple qui le démontre mieux que cette admirable phrase de Malherbe souvent citée, qui est si lumineuse dans tous ses détails et si solennelle par la continuité du courant poétique:

*"Apollon à portes ouvertes,
Laisse indifféremment cueillir
Les belles feuilles toujours vertes,
Qui gardent les noms de vieillir ;*

*Mais l'art d'en faire des couronnes
N'est point su de toutes personnes,
Et trois ou quatre seulement,
Au nombre desquels on me range,
Savent donner une louange
Qui demeure éternellement."*

* * *

Une langue claire et probe est celle qui cherche à exprimer purement et entièrement la vérité de la vie.

Or, c'est ici le grand labeur de la parole et de l'écriture. Comment exprimer la vie avec des mots ? La pensée que les mots traduisent, est déjà loin du réel, puisque la pensée est abstraite et que le réel est concret : il n'y a de sacrifices que de l'universel et il n'existe que des individus. Tous les artistes, qui ont poursuivi le vrai et cherché à l'atteindre avec des mots ou avec des couleurs, connaissent le tourment de la lutte et la déception des victoires qui ne sont que des illusions passagères. Nous sentons la vie, et elle s'échappe quand nous voulons la fixer.

La langue française offre à ceux qui en connaissent les secrets, un moyen de résoudre le problème, autant qu'il est possible : de toutes les langues modernes, elle est celle qui se prête le mieux à l'accord de l'abstrait et du concret, c'est-à-dire à la plus haute réalisation artistique qui soit. L'allemand est abstrait, il est plein d'idées et il suggère des idées, mais, sauf chez quelques artistes comme Heine ou Nietzsche, qui ont brisé les barrières de son génie naturel, il éloigne du réel. L'anglais est concret, objectif ; il dessine les contours des êtres ; mais, sauf chez des voyants comme Shakespeare, qui dominent leur langue, il est peu expressif d'idées. Le français fait jaillir l'idée qui est dans l'objet et il éclaire l'idée par l'objet.

Cet accord de l'abstrait et du concret est si bien dans la nature propre de notre langue, que nous en jouissons souvent, sans le remarquer. Quand nous disons "un abord glacial" ou "une bonté souriante", nous parlons excellemment français, parce que nous attachons à un mot abstrait une qualité qui tombe sous les sens. Par un procédé contraire mais analogue, le poète nous dit que "les fleurs étaient pensives", que l'"ombre était nuptiale, auguste et solennelle" et cela encore est bien français, parce que le poète attribue à un mot concret une qualité abstraite.

Le procédé si français, que les grammairiens appellent *alliance de mots*, n'est le plus souvent qu'un cas particulier de cet accord. Booz, dit Victor Hugo, était vêtu "de probité candide et de lin blanc"; et vous voyez l'échange lumineux d'abstrait et de concret qui se fait ici de mot à mot, dans la phrase. Un poète contemporain nous montre les voiles des navires qui s'enflaient "souveraines et rondes", et l'ombre qui "tombait à longs plis"; et, ces simples mots étaient fort admirés par un maître difficile, Sully-Prudhomme, pour l'accord vital qu'ils réalisent.

Les critiques affirment que ce procédé est usé. S'il est usé, c'est qu'il a beaucoup servi; et il a servi parce qu'il est dans le génie de la langue. Déjà, quand la langue cherchait encore sa voie, Rabelais en usait comme un artiste avisé qui devine les ressources de son instrument. Il disait: "Vites-vous oncques chien rencontrant un os médullaire? Si l'avez vu, vous avez pu noter de quelle dévotion il le guette, de quel soin il le garde, de quelle ferveur il le tient, de quelle prudence il l'entame, de quelle affection il le brise, de quelle diligence il le suce". L'accord du concret et de l'abstrait est ici un vrai triomphe d'une langue jeune qui sait obéir à un maître.

On a dit beaucoup de mal de la comparaison; et, la comparaison voulue comme un parallèle, juxtapose le concret et l'abstrait, mais ne les résout pas l'un dans l'autre. Ainsi comprise, elle est un procédé de style qui n'a rien de spécifiquement français ni rien d'artistique. Il en est bien autrement de la comparaison qui se soude à l'idée, non pour la répéter sous forme d'image, mais pour la faire sortir de sa gaine qui est l'abstraction et pour l'imposer vivante aux yeux de notre corps. Taine, dans les *Origines de la France contemporaine*, constate que l'Eglise a sauvé la civilisation dans un monde barbare et il nous dit qu'elle "planta au bout du monde réel comme un pavillon d'or dans un enclos fangeux". Cette image éblouissante résume l'histoire d'une époque; elle entre dans l'esprit du lecteur et y demeure avec sa valeur de symbole.

Plus française encore est cette comparaison qui s'insinue d'elle-même au travers d'un développement abstrait, s'efface quand l'idée revient et reparait quand l'idée faiblit. Les exemples en sont nombreux dans tous les écrivains, surtout chez les modernes. Je prends au hasard dans Chateaubriand: "Quand les premières semences de la religion germèrent dans mon âme, je m'épanouissais comme une terre vierge, qui, délivrée de ses ronces, porte sa pre-

mière moisson. Survint une brise aride et glacée et la terre se dessécha. Le ciel eut pitié; il lui rendit ses tièdes rosées; puis la brise souffla de nouveau. Cette alternative de doute et de foi a fait longtemps de ma vie un mélange de désespoir et d'ineffables délices".

Enfin il arrive parfois que le raisonnement abstrait se résout en une image qui n'est pas seulement la représentation concrète de l'idée, mais qui apporte encore une idée nouvelle, un argument nouveau. Dans ce cas, l'accord du concret et de l'abstrait est total, l'idée et l'image se compénètrent; l'idée sort de l'objet et mène à l'objet; ils ne font qu'un. C'est, je pense, ce qui fait la beauté de cette phrase de Flaubert dans *Madame Bovary*. "Il n'avait plus comme autrefois de ces mots si doux qui la faisaient pleurer ni de ces véhémentes paroles qui la rendaient folle; si bien que leur grand amour où elle vivait plongée parut se diminuer comme l'eau d'un fleuve qui s'absorberait dans son lit et elle aperçut la vase". A étudier de près la langue française, on s'aperçoit que cet accord de l'abstrait et du concret dans la phrase, dans la proposition et jusque dans le mot est une de ses qualités les plus précieuses. C'est par là qu'elle atteint le réel. Je crois que là est le secret de sa force perdurable et de sa jeunesse : puisqu'elle est faite pour ces échanges continuels entre l'abstraction et la réalité concrète, chaque grand écrivain qui entreprend de dire d'une manière neuve de très vieilles choses, n'a qu'à saisir des rapports nouveaux entre les idées et les êtres, et, comme la nature est infinie autant que la conscience, et diverse suivant l'œil qui la regarde, le champ de l'invention est ici toujours ouvert et illimité. A ces entreprises du génie, la langue française pourra suffire encore longtemps.

* * *

La langue française ne peut exprimer la vie que parce qu'elle est vivante elle-même. En français une phrase bien faite est un être qui vit.

Ce qui fait la force du vers, c'est qu'il répond à une loi vitale, à un rythme qui se retrouve partout dans la nature, dans notre respiration, dans le battement de notre cœur, dans le mouvement de la mer, dans l'oscillation de la lumière, dans l'universelle gravitation. La phrase de prose, comme le vers, doit être dans la vérité de la nature. Flaubert, qui était un maître, l'a dit : "Une phrase est viable quand elle correspond à toutes les nécessités de la respiration. Je sais qu'elle est bonne quand elle peut être lue tout haut.

Les phrases mal écrites ne résistent pas à cette épreuve; elles oppressent la poitrine, gênent les battements du cœur et se trouvent ainsi en dehors des conditions de la vie."

Or, la langue française est, parmi toutes les langues modernes, celle qui se plie avec le plus de souplesse à ce rythme vital. Sa syntaxe issue du latin, y fut tout d'abord rebelle : la phrase de Rabelais, la phrase de Montaigne, s'en vont souvent à la dérive, et, quand on veut les lire tout haut, donnent l'étouffement. Mais, se soumettre à la discipline de la physiologie a été de bonne heure pour la langue française une nécessité. Langue de la conversation et du discours, elle est devenue très vite une *langue oratoire*. Le XVII^e siècle l'a fixée dans ce caractère; Rousseau l'y a ramenée comme elle s'en écartait; Chateaubriand l'y a maintenue, et, malgré l'autorité de quelques dissidents, les meilleurs écrivains d'aujourd'hui estiment que c'est là pour elle une condition de durée et de progrès. La phrase de trois mots, la phrase de trois pages, la phrase bousculée, la phrase haletante, la phrase essoufflée, la phrase ankylosée, ne sont pas dans la bonne tradition française. Elles sont venues d'une physiologie troublée et elles répondent à des tempéraments de malades. Mais, prenez un homme sain, aux poumons vigoureux, un homme de bonne compagnie qui parle posément sans trop de lenteur, la phrase qu'il pourra dire et qu'il dira bien sera la vraie phrase française. C'est là une très solide gloire de notre langue.

Bossuet, Voltaire, Chateaubriand, Flaubert, pour ne nommer que des morts, connaissent bien cet art qui est dans la vérité physiologique. La phrase type qu'on trouve le plus souvent chez eux, c'est celle qui repose sur une large émission de voix qui absorbe pour un moment tout le souffle; suit un arrêt; puis viennent deux efforts, un médiocre qui permet de respirer avant le travail final, l'autre large et plein destiné à donner à l'idée toute son ampleur et à l'imposer. "Quand une fois, on a trouvé le moyen de prendre la multitude par l'appât de la liberté, — elle suit en aveugle — pourvu qu'elle en entende seulement le nom." Si l'effort final doit être plus grand, dans le style de théâtre par exemple, le premier est moins pénible; dans ce cas, les deux premiers sont à peu près équivalents, et le dernier égale en intensité les deux premiers. C'est là le type du quatrain de théâtre, tel qu'on le trouve à tout instant chez Molière :

*"Je vis de bonne soupe et non de beau langage
Vaugelas n'apprend point à bien faire un potage
Et Malherbe et Balzac, si savants en beaux mots,
En cuisine peut-être auraient été des sots."*

Cette phrase fondamentale, qui demande ces trois efforts, au lieu de gêner la poitrine, la dilate agréablement; elle est dans le rythme de l'activité qui fait plaisir. Elle peut s'allonger sans perdre son caractère; elle peut devenir périodique et elle le devient. Ce qui la maintient alors dans la vérité, c'est ce que Sainte-Beuve appelait des "reposoirs". Il y a dans la longue phrase bien faite des endroits où le mouvement s'arrête et où la voix se pose; ces arrêts limitent des groupes d'idées que l'analogie rapproche; ces groupes s'opposent dans la cadence de la période; et le dernier effort de la voix les entrechoque pour ainsi dire, afin de produire la lumière. Telle est la grande phrase de Bossuet; telle est la large strophe de Lamartine : "Pour moi, quand je verrais dans les célestes plaines"; telle est aussi la phrase d'un écrivain de notre temps dont la langue a semblé à quelques-uns lourde et gauche. Ils n'y avaient pas bien regardé. La période de Brunetière, parce qu'elle est bien française est faite pour être dite; quand il la disait lui-même, on sentait combien elle était vivante et ailée. On peut l'écouter encore dans cette phrase où il invective les sceptiques modernes qui s'indignent à la suite de Pascal contre le relâchement des casuistes. Il leur demande s'ils ont pour justifier leurs colères, les mêmes raisons que Pascal, sa vertu et son amour de la perfection douloureuse. Et il ajoute : "Mais si, peut-être, de Pascal et du jansénisme, nous n'avons retenu que l'utilité dont leur grand nom nous sert encore dans une lutte où eux-mêmes, revenant parmi nous, seraient au premier rang contre nous. 1. Hommes de peu de foi ou parfaits incrédules, si nous nous jouons ainsi de la simplicité des âmes pieuses, en leur demandant de nous aider à la ruine de leurs propres croyances; 2. épicuriens de décadence, enfin, si nous refuserions de régler notre vie, je ne dis pas sur les exemples, mais sur les leçons seulement des casuistes et si nous nous accommoderions aussi peu de la complaisance et du relâchement d'Escobar que de l'austérité de Port-Royal; 3. alors ayons l'indignation moins prompte et surtout plus de modestie. 1. Gardons nos colères pour une autre et plus propice occasion; 2. réservons notre faible éloquence à de meilleurs usages; 3. et ne

crions pas tant au jésuite, encore moins au tartufe, alors que c'est nous aujourd'hui qui le sommes."

Je ne crois pas que le français soit la seule langue dont la phrase serait conforme aux lois de la vie : aucune langue ne peut s'affranchir de cette nécessité. Mais je crois que la langue française subit cette nécessité, sans rien perdre de sa force spontanée : langue parlée avant tout, elle a trouvé dans cette loi la condition de sa vie et de sa grandeur.

* * *

La langue française peut exprimer la profondeur de la vie complexe — et elle reste claire et simple. Les deux affirmations ne sont pas contradictoires. Car la langue française est une langue sage; les écrivains qui l'ont façonnée lui ont donné un peu de leur bon sens; elle sait les limites de l'art et la force d'expression de la parole écrite.

Les arts sont d'autant plus expressifs qu'ils sont plus obscurs : la musique suggère l'infini, mais dans un flottement de rêve; la peinture et la sculpture, limitées par des lignes ouvrent des horizons moins vastes, mais plus nets; l'écriture et la parole enfermées dans des mots touchent à la précision, mais dans un champ plus étroit.

Or, il n'y a rien de périlleux pour un art comme de sortir de ses limites et de prétendre remplacer l'art voisin. Les écrivains qui ont cherché dans les mots des équivalents des couleurs, des odeurs et des sons, ont commis une lourde erreur. Ils ont tenté d'aller directement du mot à la réalité sans passer par l'idée : le peintre, le sculpteur, le musicien, peuvent en apparence — et en apparence seulement, — se passer de cet intermédiaire, parce que leurs moyens d'expression ont quelque chose de matériel; la langue ne le peut pas, parce que ses moyens d'expression sont tout intellectuels. L'écrivain doit rester dans les limites de son art.

La langue française façonnée par des raisonneurs, par des logiciens, par des hommes qui parlaient pour démontrer quelque chose, a éminemment ce caractère de sagesse. L'allemand s'efforce d'exprimer l'illimité et il est obscur; l'italien et l'espagnol cherchent à séduire les oreilles par des sonorités et ils sont quelquefois vides; on peut bien parler et bien écrire en italien, sans idées. Certains romantiques se sont divertis à le faire aussi en français; mais la langue française ne s'y prête pas et ils en sont morts.

Assurément, la langue française a une grande force de suggestion; mais elle est faite d'abord pour exprimer des idées claires.

Quand l'idée est nette, un mot vient qui nous ouvre le rêve, mais la ligne suivante nous ramène à la réalité. A. Daudet décrit la famille réunie sous la lampe un soir d'hiver : le tableau suggère des couleurs, des sons, toute une tempête sinistre par des nuits sans lune; il ouvre des âmes et nous fait lire en elles; et pourtant, parce qu'il est bien français, il reste d'une netteté définie et tangible.

"Sortant doucement de l'ombre de la pièce, quatre jeunes têtes se penchaient, blondes ou brunes, souriantes ou appliquées, sous ce rayon intime et réchauffant qui les éclairait à la hauteur des yeux, semblait alimenter la flamme de leur regard, la *jeunesse lumineuse sous leurs fronts transparents*, les couvre, les abriter, les garder du froid noir ventant dehors, des fantômes, des embûches, des misères, des terreurs, de tout ce que promène de sinistre une nuit d'hiver parisien au fond d'un quartier perdu."

L'écrivain arrive même à donner la sensation de ce qu'il voit, mais au lieu de chercher à provoquer cette sensation par les qualités physiques des mots — ce qui est un procédé d'un autre art, — il y tâche par la précision intellectuelle des vocables. La précision est telle qu'une image peu à peu surgit nette derrière les mots et c'est l'image qui impressionne. Voyez cette description de la mer boréale :

"Éternel soir ou éternel matin, il était impossible de le dire : un soleil qui n'indiquait plus aucune heure restait là toujours pour présider à ce resplendissement de choses mortes; il n'était lui-même qu'un autre cerne, *presque sans contour, agrandi jusqu'à l'immense par un halo trouble*.¹

Ne l'oublions pas, c'est ici la vraie poésie. La poésie n'est pas un art plastique, elle est un art intellectuel. Chez tous les peuples, pour "faire du nouveau", ou pour essayer d'atteindre le rêve fuyant, les poètes ont une fois ou l'autre demandé à la poésie ce que les arts de la couleur et du son peuvent seuls donner. Chaque fois qu'une de ces tentatives s'est prolongée, elle a eu des suites fâcheuses. Le symbolisme a sombré dans l'obscur, qui chez nous est l'absurde : les vers qui sont une musique et où l'esprit ne démêle aucune idée suivie, ne sont pas français. On dit que chez nos voisins — du nord et du midi — cette poésie a des maîtres et des admirateurs; il est possible : elle ne vivra jamais chez nous, notre langue n'est pas faite pour ces aventures.

Notre poésie, la véritable, part de l'idée précise pour arriver jusqu'à l'infini. Le vrai poète est celui qui parle à notre intelligence d'abord, qui peu à peu fait jaillir des idées toute la quantité d'har-

monie et de rêve qu'elles contiennent, et qui revient à chaque instant, dès qu'il côtoie l'obscur, à la clarté de l'intelligence. Il nous émeut parce que nous comprenons : notre cœur français ne peut aimer qu'après que notre esprit français a vu clair. Le vrai poète, celui qui sait les ressources et les limites de la langue, marche sur la terre solide avec des pieds lourds, et il a dans ses yeux la splendeur des étoiles.

Si on veut y réfléchir, on verra que ce réalisme idéaliste fait la saveur et l'originalité de la poésie française, depuis Ronsard jusqu'à Victor Hugo, et jusqu'aux poètes vivants qui comptent. On pourrait citer de nombreux exemples. Victor Hugo nous présente le semeur vêtu de haillons, qui jette son grain, le soir, dans les sillons, tandis que l'ombre qui s'allonge,

*"Semble élargir jusqu'aux étoiles
Le geste auguste du semeur."*

Le même poète, dans cette admirable épopée de *Plein Ciel*, décrit, en vrai prophète, la nef mystérieuse qui vole dans les airs, et qui porte en elle l'homme délivré de la pesanteur, en route pour tous les progrès. Il n'y a peut-être dans aucune langue de rêverie plus suggestive, plus illimitée; mais, à chaque instant, dès que l'esprit se perd dans le vague de l'éther, la description précise du navire aérien nous ramène au réel; enfin, tout cet océan flottant de rêves déchainés, est limité et contenu par quelques idées nettes qui se succèdent et se développent dans un ordre logique. Nulle part, Victor Hugo, avec des mots, n'a touché de plus près à la puissance du musicien; mais il est resté dans les limites de son art.

On songe à Pindare, qui suggère des visions avec des mots ailés, à Pindare dont il faut chercher les idées pour les trouver; mais, justement, Pindare écrivait des vers qui devaient être chantés, qui étaient déjà pleins de la musique future; il était à mi-chemin entre les arts qui ont des mots pour instruments et les arts qui usent des couleurs et des sons. Pindare n'aurait pas pu être Pindare dans la langue française.

Or, ce n'est là qu'une faiblesse apparente de notre langue. Elle oblige l'artiste à rester dans la lumière, ce qui est un bien; peut-être qu'il y a dans l'ombre des myriades d'êtres riches de substance; mais c'est la lumière seule qui les fait surgir à la vie; tout ce qui se trouve hors de l'arcade lumineuse est pour notre esprit comme s'il n'était pas, *in umbra mortis*.

* * *

La langue française reste dans les limites de l'art littéraire; elle est de bon sens. Mais elle ne dédaigne pas d'emprunter aux arts voisins quelque chose de leur force et quelques-uns de leurs effets. L'italien est plus musical, l'anglais plus pittoresque, l'allemand plus monumental : dans un juste équilibre le français prend à la musique, à la peinture, à la sculpture, à l'architecture, quelques-unes de leurs valeurs.

Comme la musique, la langue française peut suggérer des sentiments et des sensations par l'harmonie de ses mots et de ses phrases. On lui a souvent reproché d'être une langue sourde, sans sonorité et sans éclat. Au XVIII^e siècle, Déodat de Tovazzi, dans son *Excellence de la langue italienne*, avait fort insisté sur ce défaut. Voltaire lui répondit : "Vous nous reprochez les e muets comme un son triste et sourd qui expire dans notre bouche; mais c'est précisément dans ces e muets que consiste la grande harmonie de notre prose et de nos vers. *Empire, couronne, diadème, flamme, tendresse, victoire* ; toutes ces désinences heureuses laissent dans l'oreille un son qui subsiste encore après le mot prononcé, comme un clavecin qui résonne quand les doigts ne frappent plus les touches."

On ne saurait mieux dire. De nos jours, Novicow dans son *Expansion de la Nationalité française*, dit avec plus de justice que Tovazzi : "les mots français sont généralement d'une dimension agréable, ni trop longs, ni trop courts. Il y a aussi une juste pondération des consonnes et des voyelles. L'italien pêche peut-être par trop de sonorité. L'observation a une grande importance, venant d'un étranger.

Si de l'examen des mots, nous passons à la proposition et à la phrase, le même caractère musical nous apparaît. Ce qui fait la souveraine harmonie de la langue grecque, c'est cette abondance de proclitiques et d'enclitiques, de mots impalpables et muets, qui se glissent au travers des phrases, soutiennent les sons trop faibles, atténuent les sons trop criards, font une transition insensible entre les mots différents, et donnent à la musique de cette langue cette continuité souple qui est un charme. Pour qui en connaît bien les ressources, la langue française a un avantage analogue; elle a, aussi, ses enclitiques et ses proclitiques. Racine a écrit un vers admirable qui le prouve; ce vers se compose de monosyllabes, et quand il est bien dit, il a cependant la continuité sonore des belles phrases grecques :

"Le jour n'est pas plus pur que le fond de mon cœur." Par une savante combinaison des mots sourds et des mots éclatants, les maîtres de notre prose sont arrivés à une harmonie, aussi riche en sonorités, aussi variée dans ses nuances, que la musique des phrases latines, écrites d'après la loi du *cursus*. Bossuet, Chateaubriand, Flaubert, Loti ont fait de leurs périodes une phrase musicale. Voici une page de Chateaubriand qui est aussi riche qu'une page de Beethoven :

"Établie par Dieu gouvernante de l'abîme, la lune a ses nuages, ses vapeurs, ses rayons, ses ombres comme le soleil; mais, comme lui, elle ne se retire pas solitaire. Un cortège d'étoiles l'accompagne. A mesure que sur mon rivage natal, elle descend au bout du ciel, elle accroît son silence qu'elle communique à la mer; bientôt elle tombe à l'horizon, l'intersecte, ne montre plus que la moitié de son front qui s'assoupit, s'incline et disparaît dans la molle intumescence des vagues. Les astres voisins de leur reine, avant de plonger à sa suite, semblent s'arrêter suspendus à la cime des flots. La lune n'est pas plutôt couchée, qu'un souffle venant du large brise l'image des constellations, comme on éteint les flambeaux après une solennité".

On ne conteste guère à la langue française ses qualités pittoresques. Elle emprunte à la peinture l'art de suggérer les idées par la couleur, et à la sculpture la ligne plastique, le mouvement qui s'incline pour dessiner dans tous ses contours la figure des idées et des choses. C'est surtout depuis le Romantisme que nos écrivains sont devenus ainsi les rivaux des sculpteurs et des peintres. Il n'y a pas plus de couleur dans un tableau de Delacroix ou de Géricault que dans les grandes fresques de Victor Hugo, et, par la netteté du dessin et du modelé, par le relief des muscles, les hommes et les animaux d'un Leconte de Lisle ou d'un Hérédia sont des morceaux d'atelier.

Les classiques eux-mêmes n'ignoraient pas que la langue française a une force dans sa couleur et dans ses lignes. Bossuet a écrit cette phrase qui est un tableau net et frais : "Le soleil s'avancait et son approche se faisait connaître par une céleste blancheur qui se répandait de tous côtés : les étoiles étaient disparues et la lune s'était levée avec son croissant d'un argent si beau et si vif, que les yeux en étaient charmés" — et encore : "Figurez-vous une nuit tranquille et belle qui dans un ciel net et pur étale tous ses feux".

Quant aux ressources plastiques de la langue, nous savons quel usage La Fontaine, Molière, La Bruyère, et Saint-Simon en ont

fait. Voici, tracé par le terrible chroniqueur, le portrait de M. de Harley; ce n'est pas une description, c'est un travail de ciseau qui fouille la pierre et en extrait la statue vivante :

"M. de Harley était un petit homme vigoureux et maigre, un visage en losange, un nez grand et aquilin, des yeux beaux, parlants, perçants, qui ne regardaient qu'à la dérobée, mais qui fixés sur un client ou sur un magistrat étaient pour le faire rentrer en terre, un habit peu ample, un rabat presque ecclésiastique et des manchettes plates comme eux, une perruque fort brune et fort mêlée de blanc, touffue, mais courte, avec une grande calotte par-dessus. Il se tenait et marchait un peu courbé, avec un faux air plus humble que modeste, et rasait toujours les murailles pour faire place avec plus de bruit, et n'avancait qu'à force de révérences respectueuses et comme honteuses, à droite et à gauche, à Versailles".

Enfin, la langue française a pris quelque chose de ses procédés à l'architecture elle-même. Le monument solide et souple à la fois, adapté à son but et le dépassant par sa fantaisie, élancé et vigoureux, harmonieux et divers, bâti de matériaux inertes et soulevé par l'idée au-dessus de la matière, toujours jeune malgré le temps, le monument n'est qu'un ensemble de lignes combinées pour l'unité de l'effet; exécuté pièce à pièce, on le dirait coulé d'un seul bloc.

Or, certains de nos écrivains ont senti que notre langue a des qualités pour ainsi dire monumentales, et ils ont dressé dans leur prose des colonnes, des tours, des temples. Le Guez de Balzac s'est essayé à ces constructions; mais ses matériaux étaient friables, ils n'ont pas résisté au temps. D'un mouvement aisé et majestueux, sans y tâcher, Bossuet a dressé de graves monuments. Moins patients, trop fiévreux, les modernes, sauf peut-être Chateaubriand et Lamennais, ont dédaigné ce travail ou n'y ont pas réussi. Je citerai en exemple une phrase bien connue de Racine, qui pourrait servir à définir le genre, tant elle est "monumentale", contemporaine par son aisance sévère de la colonnade du Louvre :

"Dans cette enfance, ou pour mieux dire dans ce chaos du poème dramatique parmi nous, votre illustre frère (Corneille), après avoir quelque temps cherché le bon chemin, et lutté, si j'ose ainsi dire contre le mauvais goût de son siècle, enfin, inspiré d'un génie extraordinaire et aidé de la lecture des anciens, fit voir sur la scène la raison, mais la raison accompagnée de toute la pompe, de tous les ornements dont notre langue est capable, accorda heureusement la vraisemblance et le merveilleux, et laissa bien loin derrière lui tout

ce qu'il avait de rivaux, dont la plupart désespérant de l'atteindre, et n'osant plus entreprendre de lui disputer le prix, se bornèrent à combattre la voix publique déclarée pour lui, et essayèrent en vain par leurs discours et par leurs frivoles critiques de rabaisser un mérite qu'ils ne pouvaient égaler".

Richard Wagner a rêvé d'un art total qui comprendrait tous les arts, poésie, peinture, sculpture, architecture, musique, et il a cru le réaliser dans le drame lyrique. Ce rêve dépasse la condition humaine : l'art est un dans l'inspiration et dans le but, mais il se divise en espèces aussi diverses que les moyens d'expression. Ces espèces voisinent et se prêtent un mutuel concours en restant dans leurs frontières respectives. C'est une loi de salut. Il me semble que la langue française, mieux que les autres, s'est soumise à cette loi : elle demande aux arts voisins le secret de leur séduction, et elle en use chez elle, dans son domaine, avec mesure, avec bon sens.

III

La langue française est riche et belle. Mais pour voir ses qualités il faut l'aimer : seuls les yeux qui aiment peuvent percevoir la beauté.

L'aimer, c'est s'occuper d'elle. On s'est moqué abondamment de ces philologues mondains du XVII^e siècle, qui prenaient garde qu'un *qui* ne heurtât une diphtongue, qui regrettaient un mot douteux au jugement, qui disputaient sur *car* et *pour ce que* et traitaient cette affaire de lexique comme celle de deux peuples voisins qu'il faut accorder. Assurément ces pédants étaient ridicules, mais leur pédantisme est respectable : ils rendaient à la langue française les assiduités qui lui sont dues et ils ont contribué par leurs scrupules naïfs à faire de cette langue un instrument de précision.

Il faut avoir pour elle un peu de ce culte minutieux d'autrefois. Elle le mérite. Tous ses mots sont sacrés. Les détourner de leur sens, les bousculer, les dépecer, les abrégier, les allonger, les défigurer, c'est un véritable crime.

Il faut la respecter et l'aimer dans son histoire et dans sa tradition. Il faut l'aimer telle qu'elle est, même si elle nous paraît bizarre ou surannée, comme on aime les rides d'une personne chère. Ces vieux mots qui nous semblent aller contre la logique, sont une création de l'histoire : ils sont riches de toutes les âmes des grands écrivains qu'ils ont exprimées. Ils ne sont pas — comme le croient les logiciens de la grammaire qui veulent tailler dans la langue des

avenues droites — ils ne sont pas des objets morts, des articles de dictionnaire. Le dictionnaire est un herbier; il contient tous les mots, mais à l'état de cadavres; le mot n'a jamais le sens du dictionnaire; il a le sens vivant que l'artiste lui donne; il vit parce que l'artiste l'a voulu et a fait de lui le dépositaire de ses secrets. Il faut donc l'aimer tel qu'il est, avec sa physionomie traditionnelle, parce que s'il était autrement, il ne serait plus.

Cet amour de la langue d'autrefois n'empêche pas d'innover : une langue qui vit se transforme sans cesse avec les âmes et avec les civilisations. L'usage, ici, est souverain maître, assure-t-on, et je n'y contredis point. Mais il y a un bon et un mauvais usage, comme Vaugelas l'avait déjà remarqué de son temps. Le tout serait de savoir quel est le bon usage et quel est le mauvais; et si on sent la distinction, il est malaisé de la définir avec des mots. L'usage populaire n'est pas toujours le mauvais usage et les philologues ne représentent pas toujours le bon. L'ignorant peut rencontrer le vocable nouveau qui restera, et le savant peut créer un monstre qui doit périr. En général, le lettré qui est nourri des meilleurs écrivains du passé, et qui parle spontanément, est bon juge en la matière. Pour apprécier les mots nouveaux on ne raisonne pas, non plus que pour apprécier les vins : c'est affaire de dégustation, et ceux qui ont le goût bon ne s'y trompent point.

C'est sur ce point spécialement — l'histoire de notre langue nous le montre — que le rôle de l'Académie Française a été fécond. Conservatrice par nécessité, elle a défendu la langue traditionnelle : pour accepter les mots nouveaux, elle attendait qu'ils eussent fait leurs preuves; ceux qui étaient bien français, s'acclimataient en France, poussaient des racines dans le sol et s'imposaient; ceux qui étaient étranges et mal venus tombaient parce qu'ils ne pouvaient pas vivre. L'Académie constatait la vitalité des premiers et la mort des seconds; elle donnait un titre légal aux uns et condamnait les autres. Ainsi, tout le monde se sentait à l'aise : la tradition était protégée contre les novateurs intempérants, et les novateurs osaient librement, leurs expériences ne devant nuire à personne, si ce n'est peut-être à eux-mêmes. L'Académie conservait ainsi le visage de la langue française.

Hélas ! nous vivons en un temps, où dans ce travail de conservation, elle est débordée. Toutes sortes de dangers menacent la langue française. Les langues étrangères entrent chez nous avec

les modes étrangères et avec les étrangers; elles altèrent par le mélange la beauté traditionnelle de notre idiome.

Les journalistes ont créé à l'usage de la foule une langue industrielle qui se vend au rabais, et qui déprécie la langue de bon aloi avec laquelle nos enfants finissent par la confondre. Le collègue, le quartier latin, le boulevard, le café concert, le théâtre, ont imaginé un langage spécial où les vieux mots sont déformés comme une figure humaine dans une lentille convexe; et, ce parler étrange, étant devenu une marque de supériorité, s'est imposé aux badauds qui sont nombreux et que nous appelons d'un mot nouveau des "snobs". Les plus érudits des lettrés, issus des grandes écoles de "culture", qui devraient protéger la langue, la compromettent par une phraséologie, inutile, prétentieuse, où elle s'épaissit et s'alourdit, sans rien gagner en solidité. Enfin, les félibres — dont le patriotisme local est si touchant — niant toute évolution historique, prétendent ressusciter les dialectes tels qu'ils étaient à une heure de leur passé; ils ne comprennent pas que ces dialectes existent, vivants, mais élaborés et transformés dans la langue nationale; et, si leur prétention régionaliste est sans danger, il reste cependant que, par eux, les patois s'infiltrèrent çà et là dans la langue française.

Ainsi donc, comme au temps de Du Bellay et de Ronsard, ces vrais Français, il faut défendre la langue française. Elle est si belle qu'il y a de la joie à se battre et même à souffrir pour elle. Toute l'âme de nos pères vit en elle et par elle. Elle a dit leurs rêves de tendresse, leurs amours, leur patriotisme, leur gaieté, leurs colères, leurs tristesses, leur foi. Elle a dit ce qu'il y a eu de plus profond dans le cœur d'une Jeanne d'Arc, d'un Corneille, d'un Lamartine, d'un Pasteur. Quelle que fut la hauteur de l'idéal français à toutes les heures de l'histoire, elle a été capable de le traduire et de le proclamer à la face du monde. Ceux qui savent et veulent être bons Français, l'aiment pour ce passé, pour son charme toujours jeune, pour sa fécondité; ils l'étudieront, la parleront dans sa pureté, et, par respect pour son intégrité, ils ne lui demanderont d'exprimer que la vérité, la beauté et la bonté.

J. CALVET,

Agrégé de l'Université, professeur à l'Institut catholique de Paris.

APERÇU HISTORIQUE DU DROIT PRIVÉ BRETON

Etudié dans son développement historique le droit privé breton correspond aux trois phases de l'histoire de Bretagne. Il comprend donc une période bretonne, une période féodale, une période provinciale.

*La période bretonne s'étend du cinquième siècle au dixième siècle.*¹

Bien que les sources du Droit breton proprement dit soient assez limitées (quelques cartulaires et quelques chroniques), le Droit breton apparaît cependant, dès l'époque mérovingienne, comme un droit national, ni romain, ni germanique. Si certaines infiltrations germaniques² s'y font sentir à l'époque carolingienne, elles n'affectent que le pays gallo.

En effet, le fait capital de cette période est la distinction qui s'opère entre la *Haute Bretagne* ("pays gallo") et la *Basse Bretagne* ("pays breton"), par suite de la persistance, dans la partie orientale de la péninsule, des éléments gallo-romains et francs.

Cette distinction des deux Bretagnes qui est très intéressante au point de vue linguistique, retient notre attention juridique en ce qui concerne le régime foncier.

En effet, à la fin du neuvième siècle le régime de la Haute-Bretagne est celui des provinces françaises limitrophes mais le régime de la Basse-Bretagne, complètement différent, a gardé son caractère particulier: en émigrant du pays de Galles au cinquième siècle les Bretons apportèrent en Basse-Bretagne une tenure des terres particulière: le domaine congéable ou bail à convenant, qui resta propre au "pays breton" et ne put jamais s'implanter dans le "pays gallo."

J'étudierai séparément cette forme originale de la tenure des terres, afin qu'on en puisse suivre le développement historique sans être arrêté par les divisions nécessaires de mon plan.

La période féodale, qui s'étend du dixième siècle au seizième siècle, se subdivise en deux phases distinctes: la première correspond

¹ Le cinquième siècle correspond à l'immigration en Bretagne des bretons insulaires, le dixième siècle à l'organisation du Duché de Bretagne et à l'établissement définitif de la féodalité.

² Sensibles dans le cartulaire de l'Abbaye de Redon.

à la série des ducs bretons et normands, la seconde à celle des ducs capétiens. Celle-ci est l'époque des infiltrations françaises, celle-là des infiltrations normandes.

De l'une et de l'autre phase nous sont parvenus deux documents importants: L'"Assise au Comte Geffroy" et la "Très Ancienne Coutume de Bretagne."

L'"Assise au Comte Geffroy"³ fut une assise proposée en 1185 par le Comte Geffroy Plantagenêt à une assemblée de prélats et de barons bretons, qu'il avait réunis à Rennes et qui jurèrent de l'observer.

C'est le plus ancien texte qui nous soit parvenu sur les successions féodales et sur l'indivisibilité des fiefs.

Le but de cette Assise était d'assurer en Bretagne d'une part, le Service militaire féodal en concentrant le fief dans les mains de l'ainé, d'éviter, d'autre part, la ruine des maisons seigneuriales, que des partages répétés n'auraient point manqué d'entraîner.

Le Comte Geffroy emprunta aux coutumes anglo-normandes ce principe de l'indivisibilité des fiefs.⁴

L'Assise établit donc un certain droit d'ainesse, mais celui-ci ne présentait pas un caractère universel. Toutes les terres nobles ne se gouvernaient pas selon l'Assise, qui ne mentionne dans son texte que les baronnies et les fiefs de chevalier.

On entendait alors par baronnies les grandes terres placées dans la mouvance directe du duc de Bretagne (baronnie de Porhoet, baronnie de Rohan etc). Les fiefs de chevalier étaient les fiefs chargés du service militaire, ceux qui devaient un chevalier (à rapprocher des fiefs de haubert en Normandie).

En ce qui concerne ces baronnies et ces fiefs de chevalier les dispositions de l'Assise peuvent se résumer ainsi:

1) La seigneurie entière était attribuée à l'ainé (ainé des mâles et à défaut l'ainé des filles)

2) Les puînés ne succèdent pas; ils n'ont droit qu'à une simple provision viagère servie par l'ainé. Cependant, dès 1204 apparaissent des dérogations à la règle: "partage à viage," parfois "partage en héritage" c'est-à-dire fait en pleine propriété. Seul le titre restait indivisible, "d'une baronnie on n'en peut faire deux."

³ Voir l'étude de M. Planiol dans la Nouvelle Revue historique de Droit (1888)

⁴ Il existait déjà une *tendance* à ne plus partager les grandes seigneuries. Voir Aubergé, cartulaire de Fougères.

3) Les filles ne succèdent pas (si ce n'est l'exception du paragraphe 1), mais elles doivent recevoir un *maritagium*, dot fournie sur la terre elle-même dont une partie leur est donnée en pleine propriété.

Quant aux autres terres nobles elles se partageaient en fait.

L'Assise au Comte Geffroy contient d'autres dispositions intéressantes, notamment en ce qui concerne le bail seigneurial.

Lorsque le vassal mourait en laissant un enfant mineur, il était évident que cet enfant mineur était incapable de servir le Seigneur: celui-ci ne pouvait le recevoir en foi et hommage. Le fief aurait dû faire retour au Seigneur, mais la coutume appliqua d'autres solutions plus favorables au mineur.

Le premier procédé fut celui du bail familial: faire gérer le fief par un des parents du mineur jusqu'à la majorité du mineur; à ce moment celui-ci sera en âge de porter foi et hommage au Seigneur, et les choses reprendront leurs cours normal.

Ce système fut violemment combattu par les Seigneurs, dont il ne servait pas les intérêts. Aussi fut-il remplacé peu à peu par le bail seigneurial, qui confiait au Seigneur la jouissance du fief pendant la minorité du vassal.

Prise dans ses dispositions générales l'Assise n'éprouva guère de changements jusqu'au seizième siècle. Il est vrai qu'à cette époque on n'en parlait plus, mais elle avait passé dans la coutume. Ce n'est qu'en 1580⁵ que son système fut renversé.

Après Geffroy les ducs de Bretagne continuèrent à promulguer des Assises, mais l'intérêt de leurs ordonnances s'efface devant le long et important document que l'on désigne sous le nom de "Très Ancienne Coutume de Bretagne."

La Très Ancienne Coutume de Bretagne date de la période des ducs capétiens, vers 1330 (règne du duc Jean III).

Ce n'est pas un texte législatif mais une oeuvre coutumière d'auteurs inconnus qui mêlèrent aux usages de Bretagne des connaissances de Droit romain et de droit canon alors en grande vogue.

Elle acquit peu à peu un caractère officiel; le duc François II la cite dans une de ses ordonnances, ce qui équivaut à une véritable confirmation.

Ce n'est point un code sec, mais un *livre* présentant de réelles qualités littéraires. C'est une coutume autant qu'un catéchisme

⁵ Date de la rédaction de la Nouvelle Coutume de Bretagne, sous Henri III.

et un livre de morale. La foi des auteurs est vive et ils l'affirment chaque fois qu'ils en trouvent l'occasion.

La Très Ancienne Coutume de Bretagne comprend 336 chapitres⁶ répartis un peu arbitrairement en 9 parties, embrassant tout le droit privé et même une partie du droit public de la Haute-Bretagne.

Il n'est pas possible, au cours d'un aussi bref essai, d'étudier les dispositions particulières, pourtant très intéressantes de la Très Ancienne Coutume. Cependant il est indispensable de signaler, parmi les institutions juridiques qu'on y trouve exposées, deux institutions, propres à la Bretagne, sinon dans leur principe, du moins dans leur organisation: d'une part les "appropriances par bannies" qui furent en usage jusqu'à la Révolution, d'autre part le "droit de finport" qui devait disparaître au quinzième siècle.

On entendait par "appropriances par bannies" différents procédés ayant pour but de donner à une acquisition immobilière une force inébranlable, en la protégeant à jamais contre les nombreuses causes d'éviction, de résolution ou de retrait, qui pouvaient la menacer. C'est en somme une sorte de purge de droits réels.

Deux conditions étaient requises pour l'appropriance: l'aliénateur devait avoir par lui-même possession d'an et jour, il devait mettre l'acheteur en possession réelle.

Cela étant, on procédait aux trois formalités de l'appropriance. La première consistait en trois bannies ou criées faites par un "sergent bannier," soit à l'issue de la grand'messe, soit au jour du marché, à un intervalle d'une semaine chacune. La seconde formalité comprenait les requêtes ou notifications adressées par le sergent bannier aux parents du vendeur qui auraient pu exercer le retrait des biens vendus (retrait lignager). Quant à la troisième formalité elle consistait en la certification des bannies qui était faite par la cour de justice compétente (en l'espèce celle du Seigneur haut justicier).

Les effets de l'appropriance étaient les suivants:

Si les intéressés étaient absents du Duché au moment des bannies, il ne pouvait y avoir appropriance. L'acquéreur pour être à l'abri de leurs réclamations devait posséder pendant l'an et jour.

Si les intéressés étaient présents au Duché, ils devenaient forclos au bout de 8 jours.

⁶ Voir l'étude de M. Planiol sur la Très Ancienne Coutume de Bretagne.

D'une façon générale l'appropriance éteignait toutes les actions par lesquelles l'immeuble aurait pu être enlevé à l'acquéreur pour une cause antérieure à l'acquisition. La Très Ancienne Coutume admet même que l'appropriance privait le vendeur de la faculté de réclamer le prix non payé et qu'elle empêchait le véritable propriétaire de revendiquer sa chose vendue par autrui.

Quant au "droit de finport" il avait pour but "de terminer, de liquider d'une façon définitive un procès intenté à raison d'un fait délictueux ou dommageable, de façon qu'un membre quelconque de la famille du demandeur, ayant qualité pour se plaindre, soit mis dans l'impossibilité juridique de reprendre une nouvelle poursuite" —ou si l'on préfère cette autre définition: le nom de finport désigne l'obligation imposée à tout demandeur en justice de mettre en cause, dans certaines matières civiles et criminelles, tous ceux de ses parents qui pourraient éventuellement intervenir au procès. Faute par le demandeur de le faire, le défendeur n'était pas tenu de répondre.

Il y a là un exemple curieux de solidarité familiale et de responsabilité collective, que l'on retrouve dans les lois galloises.

Le finport s'appliquait en matière criminelle et en matière civile. Pour qu'il y ait lieu à finport en matière criminelle il fallait que la victime fut morte, sinon il lui aurait appartenu, à elle seule, de se plaindre, mais si la victime était morte tous les parents, jusqu'au degré de cousin germain inclus, étaient invités à faire valoir leurs griefs.

En matière civile la Très Ancienne Coutume ne prévoit le finport qu'en matière d'héritage. Le cas prévu est celui d'un héritier qui assigne un défendeur en justice en raison d'un fait dépendant de la succession. Si des réclamations d'autres héritiers sont à craindre, le demandeur (ici l'héritier) est tenu de "finporter" de ses parents, c'est-à-dire d'obtenir d'eux qu'ils se portent parties au procès, réclament ce qu'ils ont à réclamer, et s'engagent par cela même à ne plus agir dans la suite contre le défendeur à raison du même fait.

Une pareille procédure suscitait des procès de famille à famille, d'interminables longueurs, et de flagrantes iniquités ⁷

La période provinciale s'étend du seizième siècle à la Révolution. La Bretagne est une province du Royaume de France depuis le

⁷ On cite comme application mémorable le duel de Beaumanoir et de Tour-nemine (20 décembre 1386)

traité d'Union (4 août 1532) conclu avec le Roi François 1er par les Etats de Bretagne assemblés à Vannes.

L'influence française se manifeste tout d'abord par la première rédaction officielle de la Coutume de Bretagne, qui fut ordonnée par François 1er en 1539.

Les discussions eurent lieu à Nantes. Une première rédaction, trop obscure, fut remplacée par une seconde comprenant 636 articles et 24 chapitres.

On y retrouve la Très Ancienne Coutume de Bretagne écrite en une langue plus souple et plus claire, mais sans modification quant au fond.

Citons un phénomène curieux qui se présenta à propos des successions nobles régies par l'Assise au Comte Geffroy: on conserva en pratique le système de l'Assise mais on évita de la nommer "parce que, remarque le procès-verbal, ces mots n'étaient pas bien entendus au dit pays et engendraient plusieurs procès."

Une discussion assez vive s'éleva au sujet de l'article permettant aux roturiers d'acquérir des fiefs nobles en Bretagne en payant simplement un droit de rachat au roi, outre les autres droits seigneuriaux. L'affaire fut renvoyée "au roi et à son conseil privé pour y ordonner selon son bon plaisir."

On donne à cette nouvelle rédaction de la Très Ancienne Coutume de Bretagne, le nom d'*Ancienne Coutume*.

Son commentateur, Bertrand d'Argentré ne manqua point d'en montrer toutes les imperfections et toutes les lacunes.

Aussi Henri III, dès 1575, donna-t-il l'ordre de rédiger à nouveau la coutume de Bretagne.

Cette nouvelle rédaction, par suite des guerres de religion n'aboutit qu'en 1580. La discussion en eut lieu à Rennes en Avril 1580; on assigna "tous les évêques, barons, comtes.....et habitants d'icelui pays d'envoyer les usances et coutumes locales dont ils voulaient se prévaloir."

La publication des articles eut lieu à Ploërmel en octobre 1580. On ajouta au cahier des coutumes générales les usances locales de Rennes, Goëlo, Nantes et Vannes; on ajourna à plus tard l'examen des mémoires présentés par les seigneurs de Basse-Bretagne au sujet de leurs domaines congéables.⁸ Cette nouvelle rédaction de

⁸ Voir l'étude spéciale sur le domaine congéable à la fin de cette étude.

la Coutume de Bretagne prit le nom de *Nouvelle Coutume*. Elle fut en vigueur jusqu'à la Révolution.

Elle comprend de nombreuses modifications à l'Ancienne Coutume, qu'il ne nous est pas possible malheureusement d'étudier ici.⁹ Disons cependant que la Nouvelle Coutume comporte la suppression de l'Assise au Comte Geffroy, c'est-à-dire de l'indivisibilité des fiefs: désormais les puînés recevront leur part de terres en héritage, c'est-à-dire en pleine propriété.

Parmi les commentateurs de la Nouvelle Coutume on doit citer: Bertrand d'Argentré, qui dès 1581 abandonne l'Ancienne Coutume — en 1659 P. Hénin qui publie un "commentaire" — en 1745 Poullain du Parc, le Pothier rennais.

Tel est dans ses grandes lignes historiques le droit privé breton.

Au début de cet essai je me suis réservé d'étudier à part l'une des formes bretonnes les plus originales de la tenure des terres: le bail à convenant ou domaine congéable, qui est resté spécial à la *Basse-Bretagne*. J'ai cru que je ferais ainsi mieux ressortir l'intérêt de cette étude particulière et l'on ne m'en voudra pas trop, j'espère, si je ne l'ai point fait entrer dans le cadre des divisions historiques de cet essai. Nous connaissons ce bail à convenant ou domaine congéable d'après les usements locaux de Broërech, de Porhoët — et particulièrement celui de Rohan. Ils avaient été rédigés pour pouvoir être produits et discutés à Rennes, en 1581, après la publication de la Nouvelle Coutume. La discussion n'aboutit point, et ils ne reçurent pas de sanction législative.

On entend par bail à convenant — ou domaine congéable — un contrat par lequel le propriétaire d'un héritage transportait à un tiers, moyennant redevance, à la fois la *jouissance* du tréfonds avec le droit d'y faire certaines améliorations, et la *propriété* des édifices et superficies actuellement existants; il ne se réservait que la propriété du tréfonds et la faculté perpétuelle de *congédier* le tenancier en lui remboursant la valeur des superficies et des améliorations qu'il aurait faites.

Bien que l'origine de ce contrat soit controversée, il semble falloir admettre qu'il fut apporté au cinquième siècle par les Bretons du pays de Galles.

Le domaine congéable prit une telle extension en Basse-Bretagne qu'il devint la tenure de droit commun pour les roturiers — en

⁹ Consulter sur cette question l'étude de M. Chénon.

effet, tout en conservant la faculté de posséder des fiefs ou des censives, les roturiers de Broërech et de Rohan étaient présumés *domaniers* jusqu'à preuve du contraire.¹⁰

Trois éléments entrent donc dans le domaine congéable;

1. Rétention d'une espèce de seigneurie foncière "pour raison de quoy le bailleur est appelé Seigneur foncier." En effet sous l'influence de la féodalité on avait fini par considérer la tenue convenancière comme noble vis-à-vis des bailleurs, ceux-ci, transformés ainsi en véritables seigneurs, avaient comme tels imposé aux *domaniers* de nombreux droits féodaux: justice civile et quelquefois criminelle, banalité du moulin seigneurial, diverses corvées.

2. Propriété de la superficie et jouissance personnelle du tréfonds, acquises par le *domanier* moyennant le paiement d'une rente annuelle (rente convenancière ou convenant). En sa qualité de propriétaire des superficies le *domanier* a le droit d'en faire ce qu'il veut: les aliéner, les hypothéquer.

3. Faculté de congément appartenant au bailleur contre le tenancier — mais le seigneur foncier ne peut en user que sous la condition de rembourser intégralement au tenancier ses droits superficiaires, sur le pied d'une estimation faite par experts ou priseurs.

Le tenancier était donc toujours exposé à une éviction. Il ne pouvait tenter aucune entreprise agricole sérieuse. Le domaine congéable était un obstacle à l'agriculture. Aussi en 1556 Henri II rendit-il un édit abolissant en Bretagne le domaine congéable et le transformant en fief ou censive¹¹ mais cet édit se heurta aux protestations du Parlement de Rennes, si bien qu'il ne fut appliqué qu'aux domaines congéables appartenant au Roi.

Au dix-septième et au dix-huitième siècle les *domaniers* se virent traiter avec rigueur: ils ne pouvaient obtenir un peu de sécurité qu'en payant fort cher des "baillées d'assurance" ou promesses d'être laissés en possession pendant un temps convenu.

Enfin, vers 1765, la clause de ne pas congédier devint de style, à charge pour le *domanier* de payer chaque neuvième année un droit convenu.

Quelles étaient les règles de succession applicables au bail à convenant?

¹⁰ C'est donc au détenteur à faire la preuve que sa tenure est féodale, par exemple, et non convenancière, — et cette preuve il ne peut la faire que par titres et non par possession.

¹¹ Ce qui permettait au pouvoir royal de percevoir des droits de mutation, tels que rachat, lods et ventes.

On peut distinguer, d'après les usements de Rohan, trois principes fondamentaux:

- 1) Indivisibilité de la tenue convenancière.
- 2) Son attribution au juveigneur, c'est-à-dire au plus jeune (privilège de maineté).
- 3) Réversion au seigneur en cas de déshérence: à défaut d'enfants la tenue ne passait pas aux collatéraux du colon défunt, mais faisait retour au seigneur foncier. Par exception les frères et soeurs du colon pouvaient lui succéder, puis la jurisprudence finit par admettre également les père et mère du domanier¹².

Qu'est devenue cette institution originale sous la Révolution?

D'après un décret du 7 juin 1791 les baux à convenant présents furent maintenus avec certaines modifications¹³; l'indivisibilité notamment fut abolie: les superficies durent être partagés comme les immeubles suivant les règles de la Coutume de Bretagne, d'où la suppression du privilège du juveigneur.

Quant aux baux à venir ils restaient permis mais devaient être rédigés par écrit: les conventions des parties étant la seule règle. Le droit de congément ne pouvait s'exercer qu'à la St-Michel; le domanier acquérait le droit de congément réciproque, c'est-à-dire qu'il pouvait forcer le propriétaire foncier à le congédier en lui remboursant la valeur des superficies.

Un décret du 27 août 1792 supprima le domaine congéable: le domanier devenait propriétaire du fonds. Mais, sous le Directoire, la loi du 9 Brumaire an VI, qui est toujours en vigueur, abrogeait le décret de 1792 et rappelait celui de 1791.

Depuis lors le bail à convenant s'est toujours maintenu, mais en perdant sans cesse du terrain. On prétend que 15,000 à 20,000 Bretons seraient encore intéressés à ce contrat.

J. DELALANDE.

Licencié ès lettres et en droit

¹² La chute en déshérence présentait cet effet regrettable d'éteindre le douaire que la veuve d'un colon pouvait prétendre sur la tenue de son mari précédé.

¹³ Relatives au moulin seigneurial, aux corvées, à la déshérence. On se rappelle que la nuit du 4 août 1789 avait amené l'abolition des justices seigneuriales.

NOTRE-DAME DE MONTRÉAL (1)

LES CLOCHES

Le 16 juin 1683, "Messire François Dollier de Casson, grand-vicaire de Monseigneur l'Illustrissime et Révérendissime Evêque de Québec et Supérieur du Séminaire de Mon-réal bénit la cloche de l'église paroissiale de Ville-Marie dont le sieur Anthoine le Febvre de la Barre, Seigneur du dit lieu et conseiller du Roy en ses Conseils, Gouverneur et son Lieutenant général en toutes les terres de la nouvelle France et Acadie fut le parain et Madame Elisabet Souart femme de Mons. de Longueil la maraine. On donna à la cloche le nom d'Anthoine-Elisabet. Elle avait été donnée par Monsieur l'abbé de Fancamp, et quand elle fut bénite Louis Chevalier et Derrois étaient marguilliers."²

De toutes les cloches de Notre-Dame, celle-là est la première dont nous sachions le nom. Il est fort probable que la chapelle en écorce et celle qui suivit, en planche, construites à la pointe à Callières, avaient leur cloche. Il est sûr que la chapelle de l'Hôtel-Dieu, où les offices paroissiaux eurent lieu, à partir de 1656, était surmontée d'un élégant clocher abritant deux cloches. Nous ignorons leurs noms, la date de leur baptême et la qualité de leurs parrains. Tout au plus pouvons-nous dire que ces cloches étaient de fabrication française, comme l'*Antoine-Elisabeth* qui servit à l'église commencée en 1672, rue Notre-Dame.

Jusqu'en 1728, la paroisse se contenta de cette seule cloche, mais le 12 juin de cette année-là, le sieur Pierre de la Tour, fondeur, s'engage devant MM. de Belmont et de Lescoat, p.s.s.³ et devant les Marguilliers, à fondre une cloche de 1200 livres, la Fabrique lui fournissant les matériaux et lui promettant pour la façon 400 livres; de plus sa pension, à raison de 15 francs par mois.

Les matériaux, c'était d'abord le métal, qu'on se procura à la Longue-Pointe,⁴ et de la vieille *mitraille*, achetée à la Soeur Quenet;

¹ Voir les trois articles précédents dans les fascicules 23-25-27.

² Archives de la Fabrique de Notre-Dame.

³ Le texte porte : LESCOUADE.

⁴ Maintenant le quartier Mercier, paroisse Saint-François d'Assise.

de la brique et de la terre pour construire le four; du bois afin d'abriter la cloche. Quand le coulage fut terminé la cloche fut pesée, puis au commencement de septembre,⁵ montée dans la tour.⁶ En ces deux occasions, on fit faire *bonne chère* et l'on servit du cidre, aux sentinelles, aux ouvriers et au fondeur.⁷

Le nom de cette cloche ne nous est pas parvenu; pas plus d'ailleurs celui d'une autre de 700 livres que fit le Sieur de la Tour, en septembre 1730, à la demande de MM. de Belmont, Déat et Chèze, p.s.s. Cette fois, les conditions étaient moins avantageuses pour le fondeur: on lui offrait 30 livres de numéraire pour cent livres de métal, et 10 livres pour sa pension pendant un mois. Cependant, on promettait de le rémunérer généreusement pour toute journée supplémentaire.

Quarante ans plus tard, on eut besoin d'une autre cloche, et le Sieur de la Tour étant mort probablement, on s'adressa, le 6 septembre 1767, à James Henderson.⁸ Celui-ci s'engagea à fondre une cloche de 1500 livres françaises, — il faut préciser, nous vivons après la Conquête. — à raison de 16 sols tournois (ou coppers) pour chaque livre de métal. Il la fondrait, ainsi que d'autres dont la ville a besoin, dans la chapelle de Ste-Anne, c'est-à-dire dans le bas-côté de l'église, sur la Place d'Armes. On ne sait quelles circonstances obligèrent à transformer ce lieu en fonderie.

Le résultat fut-il insuffisant? On est porté à le croire quand on s'aperçoit que pendant quelque temps la fabrication indigène est abandonnée et les commandes de cloches envoyées en Angleterre.

C'est ainsi que, le 28 août 1768, M. Montgolfier bénit la *Jacques-Joseph*, de 630 livres, auson clair et riche, venue de Londres. Jacques Porlier, négociant, en fut parrain, et Marie-Josephte Hervey (Mme P. Guy) marraine.

Bientôt va commencer la longue série des fêlures et cassures dont les cloches de Notre-Dame furent les victimes. Le 16 juin 1771, il devint nécessaire d'en remplacer une. Heureusement, à la fin du même mois, une nouvelle arrivée, de 444 livres, mit la Fabrique à l'aise. Ce n'est pourtant qu'en septembre 1772⁹ qu'elle fut montée

⁵ Peut-être le 13.

⁶ La tour avait été construite entre 1723 et 1725, mais elle ne portait pas encore de flèche.

⁷ La facture du fondeur est rédigée en une orthographe des plus fantaisistes.

⁸ Certains documents disent Jacques Anderson.

⁹ Cette année est aussi marquée par la bénédiction d'une cloche pour Bon secours.

dans le clocher, et la fêlée, descendue, pour être jointe à l'ancienne mitraille et expédiée à Londres. C'est elle, sans doute, qui revint, l'année suivante, pesant 928 livres, et qui fut baptisée sous les noms de *Thomas-Marguerite*, par M. Montgolfier; M. Thomas Dufy Desauniers, agissant comme parrain, et Marguerite Robert, Dame Jacques LeMoyne, comme marraine.

Et nous voici devant un petit problème historique qu'il faut essayer de résoudre. La tradition, les journaux du temps, et même les archives affirment que, en 1847, une des anciennes cloches de Notre-Dame, du nom de *Charlotte*, fut donnée à Saint-Patrice. Si l'on lit d'un peu près les journaux de 1843 qui donnent l'inventaire du vieux clocher, démoli en août de la même année, on apprend que la première de ses cloches, pesant 2167 livres, avait été fondue à Londres, en mars 1774, et expédiée à M. Foretier, pour la Fabrique qui la paya £167-11-10. C'est, à n'en pas douter, la fameuse *Charlotte*. Mais les choses s'embrouillent lorsqu'on observe que la seule cloche dont le nom se rapproche de celui-là, — la *Charlotte-Olivier*, bénite par Mgr Jean-Olivier Briand, en 1772, — et dont mention soit faite dans les Délibérations de la Fabrique, était destinée à Bonsecours et ne pesait que 445 livres... Le mystère s'obscurcit encore quand on constate que les deux baptêmes de cloches de 1771 et de 1773 sont consignés aux Archives, et qu'un silence complet couvre toute l'année 1774... Un seul indice nous reste, et sans doute il suffit, c'est que, dans le compte-rendu du Marguillier en charge pour cette année-là, se trouve l'entrée suivante: "29 novembre: payé à M. Foretier 806 livres 8 (monnaie française, i.e. 167-11-10 livres sterling) pour solde d'une cloche." Nous reconnaissons la *Charlotte*.

Baptisée comme les autres, elle alla rejoindre ses soeurs anglaises et canadiennes, dans le clocher. Nous savons que, en 1797, elles étaient cinq,¹⁰ vraiment belles, mais ayant le tort de sonner tout le temps. Dix ans plus tard, leurs habitudes n'avaient pas changé, puisque un voyageur,¹¹ après avoir rendu hommage à leur *beau son grave*, se plaint qu'on les sonne au petit bonheur et si souvent que c'est une fatigue pour les voisins: il logeait au Montreal Hotel, Place d'Armes.

¹⁰ *Travels through Lower Canada*, par Isaac Weld (1795-96-97).

¹¹ "*Lambert's America* (1806-7-8)".

Un si fréquent usage exigeait une endurance que toutes les cloches n'avaient point. Aussi voyons-nous, à la date du 17 mai 1818, que l'une d'elles est cassée et donc inserviable. Ordre est donné d'en faire fondre une nouvelle de 15 à 1600 livres, à la *nouvelle-fonderie*, près de la ville, et une seconde de 1000 livres, pour remplacer la plus petite. Cette dernière sera gardée comme cloche de secours, en cas de fêlures possibles. En novembre, les deux cloches sortaient de la *Phoenix Foundry* de Guy Warwick & Co ¹²; et le 19 du même mois la *Pierre-Marie-Marguerite*, de 1668 livres, ayant pour parrain Pierre Berthelet, et pour marraine Catherine Viger, son épouse, et la *Marie-Henriette*, de 1154 livres, ayant pour parrain et marraine N.-B. Doucet, et Demoiselle Kember, son épouse, étaient toutes les deux baptisées par M. LeSaulnier, curé de Notre-Dame. La première rendit toujours un son désagréable: on disait, dans la ville, que la foudre l'avait frappée. La brisa-t-on vraiment quand le clocher fut démoli, ou ne fut-elle pas plutôt donnée à S. Jacques en 1857?...

Enfin, dans la seule année 1820, le Marguillier en charge doit vendre deux cloches cassées à raison de 20 sols la livre et s'occuper d'en faire fondre une autre. Il s'adresse cette fois à I. D. Ward & Co de Montréal. Le 1er août 1831, la cloche est prête. Elle pèse 1230 livres. M. Quiblier, de nouveau supérieur de Saint-Sulpice, la baptise. Elle portera le nom de sa marraine, *Marie-Angélique Deslauriers* (Mme Pierre Baudry), son parrain ayant été Félix Souigny, marchand. ¹³

* * *

On se rappelle que la construction des deux tours de la nouvelle église Notre-Dame décidée en juillet 1840, commencée au printemps de 1841, se termina en février 1843. Dès qu'il en avait été question, on s'était mis à rêver à un carillon qui fût en harmonie avec la beauté de l'église, et les gens pratiques ne tardèrent pas à se renseigner auprès des grands fondeurs européens. Nous verrons plus tard ¹⁴ les Marguilliers remercier le Séminaire de Montréal "pour l'excellente idée qu'il a eue de *suggérer* aux Paroissiens la *nécessité*

¹² Elles coûtaient, déduction faite du métal de la cloche fêlée, £378-17-11, nouveau cours.

¹³ Elle fut donnée plus tard, à l'église Notre-Dame de Grâces.

¹⁴ 17 décembre 1843.

d'avoir un jeu de cloches et pour l'infatigable et généreuse manière dont il a agi pour les obtenir." On avait commencé par écrire à Hildebrand, de Lyon, et à quelques maisons anglaises, de Birmingham et de Londres, même avant que les Marguilliers de l'Oeuvre fussent autorisés, le 2 mai 1841, "à aviser aux moyens de procurer à la paroisse un carillon de huit cloches." On stipulait que la plus grosse devrait peser 6000 livres (60 quintaux) et la deuxième, 4000; on s'enquerrait de ce que serait la pesanteur respective des autres, le prix de chacune et les conditions de paiement.

Les réponses arrivèrent en octobre 1840. Hildebrand, sous la signature de Gédéon Moret, sans s'astreindre aux questions posées, envoie quelques détails pratiques et... une dissertation. Il a doté la cathédrale de Rodez, en 1844, d'une sonnerie fort vantée par M. Grimal, le vicaire général, par Mgr Giraud, archevêque de Cambrai, et par le Journal de l'Aveyron. "Il n'y a aucune comparaison à faire, dit-il, avec les grossiers ouvrages qu'on fait presque toujours, d'une ornementation ridicule et d'une qualité de son qui choquent les moins connaisseurs par leur discordances... Cela tient à ce que l'art de la fonte des cloches, au lieu d'être exercé par des artistes ayant de l'instruction et du goût, est abandonné à des ouvriers mouleurs sans connaissance et sans talent, qui n'ont d'autre souci que de faire des cloches ou plutôt des espèces de chaudières... Sans vouloir discrediter personne, je puis ajouter que la fonte des cloches à Paris est encore plus arriérée peut-être que partout ailleurs, ce qui m'a singulièrement étonné..."

Quelques semaines plus tard on recevait d'Angleterre des soumissions plus précises de deux maisons. L'une d'elles qui promettait un carillon "not to be equal'd by any in the world" offrait 8 cloches, d'un poids total de 205 quintaux, au prix de 1s. 2d. la livre ou £6-10-8 le quintal. La seconde proposait un même nombre de cloches,¹⁵ d'un poids de 186 quintaux, à raison de £7 le quintal, ce qui faisait une somme totale de £1372-7-6.

Cette dernière maison, point nommée dans la lettre des agents intermédiaires, n'était autre que la *Whitechapel Bell Foundry*. Ses armes portaient une cloche et la devise "Percute dulce cano." Dirigée à cette époque par les deux frères Thomas et Charles Mears, elle pouvait se vanter d'avoir fourni, entre les années 1738 et 1810, 5 à 12 cloches à plus de 260 églises, parmi lesquelles York

¹⁵ Assez semblables à celles d'York, disait-on.

Minster,¹⁶ St-Mary-le-bow à Cheapside, la cathédrale de Canterbury;¹⁷ et entre 1810 et 1840, à 150 églises, dont la cathédrale de Trinidad et celle de Québec; enfin d'avoir fabriqué le fameux "Great Tom" de Lincoln d'un poids de 5 tonnes et 8 quintaux, qui devait, dans la suite, troubler le sommeil des Marguilliers de Notre-Dame...

De tels exploits ne pouvaient qu'impressionner favorablement la Fabrique. Au mois de mai 1841, elle avait résolu de confier la fabrication de son carillon à la fonderie de Whitechapel. Elle met sur pied la souscription publique.¹⁸ Mais les tours étant à peine commencées, rien ne pressait. Ce n'est donc qu'en février suivant que la correspondance reprend pour de bon. Dans l'intervalle, l'ambition des Marguilliers s'était accrue. Huit cloches, c'était bien; mais pourquoi pas dix, comme à York; et pourquoi pas un bourdon, comme à Lincoln?

MM. Hubert Paré, Jean Bruneau et Albert Furness écrivent donc aux fondeurs. Ils acceptent la proposition d'octobre 1840, à certaines conditions, savoir: que les cloches doivent former la gamme, car on veut "jouer des airs;" que sur chacune sera gravé le texte qu'on enverra; qu'un expert, dont le voyage sera payé par la Fabrique, viendra les poser; que le paiement se fera 30 jours après la réception des cloches. Les signataires s'informent ensuite de la manière de placer les *jalousies* des tours, c'est-à-dire les abat-son; ils réclament le meilleur mécanisme pour sonner les offices, le tocsin, et pour exécuter des mélodies; ils signalent une méthode ingénieuse employée à Saint-Sulpice de Paris, et "a good key-mechanism" qui se trouve à Calais ou à Dunkerque. Enfin ils ajoutent: "Beaucoup sont d'avis que les cloches de fabrication anglaise n'ont pas le son moëlleux, grave et solennel, des anciennes cloches ou de celles qu'on fabrique sur le Continent."

Cette dernière opinion appelait une rectification: elle ne tarda pas à venir. Les MM. Mears répondent que "pour la qualité du son, aucune cloche continentale n'égale les cloches anglaises de même poids et que d'autre part, les meilleures cloches d'Angleterre ont été fabriquées au siècle dernier," et par conséquent ne sont pas tellement anciennes. Ils répondent aussi aux informations demandées

¹⁶ 10 cloches : 53 quintaux.

¹⁷ La "Dunstan" pèse 3 tonnes 10 cwt.

¹⁸ La valeur du quintal ayant été fixée à £10 d'Halifax, le Séminaire promet 54 quintaux, John Donegani 27, O. Berthelet, 22, Jules Quesnel 17, Aubert Paré 14 l'abbé Louis Parent 13, Jean Bruneau 11. Une trentaine d'autres souscripteurs s'engagent pour des sommes variant de £50 à £5.

relativement à la manière de sonner les carillons: les principaux "chime-makers" du pays sont les MM. Moore, qui n'ont pas d'autre système que la manipulation. Enfin ils estiment à 18 quintaux le poids des deux cloches supplémentaires et donnent le prix du *Great Tom*: £770 sterling.

Cette lettre est datée du 3 avril 1842. Les Marguilliers avaient déjà envoyé aux fondeurs le texte du lettrage qu'ils désiraient trouver sur les 8 cloches. Dès le 30 mai ils leur écrivaient pour qu'ils ajoutent les cloches de 18 quintaux,¹⁹ et un *bourdon* de 15000 livres (133 quintaux) qui devra porter le nom de *Marie*, et sur lequel on placera une effigie de la Vierge et de Saint-Jean-Baptiste, un bateau à voiles avec des emblèmes du commerce et une inscription appropriée, qui sera expédiée incontinent.²⁰ Deux semaines plus tard le correspondant montréalais annonce que, les cultivateurs canadiens voulant contribuer, eux aussi, à l'achat du bourdon, on devra ajouter à la phrase: "Ex piissimo mercatorum, artificum," le mot "agricolarum,"²¹ et appliquer leurs emblèmes: charrue, herse, faux, faucille, etc. On voit par là comment on s'y était pris pour défrayer une aussi forte dépense.

La commande du bourdon retarda l'expédition des autres cloches. Bien qu'à Montréal on eût préféré les recevoir avant l'hiver, les fondeurs crurent mieux faire de les garder jusqu'au printemps. Ils reçurent, en janvier 1843, la visite de M. John Ostell, le constructeur des tours, qui leur exposa si clairement la situation de l'église Notre-Dame, et se rendit lui-même si bien compte de ce qu'il fallait préparer pour mettre les cloches en place, que l'on jugea inutile l'envoi d'un expert. M. John Ostell s'embarqua, dans la dernière semaine de mars, sur le *Lady Seaton* (capitaine Temperley), avec les dix cloches; et le 24 mai, il touchait Montréal. Il apportait aux Marguilliers l'assurance que la grosse cloche serait coulée dans deux mois de là.

En avril précédent, M. Quiblier, supérieur de Saint-Sulpice, avait écrit au nouveau gouverneur du Canada, Sir Charles Metcalfe, d'abord pour le féliciter de son heureuse arrivée au pays, en second lieu pour obtenir exemption de taxe sur les cloches. "Nous attendons

¹⁹ Tancrede-Geneviève et Augustin.

²⁰ On ajoutait que M. Carrière, supérieur de Saint-Sulpice à Paris, (17 rue du Pot de fer) enverrait à MM. Mears des "silk stuffs", pour le placement des cloches à Montréal. On priait ces MM. de s'en charger.

²¹ Cultivateurs.

prochainement, disait-il, des manufactures de Londres pour l'église catholique de cette ville un jeu de onze cloches. La première porte le nom de la Reine du ciel *Maria*; la seconde porte celui de la Reine de la Grande-Bretagne *Victoria*; la troisième, celui de *Edvardus-Albertus*. Toutes sont marquées aux armes de la couronne. Il me semble que d'aussi augustes noms ont droit avec toute leur suite, de tirer *au pair* sur la caisse militaire et de voyager librement dans toute l'étendue de l'Empire Britannique, sans avoir de taxe à payer dans aucun port qu'ils visitent." Le Supérieur demandait aussi remise des droits provinciaux, en rappelant que cette faveur avait déjà été accordée et qu'il s'agissait d'une chose d'utilité publique.

La réponse de Kingston, — résidence du Gouverneur, — fut affirmative quant au paiement *au pair* des £2500; elle était fortement dubitative quant à l'exemption des droits provinciaux. De fait on dû les payer.

Les deux tours attendaient leurs cloches. Ce fut la tour de la Tempérance, du côté de l'Evangile, qui reçut les nouvelles arrivées. Celles-ci qui avaient touché notre port le 24 mai, veille de l'Ascension, furent bénites le 24 juin, fête de S.-Pierre, après le sermon de M. Roupe, p. s. s., par Mgr Bourget, et sonnèrent pour la première fois, à midi, le 18 juillet, fête de saint Vincent-de-Paul. Leur son était excellent. Avant leur départ d'Angleterre, le compositeur *Novello*²², "one of our first rate professor of music," et organiste de la chapelle catholique de Moorfields, les avaient examinées. S'étant aperçu que quelques-unes n'étaient pas justes, il les avait fait limer à l'intérieur; de telle sorte qu'elles arrivaient à Montréal formant une octave parfaite.

On se les figure facilement toutes dix, le jour de leur baptême, habillées de velours et de draps d'or fleuri, et couvertes de dentelles à l'aiguille ou au tambour, — l'une d'elles en deuil de son donateur. Chacune porte sur sa surface, d'un côté les armes d'Angleterre, et de l'autre, les armes de Ville-Marie (sauf la cloche du Séminaire qui porte les armes de cette maison), le nom du fondeur, le lieu et l'année. Parrains et marraines se tenaient auprès.

La cloche du Séminaire *Marie-Victoria*, qui eut pour parrain M. Quiblier, le supérieur, chantait en *ut* ténor; la seconde, en *ré*, qui eut pour parrain et marraine M. et Mme Furniss, reçut les noms

²² Vincent Novello, né à Londres, en 1781, d'une famille italienne, mort en 1861. Organiste de l'ambassade portugaise, auteur de nombreux morceaux.

de *Edouard-Albert-Louis*; la troisième, en *mi*, donnée par M. et Mme Donegani, s'appela *Jean-Geneviève*; la quatrième fut nommée *Olivier-Amélie*, des noms de M. et Mme Berthelet, elle sonnait le *fa*; Mme Quesnel avait payé la cloche en *sol*, qui fut baptisée *Jules-Joseph*; *Hubert-Justine*, la sixième, don de M. et Mme Hubert Paré sonnait le *la*; le curé de Repentigny, M. Parent, parrain de la septième, en *si*, voulut qu'elle portât son nom: *Louis*; M. Jean Bruneau offrit la huitième, qui faisait l'octave en *ut*, la *Jean-Marie*; enfin la *Tancrède-Geneviève*, don de M. et Mme Bouthillier, et l'*Augustin*, don de M. Perrault, sonnaient respectueusement en *ré* et en *mi* à l'octave.²³

* * *

Quand, en juillet, ces dix belles cloches à la fois, répandirent leurs ondes sonores sur la ville attentive, nos pères durent se sentir émus. Quelle ne fut pas leur joie, lorsqu'ils apprirent que la *cloche monstre*, la *Grande Marie*, s'était embarquée, elle aussi, sur le "*Lady Seaton*" et serait bientôt au port!

Cet embarquement, on le sut plus tard, avait été mouvementé. Les journaux du temps, le "*Montreal Herald*," en particulier, du 11 septembre 1843, racontent comment cette cloche — la plus belle au monde de son poids, dont le métal avait mis 15 minutes à couler de la bouilloire dans le moule, dont le battant seul pesait 326 livres, — comment cette cloche avait exigé des précautions spéciales, et comment il avait fallu consolider la passerelle qui reliait le *West Quay* au *Brandy Quay*, par où elle devait passer.

Elle nous arriva en octobre. Le 20 de ce mois, la *Grande Marie*, pesant 16325 livres, décorée de drapeaux, montée sur une voiture à six roues, fut traînée à force de bras, au moyen de longs cables, du port jusqu'à l'église, pendant que du haut de leur tour les dix autres cloches sonnaient sa bienvenue. Le long du parcours, les curieux

1ère :	6,011 livres	=	£554-12-11
2ème :	3,633	=	£358- 4- 0
3ème :	2,730	=	£286-11- 1
4ème :	2,114	=	£234- 2- 3
5ème :	1,631	=	£194-13- 7
6ème :	1,463	=	£180-19- 5
7ème :	1,200	=	£166-16- 9
8ème :	1,093	=	£150-17-11
9ème :	924	=	£136-18- 8
10ème :	897	=	£134-14-10

Le métal de cloches avait coûté \$7,600; le transport \$3,400; les robes \$1,600

admiraient les figures en relief dont son flanc était décoré: la Vierge Marie d'abord, dans un deuxième compartiment, St-Jean-Baptiste, sa houlette en main, et auprès de lui son agneau, "avec tortis composé de feuilles de rose, de chardon, de trèfle et d'érable et au-dessous un castor;" dans le troisième compartiment, un vaisseau voguant à pleines voiles; dans le quatrième enfin, des emblèmes de la culture et de l'industrie. De ce côté se lisait l'inscription: "Negotiamini, dum venio. Ommis spiritus laudet Dominum" (*Travaillez jusqu'à ce que je revienne... Que tout esprit loue le Seigneur*) avec diverses dates, de la fondation de Montréal, du pontificat de Grégoire XVI, du règne de Victoria. De l'autre côté, mention était faite des donateurs et des fondeurs.

Pendant une semaine, la cloche resta au bas de la tour de la *Persévérance*, près du Séminaire, gardée la nuit par des agents de police. Le 29, Mgr Bourget la baptisa sous le nom de *Marie-Jean-Baptiste*. Payée en grande partie par les corps d'Artisans, de Marchands et d'Agriculteurs, elle eut pour parrains et marraines des représentants de ces diverses catégories: M. Joseph Boulanger et Mme Olivier Fréchette pour les artisans; M. Jean-Louis Beaudry et Mme Louis Boyer pour les marchands; M. Simon Valois et Mme Maurice Cuvillier pour les agriculteurs. On a gardé le nom de ceux qui quêtèrent, ce jour-là, dans la nef et dans les jubés; on sait aussi que le sermon *bilingue* fut prononcé par M. de Charbonnel, p.s.s., plus tard évêque de Toronto. Un mois après, veille de Noël, à midi, sous l'effort de seize hommes, le gros bourdon sonna pour la première fois. Sa voix était mélodieuse et sonore, disent les annales du temps. Elle apportait au choeur des cloches la note grave qui lui manquait.

* * *

Les Montréalais étaient très fiers de leur nouvelle sonnerie. Insatiables de l'entendre, ils auraient voulu que les tours fussent munies de cadrans qui auraient marqué les heures au moyen du carillon. Ils s'étaient enquis des prix d'un pareil mécanisme chez John Moore & Sons, 38 Clerkenwell Close, à Londres, qui en avait établi un peu partout de 1803 à 1843,²⁴ de même chez William Vale, 32 Paul Street, Finsbury.²⁵ On sait que ces négociations n'eurent aucun résultat.

²⁴ Ceux-ci demandaient £620, ou 395 ou 310.

²⁵ Ceux-là demandaient £380, ou 320, ou 220.

Le bourdon causait quelque inquiétude. En décembre 1843, des experts avaient déclaré que son joug (yoke or stock) était insuffisant et qu'il y avait du danger à le sonner. En mars 1844, les fondeurs de Whitechapel répondaient d'une manière rassurante aux observations qu'on leur avait communiquées. Le 27 mai la Fabrique exprimait sa satisfaction et soldait ce qui restait à payer sur la facture.²⁶ Or un grand malheur ne devait pas tarder...

Le 24 juin, veille de la Saint-Jean-Baptiste, comme on ébranlait le bourdon pour annoncer la fête du lendemain, il rendit un son désagréable!... On l'arrêta immédiatement. Puis l'on fit venir de la fonderie Ste-Marie, deux spécialistes, George Rogers et William Parkyn, qui l'examinèrent attentivement. Ils reconnurent qu'il était fêlé (fractured) à l'intérieur, dans sa partie la plus épaisse, à deux ou trois endroits, mais ne purent fixer la cause de l'accident.

Avant que la population fût bien au courant de l'affaire, le Supérieur du Séminaire écrivit à Londres une lettre désolée. Sous sa plume, cette fêlure prend les proportions d'un malheur national:

"Nous avons monté la cloche selon toutes vos indications: nous ne l'avons fait sonner que 10 fois par 12 hommes, et tinter 6 ou 7 fois par un seul homme et jamais plus longtemps qu'un quart d'heure; les belles gravures que vous nous avez envoyées, nous les avons répandues dans les deux Canadas. Veuillez bien, par le premier steamer nous informer de ce que vous vous proposez de faire et nous indiquer la marche que nous devons suivre, pour refondre cette cloche qui a déjà retenti dans le monde entier."

La mauvaise nouvelle, on le conçoit, fut un coup pour la maison Mears. Ces messieurs répondent qu'ils se perdent en conjectures. Comment une si belle cloche, la plus belle qui soit sortie d'une fonderie, a-t-elle pu se fêler? Quoi qu'il en soit, puisqu'elle est brisée, le mieux, c'est de la renvoyer. Ils l'examineront pour voir si c'est la faute de la fonte, et alors l'accident retombe sur eux et ils refonderont à leurs frais; — ou si c'est un dommage causé naturellement par l'usage (an accident may happen in the 1st as easily as in the 100th year of a bell's creation), et alors la refonte restera aux frais de la Fabrique, à savoir: £300, plus le fret.

En gens avisés, les fondeurs commencent une enquête discrète à Londres même, tandis que les Marguilliers, à Montréal, font exa-

²⁶ On avait déjà versé £800 sterling, en novembre 1843; on versait, cette fois, £378-10. Le bourdon a coûté \$4,841.00, y compris les accessoires.

miner de nouveau la cloche et sondent l'opinion, pour le cas où il faudrait faire de nouvelles dépenses. Cette fois, les bienfaiteurs montrent moins d'entrain. C'est pourquoi on demande aux experts examinateurs si la cloche pourrait être réparée sans aller jusqu'à la refonte? MM. Rogers et Parkyn, auxquels on a joint M. Ward, répondent qu'ils ne connaissent pas de procédé de réparation. Quant à la cause de la fêlure, ils n'en veulent rien dire officiellement, mais ils laissent échapper l'opinion que la cloche était trop *mince* dans ses parties fortes. M. Ward ajoute même que "the metal is too hard."

Ces constatations et avis sont tout de suite transmis en Angleterre, et MM. Mears les rétorquent point par point. Il ne faut pas songer à construire une fonderie à Montréal, disent-ils, ni à y envoyer un fondeur. Même si les dépenses n'étaient point un empêchement, on ne peut pas savoir quelle cloche serait ainsi produite. Quant au métal²⁷ employé dans la *Grande Marie*, c'est l'ordinaire, "adopted for the production of brilliant mellow and sonorous tone." La forme? c'est celle que l'expérience leur a enseigné être la meilleure, celle de *Tom* de Lincoln, celle du *Grand Pierre* d'York, actuellement en voie d'achèvement. On regrette de ne pas trouver d'autre explication, mais le bourdon de Montréal a dû être mal sonné par *inadvertance*. Pourtant, puisque la refonte de cette cloche est pour eux une affaire d'intérêt et d'honneur, ils se contenteront de £150.

L'hiver se passe et l'enquête des fondeurs se continue. Ils interrogent le nouveau capitaine du *Lady Seaton*, John Duffill. Celui-ci a appris de "some one connected with the church or committee," que les Marguilliers, non encore satisfaits d'entendre le bourdon à 18 milles de distance, avaient remplacé le battant expédié de Londres, par un autre beaucoup plus lourd.

Le Supérieur de Montréal, M. Quiblier, mis au courant, rédige à la date du 27 mars 1845, une lettre fort émue, où il proteste contre de telles allégations. Il n'y a eu ni addition, ni substitution: il défie qui que ce soit de le prouver. D'ailleurs la cloche est en place, chacun peut s'en rendre compte. Lui-même a empêché que l'on utilise pour une des petites cloches un ancien battant; à plus forte raison l'aurait-il fait pour la grosse. Il regrette que l'on jette sur des hommes honorables un tel soupçon. Personnellement, il se plaint que

²⁷ Le 3 mars 1845, ils ajouteront que ce métal est l'égal sinon le supérieur de tout métal français; et qu'ils envoient des cloches en France même et en Russie où on leur donne le premier rang.

l'on donne à l'affaire une pareille tournure, car c'est lui qui a poussé les Marguilliers vers la maison Mears. Et il termine par cette phrase attristée: "L'accident survenu... est une des plus grandes peines que j'aie éprouvées dans ma vie."

Les fondeurs comprirent qu'ils s'étaient mépris. Dans leur réponse du 18 avril, ils s'excusent et ajoutent: "si la cloche n'est pas d'un métal pur, — et on le verra facilement en la brisant, — nous en fonderons volontiers une autre; si le métal est pur, la cloche n'a pu être brisée que par une violence indue, accidentellement ou autrement. "Ces messieurs, on le voit, gardaient toujours une échappatoire. Ils en seront pour leurs frais, ainsi que la suite va le prouver.

A la fin de mai, à Montréal, la cloche était brisée et descendue de son clocher. Les 177 gros débris et les 5 boîtes de petits furent examinés et pesés, avant l'embarquement. Or, on s'aperçut que le métal n'était pas irréprochable et que le poids en était très inférieur à celui pour lequel on avait payé. M. Quiblier le fit savoir aux fondeurs. Dans une première lettre, il leur signale que leurs ouvriers n'ont pas entièrement exécuté l'ordre de n'employer qu'un métal de première qualité: c'est l'avis du fondeur Redmond qu'il a brisé et ils pourront eux-mêmes s'en rendre compte. Dans une seconde lettre (13 juin) plus surprenante encore, à laquelle étaient joints plusieurs "affidavits,"²⁸ il leur disait en substance: nous vous avons payé £1022 pour une cloche de 146 quintaux; or la pesée révèle que nous avons été frustrés de 23 quintaux.²⁹ Vous comprendrez votre devoir. On nous avait conseillé de peser la cloche à son arrivée; nous l'avons négligé; c'est pourquoi nous n'ébruiterons pas cette aventure, autant pour nous protéger que pour vous ménager.

On devine l'ahurissement de Londres à cette nouvelle. Les MM. Mears, "surpris et mortifiés," — nous les croyons absolument de bonne foi, — cherchent des explications: en Angleterre, on n'a pas de balance³⁰ assez puissante pour peser une cloche monstre une fois terminée; on ne peut que peser le métal avant la fusion, et l'on fait ensuite une déduction approximative; sans doute, dans le cas actuel, où la fusion avait été portée à une plus haute température, il y avait eu plus de perte que d'habitude. Quoi qu'il en soit, vou-

²⁸ Ceux de M. Jean Bruneau, marguillier, de M. E.-A. Dubois, procureur de la Fabrique et de M. James Redmond, ingénieur.

²⁹ Exactement la cloche brisée pesait 125 cwt-0-12 lbs., auxquelles il faut joindre 50 lbs, perdues au cours de l'opération.

³⁰ La nôtre avait été fabriquée par G.-P. Warren.

lant faire contre mauvaise fortune bon coeur, eux les fondeurs sont prêts à payer la différence.

De son côté M. Quiblier ne conservait aucun ressentiment. Depuis que, à Montréal, on avait appris le poids de la nouvelle cloche d'York, on désirait en avoir une plus grosse: il fallait pour cela dépasser douze tonnes. Le Supérieur ne s'opposa pas à cette augmentation de cinq tonnes sur l'ancien bourdon. Il chargea au contraire M. de la Grave de porter à Londres ses propositions. Bien que les souscripteurs fussent moins empressés que la première fois, — £ 350 seulement avaient été promis à la date du 12 novembre 1845, — on sent que la Fabrique tient trop à l'exploit pour ne pas l'accomplir. On finit bientôt par s'entendre.

La cloche pèserait donc 12½ tonnes, ou 250 quintaux, ou 24, 500 livres. La fonderie Mears mettrait au crédit de la Fabrique le montant de la première facture du bourdon, et lui vendrait le métal additionnel à raison de £7 le quintal ou de £140 la tonne. Quant aux £150 demandés pour la refonte M. Jean Bruneau, marguillier, protestait que la Fabrique ne les paierait pas et avertissait les MM. Mears qu'ils n'eussent pas à y compter.³¹ Le 28 janvier 1846, ordre de Montréal était donné de procéder.

Les marguilliers savaient que la cloche ne pouvait être fondue que dans trois ou quatre mois. De fait elle ne fut prête qu'après plus d'une année. Ils l'attendirent patiemment, mais s'occupèrent dans l'intervalle d'obtenir remise des droits provinciaux. Leur supplique s'adressait, cette fois, au Très Honorable Charles Murray, comte Cathcart. Ils lui rappelaient l'importation des 11 cloches en 1843, la somme de £151-9-2 qu'ils avaient payée comme droits d'entrée; ils insistaient sur le fait que ce carillon était un ornement pour la ville et une sauvegarde contre les incendies; ils déploraient l'accident du bourdon; et terminaient en priant qu'on voulût bien remettre la taxe d'entrée, pareille faveur ayant été accordée à un établissement religieux du pays. Le gouverneur en conseil répondit que, à l'époque où les cloches susdites étaient arrivées, il n'existait pas, dans la province, d'autorité compétente pour la remise des droits (any adequate authority for the remission of duties), et que, par conséquent, lui, n'y peut rien! Les Marguilliers revinrent à la

³¹ Il avait aussi été question d'un expert qui serait venu surveiller la pose de la cloche. On y renonça.

charge: ils n'obtinrent pas tout³², mais du moins remise de la taxe payée sur la première cloche, et n'eurent à déboursier que les droits sur l'excédent de poids de la nouvelle.

Revenons à l'été 1847. Le 29 août, les Marguilliers en assemblée décident que le gros bourdon, "attendu momentanément,"³³ ne sera pas monté tout de suite au beffroi, mais qu'il sera placé sous un hangar pour l'hiver, et que ce hangar devra être construit près du portail de l'église, aussitôt la cloche arrivée. Deux jours plus tard la cloche entra dans le port de Québec, après une traversée d'un mois, sur le navire "Ottawas" (capitaine Spencer), et atteignait Montréal le 19 septembre. Le Marguillier en charge s'occupait tout de suite du débarquement, qui s'effectua le 23 du même mois et dura six heures. Quand le charriot reçut son énorme charge, il s'enfonça dans le quai. On parvint à l'en dégager et il porta lentement son auguste fardeau jusque devant l'église paroissiale.

Quelques jours plus tard, la Fabrique offrait au capitaine Spencer de l'Ottawas, un jeu de pavillons et une tabatière d'argent avec inscription, en témoignage de reconnaissance pour ses soins à l'embarquement et au débarquement de la cloche. Ils n'oubliaient pas non plus les maîtres-charretiers Comte, St-Amour, Bleau et Parent et leur offraient à chacun une copie daguérotypée du daguérotype de la cloche.³⁴

Le même jour James Flynn, qui avait gardé l'église Saint-Patrice en construction, devient gardien de la cloche sous son hangar, à raison de 2 chelins par jour. Il devra faire payer 1-3 à chaque visiteur adulte et 7½ aux enfants au-dessous de dix ans.³⁵ Il est temps que nous aussi, nous nous approchions pour admirer le bourdon *Jean-Baptiste*. Son diamètre à l'ouverture mesure 8 pieds 7 pouces; sa hauteur 5 pieds 11 pouces; son diamètre au sommet 4 pieds 8 pouces. Ses flancs sont ornés des images de la Sainte-Vierge, patronne de Ville-Marie et de Saint-Jean-Baptiste, patron du Canada français; y figurent aussi des médaillons représentant l'agriculture, les manu-

³² On répondit: "Under the existing state of the Laws it is considered that the exemption applied for has been virtually refused by the Legislature." 9 sept 1847.

³³ Il était parti de Londres le 13 juillet.

³⁴ En 1865, "pour récompenser Toussaint Lecompte, maître charretier, de la peine qu'il s'est donnée lors du transport des dix cloches et du bourdon, du port à l'église, on lui accorde la sonnerie du bourdon à son décès..."

³⁵ Le hangar ne fut fermé que le 6 décembre.

factures et le commerce. Les inscriptions sont en latin:³⁶ elles portent la date de 1847, et ajoutent que cette année est la 202^e de la fondation de Ville-Marie. C'est une erreur puisque la ville remonte à 1842. Les fondeurs obéissant aux recommandations des Marguilliers, corrigèrent le reste de l'inscription du premier bourdon, mais firent cet oubli. Parent des cloches des plus célèbres cathédrales anglaises, fondues elles aussi à Whitechapel, le bourdon *Jean-Baptiste* l'emporte en dimensions et en poids sur les bourdons d'York, d'Oxford, de Lincoln, de Londres, et aussi sur ceux de Paris, de Malines, de Cologne et de Gand. Le son qu'il émet, ainsi que s'exprime la prose du temps, "est grand, plein, sonore et majestueux, il est sur la clef F sous la ligne — basse clef de la gamme du piano."³⁷

Il ne fut baptisé que le 18 juin 1848; car on voulait le placer dans la tour aussitôt après la cérémonie, et il arriva que l'ascension de cette énorme masse d'airain exigea des moyens qu'il fut impossible de réunir plus tôt. En ce dimanche de juin, le bourdon reçut définitivement le nom de *Jean-Baptiste*. A l'issue des vêpres, M. Billau-dèle, ex-supérieur de Saint-Sulpice, prononça "un discours bien approprié à la circonstance," après quoi, Mgr Jean-Charles Prince, évêque de Martyropolis et coadjuteur de Montréal, accompagné

36

Anno Domini 1847
Fundatae Marianopolis 202
Pii P.P. IX, Pontificatus I
Regni Victoriae Britanniarum 10
Ex piissimo mercatorum, agricolarum
artificumque Marianopolitensium dono
Carolus et Georgius Mears Londini fecerunt.

³⁷ Voici la liste des autres bourdons qui l'emportent sur le nôtre :

Moscou, (No 1) Tsar Kolokal (A. D. 1733).brisé.....	443,772 lbs.
Birmah, Mingoan.....	201,600
Moscou, (No 2) Saint-Ivan (A. D. 1819).....	127,350
Pékin.....	120,000
Birmah, Maha Ganda.....	95,000
Nishni-Novgorod.....	69,664
Moscou (No 3) Église du Rédempteur (A. D. 1879).....	60,736
Montmartre, La Savoyarde.....	52,430
Nankin, Chine.....	45,000
Londres, Saint-Paul, (A. D. 1881).....	42,000
Olmütz, Bohême.....	40,320
Vienne, Autriche (A. D. 1711).....	40,200
Westminster, (A. D. 1856).....	35,620
Erfurt, Saxe, (A. D. 1487).....	30,800
Montréal, Canada (A. D. 1847) sur facture.....	29,120
Paris, Notre-Dame, (A. D. 1685).....	28,670
York, Angleterre (A. D. 1845).....	24,080

d'un nombreux clergé, procéda aux rites si expressifs de la bénédiction des cloches.³⁸

Au bas des degrés du chœur, le bourdon était suspendu, à trois pieds de terre, par un puissant levier. Celui-ci disparaissait sous des décorations d'un goût parfait et sous les riches bannières de la société Saint-Jean-Baptiste. Immédiatement derrière, dans la grande allée, les parrains et marraines occupaient seize fauteuils. C'étaient l'honorable Louis-Hippolyte Lafontaine et Mme Juge Bédard, M. Louis Boyer et Mme Charlebois, M. A. Prévost et Mme Pierre Jodoin, M. Charles Wilson et Mme L.-T. Drummond, M. Louis Comte et Mme J.-B. Dubuc, M. Olivier Fréchette et Mme N. Valois, M. E. Prudhomme et Mme Décary.

Après la bénédiction, et pendant que les fidèles chantaient le *Te Deum*, on revêtit la cloche d'abord d'une immense tunique blanche de toile fine, puis d'une robe de velours cramoisie, garnie de galons d'or et d'argent. Enfin, comme c'est l'usage, l'Evêque fit tinter le bourdon, les parrains et marraines à sa suite ainsi que les principaux citoyens.

Il ne restait plus qu'à le transporter dans le clocher. Dès le mois d'avril, la Fabrique s'était préoccupée de cette opération. Elle avait demandé des *soumissions* par la voix des journaux français et anglais.³⁹ Elle stipulait que, après avoir été porté dans la nef, le bourdon devrait être placé dans la tour de la Persévérance. Les propositions des entrepreneurs furent si exorbitantes,⁴⁰ que la Fabrique jugea plus économique de se charger elle-même de la chose, avec l'aide d'un ingénieur, M. Ambroise Matte. Or les difficultés étaient plus grandes qu'un aurait supposé. La première consistait en l'absence de *palan* assez puissant pour soulever plus de 24,000 livres. Il fallut avoir recours à la Compagnie du Chemin de fer de Lachine, qui fournit les câbles et les poulies. Les préparatifs immédiats durèrent toute la matinée du 21 septembre. La vérification du poids s'étant terminée vers 2 h. l'ascension commença à 3 h. 30.

³⁸ Le "Morning Courier" de Montréal, qui n'y comprenait rien, critiqua vivement le tout, s'étonnant que, "au XIX^e siècle, en plein jour", il fût permis de faire pareille cérémonie. La *Minerve* rétorqua qu'il oubliait de dire que cette cloche venue d'Angleterre, accusait un déficit de poids de 4,620 lbs que les fondeurs voulaient cependant se faire payer... L'argument était indirect mais avait une certaine portée.

³⁹ Par exemple : le *Montreal Herald*, le *Pilot and Journal of Commerce*, la *Gazette de Québec*, etc.

⁴⁰ Gibeault et Desprée : £470; François Leblanc : £800.

A 6 h. la cloche atteignit la fenêtre ⁴¹ par où elle devait entrer, et à 7 h. 30 elle était suspendue. Depuis lors, nulle fêlure. Son battant se décrocha, il y a quelques années, et rejoignit le sol en défonçant les planchers; mais on le remit bientôt en place, et le son du bourdon Jean-Baptiste reste toujours aussi vibrant, aussi solennel, aussi puissant: on l'entend jusqu'à la montagne de Saint-Hilaire, (à 21 milles de distance). C'est lui qui sonne les XL Heures, les grands services et...les humbles obsèques des sulpiciens; c'est lui qui clame la joie de Pâques, qui accompagne le Te Deum des Fêtes-Dieu, et nous réveille pendant la nuit de Noël.

A la date du 31 septembre 1848, on avait encore à payer la "cloche monstre." Or la pesée avait révélé un écart considérable entre le poids de métal facturé par les fondeurs et la pesanteur réelle. ⁴² La désagréable correspondance, échangée à l'occasion du premier bourdon, allait donc recommencer. Pour l'abrégé, la Fabrique fit tout de suite dresser une série d'affidavits, qu'elle enverrait à Londres. On avait déjà versé à MM. Mears, sur leur facture de £1289-18-6, une somme de £500 en octobre 1847, et une autre de £268-13-6 en mars 1848; on attendrait donc pour terminer le paiement que l'erreur ait été reconnue par les intéressés, bien que ceux-ci eussent demandé de l'argent, en juin, "as money is very scarce in this part of the world just now..." Le 28 juillet, M. Jean Bruneau écrit de Montréal, à ce sujet, joignant à sa lettre les sept déclarations assermentées, sur lesquelles le maire Joseph Bourret a apposé le sceau de la ville, et le gouverneur Elgin sa signature. MM. Dubois et Sancer affirment qu'aucun accident n'est survenu au débarquement de la cloche et lors de son installation; M. Bruneau, qu'il s'agit bien de la même cloche; M. Warren, que sa balance peut peser jusqu'à vingt tonnes sans erreur; M. Johnston, l'examineur officiel des poids et mesures, et MM. Wilson et Workman, deux marchands habitués au maniement des balances, que la cloche, ne pèse vraiment que 11 tonnes 100 weight $\frac{1}{4}$ avoir-du-poids. Conclusion: MM. Mears devront déduire £271-5 sterling sur leur facture. Ils y consentirent en effet l'année suivante, reconnaissant n'avoir pas à Londres des balances aussi parfaites qu'à Montréal, et protestant que pour les dix autres cloches le poids facturé était exact à la fraction. Le 16

⁴¹ La tradition rapporte qu'il fallut défaire momentanément la maçonnerie, pour élargir la fenêtre.

⁴² La facture: 13 tonnes ou 29,120 livres; La pesée: 11 tonnes 1-1-0 ou 24,780 livres; Différence: 1 tonne 18-3-0 ou 4,340 livres.

août 1849, la Fabrique versait les £250 encore dues, et l'incident était clos.

* * *

Nous avons dit que depuis lors, le bourdon Jean-Baptiste mena une calme existence dans sa tour. Sauf deux accidents au battant, c'est à peine si l'on eut quelques inquiétudes au sujet de la solidité de son chevalet et de son joug; mais ce sont là petites misères de grosses cloches. Jusqu'en ces dernières années,⁴³ on chercha par bien des moyens à en faciliter la sonnerie: il semble que l'on soit maintenant satisfait.

Dans l'autre tour, les dix cloches subirent plus de vicissitudes. A tour de rôle, les trois premières se brisèrent. La *Edouard-Albert-Louis*, donnée par M. Furniss, se fêla en août 1861. On l'embarqua sur le *Norwegian*, (capitaine McMaster) à destination de Londres; elle revint sur le *John Bull* (capitaine John James), en août 1862, ayant même poids et même son. A la même époque on dut descendre la *Marie-Victoire*, du Séminaire, l'expédier à Londres par le même navire. Elle rentra au pays, en octobre 1863, sur l'*Able Seaman*, (capitaine John James.)

Toutes deux furent bénites l'année suivante seulement, le 27 novembre 1864.

"Cette cérémonie, toujours rare, avait attiré une foule nombreuse; vers les trois heures et demie la vaste nef de la basilique et ses galeries étaient littéralement remplies. Les deux cloches étaient dans la grande allée, près du sanctuaire, suspendues à une charpente couverte de draperies. M. Billaudèle fit le discours de circonstance; il prit pour texte: *Afferte Domino patriae gentium, afferte Domino gloriam et honorem*; Montréal connaît avec quelle onction parle le prédicateur et nous dispense de tout éloge. Après le discours de l'éloquent orateur, M. le Grand Vicaire Truteau, assisté de Messire Valois, comme diacre, et de M. Maillet comme sous-diacre, commença la pieuse cérémonie. Il bénit l'eau et le sel, lava l'intérieur et l'extérieur des cloches, fit sept onctions avec l'huile des infirmes en dehors, et quatre autres en dedans avec le saint chrême, et brûla de l'encens au-dessous. Le tout fut terminé par la bénédiction de l'officiant.

⁴³ Dès 1848, un dispositif permettait d'employer pour le sonner, au lieu de 20 hommes, 4 seulement.

Pour la cloche du Séminaire, les parrains et marraines étaient M. le Supérieur de cette maison (M. Granet) et Mme Chevrier; l'honorable juge Berthelot et Mme Cartier; M. Joseph Beaudry et Mme Victor Hudon. Pour la cloche "Furniss:" M. Chevrier et Mme Quesnel; l'honorable J. Ryan et Mme Juge Monck; M. Damase Masson et Mme Levesque; M. François Leclaire et Mme Charles Lacroix.⁴⁴

Aucune alerte au sujet des cloches jusqu'en décembre 1891. Le 12 de ce mois, ordonné qu'on examine la troisième cloche, *Jean-Geneviève*, dite Donegani, qui paraît endommagée. A cette cloche était attaché l'appareil électrique d'alarme. En effet, le 18 juin 1862, M. Glackmeyer, greffier de la ville, avait demandé à la Fabrique de permettre au Département des Incendies, d'adapter à une ou plusieurs cloches de la paroisse un *télégraphe d'alarme*. (Plus tard, 28 janvier 1863, on demandera la permission de sonner *midi* de la même manière.) La première faveur fut accordée le 28 septembre 1862, à certaines conditions, — il y en avait sept,⁴⁵ — dont la quatrième prévoyait, que pour tout dommage causé à la cloche, la ville indemniserait la Fabrique. Or, la *Jean-Geneviève* était brisée, en janvier 1892. La ville vota immédiatement un crédit de \$600, et le 1er octobre de la même année, une nouvelle cloche, sortie des fonderies Mears, arrivait à Montréal, prête à être mise en place. La bénédiction en est fixée au dimanche 10 octobre. On invite le maire McShane et les anciens maires catholiques, ainsi que les échevins et leurs femmes, à être parrains et marraines. Au jour dit, Mgr Charles-Edouard Fabre, archevêque de Montréal, bénit la cloche, en présence de deux anciens maires, le Dr Hingston et M. Jacques Grenier, de douze échevins et de sept marraines.

Depuis de longues années déjà la cloche ne sonne plus le tocsin des incendies; mais elle a assez longtemps rempli cet office pour qu'un rédacteur de dictionnaire ait pu écrire, dans le dernier quart du XIXe siècle, que sur les tours de Notre-Dame se tenait un *guelteur* qui avertissait la ville de tout danger de conflagration.

* * *

Dans son catalogue de *La Compagnie de Saint-Sulpice au Canada*, publié en 1912, M. Henri Gauthier, p.s.s. à cette époque bi-

⁴⁴ L'Écho du Cabinet de Lecture, 1864, p. 354.

⁴⁵ La 6ème défendait de s'en servir pour autre chose que pour le feu. Or en 1865, on sonna, de l'Hôtel de Ville, le glas de M. Glackmeyer. La Fabrique protesta.

bibliothécaire de Notre-Dame, annonçait, comme devant paraître plus tard, un livre intitulé: *La Vie Paroissiale à Montréal*, de 1657 à 1865. L'auteur comptait y traiter, en XIII chapitres, de l'église, des chapelles, de l'évêque, des curés, des vicaires, des cérémonies à l'intérieur et à l'extérieur, des cimetières, des fondations pieuses, des confréries et dévotions, des communautés de femmes, de l'instruction, de la mission de la montagne et de la congrégation irlandaise.

Bien résolu à empiéter le moins possible sur aucun de ces sujets, — sauf le premier, évidemment, qui fait le fond de ce travail, — nous voudrions rappeler quelques grands événements dont les successives *Notre-Dame* ont été le théâtre. Il importe, en effet, que, à la faveur de certaines circonstances mémorables, nous puissions voir évoluer, chanter et prier le peuple fidèle, dans cette enceinte grandiose construite pour lui. Ce sera là l'objet d'une prochaine étude.

Olivier MAURALT

p.s.s.

LA MISSION SOCIALE DE L'HYGIENE ¹

La démonstration du rôle social de l'hygiène repose d'abord sur ce fait que la force numérique d'un peuple constitue un des éléments primordiaux de son importance. Le Dr Léon Bernard, professeur d'hygiène à la Faculté de Médecine de Paris, exprime la même vérité dans les termes suivants : "Le capital humain est le plus précieux de tous; source de tous les autres, à sa valeur sont liés, subordonnés tous les facteurs de la fortune nationale". Ici, notre économiste, M. Edouard Montpetit, ne l'a-t-il pas souligné quand il affirme que "le nombre est la grande puissance fondamentale".

Or, je vous le demande, est-ce que ce n'est pas le but propre de l'hygiène de travailler à conserver, à augmenter "notre premier capital", comme l'appelle si heureusement M. l'abbé Lionel Groulx? Est-ce que sa raison d'être ne consiste pas à lutter contre la mort elle-même? Voyez le combat qu'elle livre et qu'elle intensifie toujours davantage contre les causes qui grèvent le plus le tableau de notre mortalité : débilité congénitale et gastro-entérite des nourrissons, maladies contagieuses et surtout la tuberculose, maladies d'usure comme les maladies du cœur, des reins, du foie. Ses offensives de plus en plus précises, grâce au perfectionnement continu de ses armes, ne lui ont-elles pas déjà valu des succès signalés, gages de plus grandes victoires dans l'avenir et puissants encouragements pour tous ceux qui s'alignent dans ses rangs et prennent part à la bataille? "Assurément, nous dit le Dr René Sand ², nous pouvons nous féliciter des progrès accomplis par l'hygiène; la durée moyenne de la vie est actuellement de 53 ans, alors qu'elle était limitée à 40 ans en 1840, et, paraît-il, à 20 ans au XVI^{ème} siècle". Et chez-nous, le taux de notre mortalité générale a baissé de 21.24 par 1,000 de population en 1895 à 16.35 en 1920. Ainsi, pour la tuberculose, la diphtérie, la fièvre typhoïde, la mortalité infantile, pour ne citer que ces quatre exemples, les gains ont été comme suit :

¹ Leçon d'ouverture de la seconde année du Cours d'Hygiène donnée à l'Ecole des sciences sociales, économiques et politiques.

² *Le travail industriel aux États-Unis.*

Maladies	Année	Taux de mortalité	Diminution pour cent
Tuberculose.....	1897	193	32
	1919	131	
Diphthérie.....	1896	130	86
	1919	18	
Fièvre typhoïde.....	1900	25	40
	1919	15	
Mortalité..... infantile.....	1910	173	14
	1920	149	

Mais si l'hygiène concourt directement, et plus que tout autre facteur, à nous assurer le nombre, elle n'entend pas limiter là son action bienfaisante. Son ambition va encore plus loin. Elle voudrait contribuer à la solution d'autres problèmes qui, par leurs répercussions, intéressent l'ensemble de notre corps social. Mentionnons la maladie, l'arriération mentale, la pauvreté, la criminalité, l'alcoolisme, l'instruction publique, l'industrie.

Cette énumération n'est pas complète, mais l'étude qu'elle suggère pourra déjà nous aider à apprécier les grands avantages que peut retirer la société de l'application de quelques principes que l'hygiène peut mettre à son service.

Etablissons d'abord le cadre de son action. Mettons-nous en garde contre l'idée de vouloir faire de l'hygiène la grande panacée qui va guérir le monde de tous ses maux. Défendons-nous aussi de lui nier toute intervention quelconque dans le règlement de ces questions sociales. Non, la vérité, n'est-il pas vrai, ici comme ailleurs, se trouve entre ces deux extrêmes. Elle proclame hautement que l'hygiène doit prendre place avec les autres forces, religion, législation, philanthropie, etc., qui travaillent au relèvement de la société. Quels arguments pouvons-nous avancer à l'appui de cette thèse au sujet de chacun de ces problèmes?

I — MALADIE

Le mémoire de la Fondation Garton, sur la reconstruction en Angleterre, contient cette affirmation: — "La base de tout progrès

industriel et social est la santé, la capacité physique de la nation." A ce compte, la maladie apporte une entrave considérable au développement d'un peuple, et elle le fait d'autant plus qu'elle atteint un plus grand nombre d'individus et qu'elle revêt un caractère plus grave. Pouvons-nous nous faire une idée de l'importance sociale de cette dépréciation de notre capital humain ? Dès l'âge le plus tendre, l'enfant est déjà en butte à toutes sortes de maladies. Son frêle organisme, qui n'a pas encore développé ses moyens de défense, qui n'a pas eu le temps d'acquérir une résistance vitale suffisante, doit faire face à des conditions plus ou moins défavorables qui militent contre lui. Et cependant, l'enfant d'aujourd'hui est l'adulte de demain, et les luttes qu'il a à subir pour s'acclimater au milieu plus ou moins adverse dans lequel il est plongé auront un retentissement considérable sur toute sa vie. S'il n'est pas vaincu dès les premières attaques, il s'élèvera avec plus de difficulté et contribuera plus tard à grossir le nombre des affaiblis, des demi-productifs.

Puis, à l'âge pré-scolaire, l'enfant subit les atteintes des maladies de la nutrition et des maladies contagieuses qui laissent trop souvent derrière elles des marques fâcheuses de leur passage. Plus tard, à l'école, l'enfant est trouvé porteur d'un grand nombre de défauts physiques que révèle son inspection médicale. Ces conditions anormales non seulement nuisent à ses études, mais de plus, exercent, sur son état physique, une influence d'autant plus fâcheuse qu'il traverse alors la période importante de son développement. Faut-il s'étonner, maintenant que l'examen des recrues dans tous les pays du monde, lors de la dernière grande guerre, ait démontré que la santé des jeunes gens laissât grandement à désirer ? En Angleterre, les refus pour cause de santé se sont élevés à pas moins d'un million d'hommes sur deux millions et demi qui ont été examinés. Ici, la proportion n'a pas été inférieure, je crois, à 50%.

Si maintenant, nous passons à l'âge adulte, que constate-t-on ? Consultez les registres de nos sociétés de secours mutuels, interrogez les chefs d'usines sur les absences de leurs employés, entrez dans les hôpitaux et comptez les lits inoccupés, et vous arriverez à la conclusion que la maladie s'oppose d'une façon notable à notre progrès.

Vous trouvez le tableau chargé et cependant, il ne rend pas encore pleinement la situation. Il faut y ajouter les maladies qui, à elles seules, constituent de véritables problèmes sociaux, comme la tuberculose, les maladies vénériennes.

Notre population de tuberculeux contagieux se chiffre à au moins 25,000 malades disséminés sur tout le territoire de la province. Aussi, pour enrayer ce fléau de la peste blanche, le Conseil supérieur d'hygiène de la province intensifie la lutte commencée et qui donne déjà des résultats encourageants.

Que dire maintenant des maladies vénériennes? "Les conséquences des maladies vénériennes, nous dit le Dr A.-H. Desloges, le directeur de la lutte antivénérienne dans la province, tant pour l'individu et la famille que pour la société, sont des plus funestes. Elles infligent à l'individu des souffrances physiques et morales inouïes, et causent dans les familles des malheurs irréparables dont vous êtes quotidiennement les témoins attristés. Quant aux conséquences sociales du mal vénérien, elles sont incalculables et les termes de comparaison manquent pour les qualifier: la terrible guerre elle-même a été moins néfaste au monde civilisé que ce chancre caché, rongeur de la vitalité de la nation."²

Avons-nous raison maintenant de dire que la maladie apporte une entrave considérable au développement des peuples? Or, n'est-ce pas à l'hygiène et à la médecine préventive qu'il faut faire appel en grande partie pour prévenir la maladie, en surveiller les commencements, afin que l'intervention puisse se faire à temps avant même l'apparition des moindres malaises. Ce que l'on prêche maintenant, c'est la visite chez le médecin non pas quand on est malade mais quand on est bien, pour que, par la mise en pratique de ses sages conseils, on puisse éviter à temps les écueils qui nous conduiraient fatalement à l'état de maladie. Le Dr Georges E. Vincent, président de la Fondation Rockefeller, décrit parfaitement la situation dans les termes suivants: "Une compagnie de chemin de fer dépense plus d'argent pour l'inspection des trains et des voies que pour les personnels d'accidents. La plupart des propriétaires d'automobiles se tiennent sur le qui-vive pour découvrir les moindres signes de difficultés du moteur et n'attendent pas qu'il ne puisse plus fonctionner. Le gérant d'usines examine ses machines avec attention et fait tout ce qu'il peut pour se garantir contre les arrêts de production. Le corps humain, qui est beaucoup plus compliqué que toute autre machine, exige un soin constant et de fréquents examens. Cependant, la plupart du temps, il est négligé jusqu'à ce que la douleur

² Aperçu sur la question vénérienne présenté au VIème Congrès de l'Association des médecins de langue française de l'Amérique du Nord.

et la maladie sonnent l'alarme. Alors, on appelle le médecin et trop souvent on attend de lui l'impossible. On le prend pour un personnel d'accident au lieu d'un inspecteur de trains et de voies."⁴

Le Bulletin du Service de Santé de la ville de Toronto tient le même langage quand il dit: "Agissons sensément et faisons-nous examiner tous les six mois ou tous les douze mois, payons nos médecins pour nous tenir en bonne santé."⁵

Mais, me direz-vous, combien qui en entendant ce langage, hausseront les épaules et diront: "Mais, nous ne le pouvons pas, vous nous prêchez l'impossible." Bien que l'on puisse démontrer que la méthode de la surveillance soit plus économique que celle de la tentative de réparation, nous conseillerons, aux deshérités de la fortune, de recourir aux facilités d'examen que les services de santé et les associations philanthropiques mettent à leur disposition. Que si les dispensaires deviennent insuffisants, avec eux nous demanderons aux pouvoirs publics de les multiplier pour que tous les membres de notre société puissent recevoir à temps les conseils et les traitements médicaux nécessaires.

II — ARRIERATION MENTALE.

Nous touchons ici un sujet d'une grande portée puisque l'arriération mentale est intimement liée à plusieurs de nos problèmes sociaux, au paupérisme, à la criminalité, à l'alcoolisme, à la propagation des maladies vénériennes.

Le Dr René Sand marque son importance dans les termes suivants: "Un nombre élevé (de 30 à 75 pour cent selon les auteurs) des criminels, des prostituées, des filles-mères, des délinquants, des vagabonds, des mendiants professionnels, des incapables sont des faibles d'esprit." "Les arriérés et les anormaux mentaux constituent l'une des classes les plus négligées et les plus malheureuses de la population. Rebutés, punis, humiliés, exploités, ils ont été de tout temps les souffre-douleurs des écoles, des ateliers, des casernes, des prisons; notre ignorance, notre négligence, notre cruauté à leur égard nous ont d'ailleurs été fatales; c'est dans leurs rangs que se sont recrutés les vagabonds, les prostituées, les criminels." "Après avoir été confiné longtemps dans le domaine de la spéculation

⁴ *The Rockefeller Foundation.* A Review for 1920. The program for 1921, by George E. Vincent, President.

⁵ *Health Bulletin*, April 1920.

tion. le problème du crime, de ses causes, de sa prophylaxie, de son traitement est aujourd'hui abordé d'une manière scientifique. Dans 25 pour cent des cas, le facteur principal est une affection mentale (arriération, épilepsie, névrose, psychose) le plus souvent héréditaire." Citons enfin des statistiques du même auteur: "Aux Etats-Unis, les 100,000 épaves coûtent 500 millions par an. Pour l'Angleterre, les chiffres sont les suivants: 200,000 aliénés, 100,000 épileptiques, 165,000 anormaux mentaux. En ajoutant les alcooliques, les prostituées, les vagabonds, les pauvres "submergés," les anormaux physiques, les criminels confirmés, on estime à un million le nombre des épaves humaines (sur une population de 40 millions d'habitants) et à un milliards de francs le coût annuel des dépenses de toutes sortes faites par les pouvoirs publics et la charité privée, tant pour l'assistance de ces malheureux que pour la préservation de la société." ⁶

Voilà donc encore ici un problème social de premier ordre que l'on ne saurait ignorer pas plus dans notre pays qu'ailleurs. Or, ici encore, l'hygiène offre son aide sûre et éclairée pour en faciliter la solution. C'est vers la préservation que se tournent ses préoccupations. Si l'on veut éviter les conséquences malheureuses de l'arriération mentale, il faut pouvoir la reconnaître à temps, avant que tous les malheurs qu'elle ne manquera pas de produire ne soient arrivés. Pour cela, il faut en faire le diagnostic et lui appliquer le traitement social voulu. Et c'est ce que fait l'hygiène. Sachant que tout enfant arriéré est un pauvre ou un criminel en puissance, elle entre à l'école ou pénètre dans les foyers, le reconnaît et le signale aux pouvoirs intéressés. Que de maux seraient évités à notre société si on permettait à l'hygiène d'exercer ici aussi son action bien-faisante!

III — INSTRUCTION PUBLIQUE

Inutile de s'étendre sur l'importance de l'école. Tous nous savons qu'un demi million de nos enfants y font un stage de quelques années, et nous consentons des sacrifices considérables pour qu'ils retirent le plus d'avantages possibles de leurs études. Et cependant, qui ne voit, après un examen de la situation telle qu'elle existe, que trop souvent ces sacrifices se font en pure perte.

⁶ *Le travail industriel aux Etats-Unis.*

Combien d'enfants qui par suite de défauts physiques, d'une nutrition défectueuse, ou d'arriération mentale ne peuvent pas bénéficier de l'instruction qu'ils sont appelés à recevoir. Si nous faisons l'application chez nous des constatations faites ailleurs, notamment en Angleterre, nous arrivons à des chiffres qui surprennent. On y a remarqué, en effet, que dix pour cent souffrent de nutrition défectueuse, qui en font des candidats à la tuberculose, dix pour cent ont besoin de verres, six pour cent entendent difficilement. Qui ne voit que l'enseignement qui s'adresse à un enfant normal ne peut donner que de pauvres résultats quand les enfants sont affaiblis, ne voient et n'entendent qu'imparfaitement? Or, l'hygiène a trouvé des solutions qui permettent le meilleur rendement pour tous les enfants, non seulement dans leurs études mais aussi dans leur santé. N'est-ce pas là un immense service que l'hygiène est prête à rendre à la société?

IV — L'INDUSTRIE

L'industrie prend son importance du fait qu'au Canada, elle comprend 600,000 ouvriers, qu'elle concourt à la subsistance d'une proportion élevée de notre population et qu'elle constitue une des principales activités du pays. De plus, l'industrie a une portée sociale à cause du caractère des problèmes qu'elle soulève, comme la durée de la journée du travail, le rendement, le travail des femmes et des enfants, les accidents, l'urbanisation, le logement ouvrier, le bien-être et la vie sociale des ouvriers.

Or, qui ne réalise que toutes ces questions sont intimement liées à l'état de santé des ouvriers. "Partout, nous dit le Dr René Sand,⁷ production, santé, et conditions favorables du travail vont de pair." Et cependant, les statistiques sont là pour établir que l'industrie exerce trop souvent sur la santé des travailleurs une influence pernicieuse. Il est démontré aussi que la production est fonction de la capacité de travail de la machine humaine. La nation toute entière donc (employeurs pour mettre en valeur leurs capitaux, et employés pour gagner leur propre soutien et celui de leur famille) est intéressée et à l'augmentation de la production et au maintien de l'état de santé des travailleurs. Or, c'est là précisément le but de l'hygiène industrielle qui possède au surplus les moyens de le réaliser.

⁷ Loco cit.

L'hygiène, par conséquent, qui prend sous sa protection les meilleurs intérêts du monde ouvrier ne constitue-t-elle pas un facteur d'importance nationale ?

Mais pour que cette science bienfaisante puisse pleinement remplir le rôle social qu'elle ambitionne, il faut absolument que son enseignement pénètre partout, à l'école primaire comme à l'école supérieure, à l'université, dans tous les foyers. "Il faut instruire, d'abord," nous dit M. Edouard Montpetit.⁸

"L'éducation populaire est dans tous les pays une condition *sine qua non*, si l'on veut introduire une législation et des mesures efficaces d'hygiène publique," écrit la Revue Internationale d'hygiène publique, publiée par la Ligue des Sociétés de la Croix Rouge, dans son numéro de juillet 1920.

De son côté, le Dr Léon Bernard ajoute: "Rien ne sert de créer des institutions, ni d'édicter des lois si l'opinion n'est pas prête à obéir à celles-ci et à utiliser celles-là."

"La tâche suprême de l'hygiène moderne est l'éducation," conclut le Dr R. Sand.

Les progrès de l'hygiène, en effet, sont tels que si les moyens qu'elle met à notre disposition étaient largement employés, un grand nombre de décès seraient évités, bien des souffrances et des misères qui accompagnent nécessairement toute maladie seraient évitées, des malheurs qui fondent actuellement sur notre société seraient prévenus, l'instruction publique donnerait son plein rendement, et notre population ouvrière aurait une vie plus saine, plus productive, plus heureuse.

C'est là la mission qui nous incombe à tous de répandre autour de nous les connaissances et la science de l'hygiène. C'est là l'insigne honneur auquel nous sommes tous conviés de contribuer par cet enseignement au développement et à la prospérité de notre pays. Pouvons-nous y réussir!

⁸ *La veillée des berceaux.*

Dr J.-A. BAUDOUIN,
*Professeur d'hygiène à l'Ecole des sciences
sociales, économiques et politiques*

LA CONQUÊTE INDUSTRIELLE

Nous vivons décidément à une singulière époque. Guerres, cataclysmes, révolutions se succèdent avec une telle fréquence et nous y sommes si bien habitués qu'ils ne dépassent plus à nos yeux l'importance d'un fait-divers. Le bien-être moderne nous a confirmés dans une telle insouciance que nous serions prêts à prétendre que tout est pour le mieux dans le pire des mondes. Nous marchons de progrès en progrès et aucun progrès ne nous surprend plus. L'extraordinaire est devenu si ordinaire que nous daignons à peine y porter attention.

Si nous nous arrêtons toutefois à réfléchir au merveilleux de notre siècle, nous ne pouvons nous empêcher de répéter, après tant d'autres, le vers du poète :

"Et quel temps fut jamais plus fertile en miracles."

D'aucuns nous diront, en cette époque où les manuels font foi de toute connaissance et où l'on raffole des formules clichés, que le vingtième siècle est "le siècle du machinisme," ou bien "le siècle de l'électricité," ou bien encore "le siècle de l'émancipation intellectuelle," ou peut-être, celui de la "révolution sociale"; et il faudrait repasser le cycle des inventions et des tendances modernes pour épuiser la liste des facteurs auxquels on a accoutumé, suivant son point de vue ou son parti pris, d'attribuer cette prépondérance.

Il est pourtant un fait indéniable, que tous admettront: c'est que l'industrie est le phénomène intensif par excellence qui conditionne la fortune économique et sociale de la collectivité moderne.

Les découvertes de la science et les applications qu'en ont su tirer des esprits hardis, ont imprimé à la production mondiale, depuis la fin du siècle dernier, une impulsion qu'elle n'avait pas encore connue.

L'homme, de par l'extensibilité de ses besoins, dédaigne maintenant pour les richesses que lui offre l'ordre nouveau, ce "banquet de la nature" où un Lamartine l'engageait naguère à s'asseoir. D'ailleurs l'industrie a changé l'état social en conférant aux classes inférieures une dignité et des aspirations inconnues aux époques où une production restreinte concentrait sur le petit nombre le bien-être matériel.

Les travailleurs, réunis maintenant en ces agglomérations considérables qui constituent le stock humain des usines modernes, se sont comptés, ont pris conscience de leurs forces, ont fait valoir leurs revendications.

Peu à peu, à mesure qu'augmentaient leur capacité de salaire et leur dignité sociale, ils assuraient, par l'apport de leur influence nouvelle, le triomphe des idées démocratiques.

Cette transformation s'est produite d'ailleurs parallèlement à une autre manifestation du rôle tout-puissant de l'industrie à l'époque actuelle: l'accroissement de la richesse mondiale.

Il est hors de doute que l'industrie intensive a grandement amélioré la prospérité de l'individu et de la nation, grâce à l'impulsion donnée au commerce par la création forcée de débouchés nouveaux et au rendement supérieur obtenu du travail humain par le machinisme.

Des économistes se sont élevés, souvent avec raison, contre certaines conséquences funestes de l'industrialisme à outrance, comme la désertion des campagnes, la dévalorisation du coefficient intellectuel, l'avilissement de la production, etc.

Mais il n'en reste pas moins vrai que le phénomène universel de l'activité moderne, c'est la course à la richesse par l'industrie et que cette dernière est le facteur important du problème économique. Tellement que la lutte des nations entre elles pour la suprématie financière n'est plus qu'une lutte de marchés pour l'écoulement de produits concurrents.

Produire plus vite, produire mieux, produire à plus bas prix, voilà donc le secret du succès.

La conquête économique par la *conquête industrielle*, tout est là.

* * *

On se rend compte que cette concentration de capital-hommes, de capital-machines, de capital-argent que nécessite la grande industrie pour satisfaire avantageusement les besoins des temps nouveaux, est un phénomène dont la réalisation eût été impossible il y a cent cinquante ans, alors que ni les mécanismes, ni les moyens de transport ne permettaient l'ampleur de la production et du commerce.

Déjà, vers la fin du dix-huitième siècle, il s'était fait de sérieuses tentatives de manufacture en grand et l'on avait engagé la

lutte contre la petite industrie, qui défendait âprement ses soi-disant prérogatives par l'intermédiaire des corporations.

Finalement, la société dut se résigner à la liberté du travail. A partir de ce moment, la ligne de démarcation entre l'art industriel et l'industrie proprement dite devait aller s'accroissant. Celle-ci, perfectionnée par les inventions du XIX^{ème} siècle, tendait vers la fabrication en série où sombre le souci artistique par besoin de faire vite et bon marché.

L'art industriel, lui, destiné à ennoblir la matière par la beauté de la forme, gardait encore quelques adeptes restés fidèles aux traditions artistiques de plusieurs générations.

Jusqu'au XVIII^{ème} siècle, les nations qui avaient imposé au monde leur suprématie, s'étaient rendues célèbres en même temps par la perfection de leurs arts industriels.

La vigueur de leur production s'était manifestée surtout par les oeuvres de luxe où brillait l'ingéniosité de leurs artisans.

Les anciens, d'ailleurs, ne comprenaient pas autrement la supériorité industrielle. Pour eux, le beau et l'utile étaient inséparables.

N'est-ce pas Platon lui-même qui définissait le beau, "la complète convenance des moyens relativement à leur fin" ?

On ne rougissait pas, autrefois, du travail manuel et on ne le considérait point d'un ordre inférieur, s'il parvenait à revêtir la matière de formes nobles. Pourrait-on, par exemple, chez Benvenuto Cellini, orfèvre—chez Bernard Palissy, potier—chez Pénicaud, émailleur—chez Boule, ébéniste, séparer l'artisan de l'artiste ?

Ce n'est qu'à partir de la Renaissance que des artistes privilégiés, enorgueillis par la faveur des princes et des rois, imaginèrent la conception de l'art pur, de l'art pour l'art.

Cette formule a fait le fond commun des aspirations esthétiques des siècles derniers et a conduit à cette quintessence de nullité vaniteuse qui s'est épanouie chez les artistes contemporains. Formule aussi fautive que de dire qu'il faut vivre pour vivre, la devise de l'art pour l'art a séduit jusqu'aux plus grands artistes. Ne voit-on pas Rodin lui-même dire pompeusement, dans un entretien avec Anatole France rapporté par Paul Gsell, que "le mécanisme tue le rêve." Devant l'autorité du maître, on se prend d'abord à la sonorité de cet aphorisme pour bourgeois émancipés; mais en y songeant, on s'aperçoit que cette déclaration a plus de brillant que de fond.

La machine ne tue pas nécessairement le rêve, à moins qu'on n'entende par là qu'elle aide à l'exécuter. La réalisation du rêve en est bien la fin et, à ce compte-là, Rodin a tué plus d'un rêve en l'extériorisant sous la forme de l'oeuvre.

Le rêve qui ne vit que pour le rêve et répugne à se produire, est l'apanage des songe-creux...ou des poètes, ce qui est souvent la même chose.

* * *

En suivant les grandes lignes de l'évolution de l'industrie chez les peuples, on s'aperçoit qu'elle y correspond au progrès des arts industriels et que la production y est toujours subordonnée au souci de la beauté.

Ce besoin que les objets plaisent à l'oeil et qu'il y ait entre eux de l'harmonie, semble tenir au fond même de la nature humaine. Les documents les plus anciens sur l'homme primitif nous apprennent qu'il songea à embellir d'ornements son corps et sa tête avant de songer à se vêtir contre les intempéries.

Si faible qu'il fût, l'industrie en fit le roi de la nature, en lui inspirant de faire travailler pour lui les éléments et les êtres.

Marchant d'invention en invention, on le voit aux époques assyrienne et égyptienne, parvenu à une civilisation grandiose. Ces arts d'Egypte, repris par les Grecs, sont portés par eux à un degré de perfection qu'on ne dépassera plus dans la suite et qui inspirera désormais les hommes de tous les temps. Les bijoux, les vêtements, les meubles dominent cette production industrielle. Jusqu'aux ustensiles les plus vulgaires sont traités avec une esthétique parfaite.

Les Romains, en conquérant la Grèce, s'initient aux beaux-arts. Ils ajoutent à la conception hellénique un élément de force et de majesté.

Lorsque Rome sombre dans les derniers spasmes d'une civilisation trop raffinée, les arts industriels s'installent à Byzance et subissent l'influence du coloris oriental.

Charlemagne ramène en Occident l'art byzantin dans la personne d'ouvriers grecs qu'il installe à Aix-la-Chapelle et en Lorraine: ce sont les sources de l'art allemand.

Puis viennent les Croisades par lesquelles l'Occident reprend contact avec l'Orient et retrouve chez les Arabes et les Sarrasins les secrets de l'industrie.

Enfin, la chute de Constantinople provoque un reflux des artistes grecs vers l'Europe et l'on voit, notamment, les premières soieries s'installer en Sicile et à Venise.

Puis, sous la tutelle de l'Eglise, les habitants de l'Europe occidentale se débarrassent peu à peu des traditions grecques et sous une inspiration nouvelle, produisent les merveilles romanes et gothiques.

Au XV^{ème} siècle, la prise de Constantinople par Mahomet II chasse vers l'Europe les artistes grecs qui restaient encore dans l'ancienne Byzance. Protégés par les riches républiques italiennes, ils s'y installent et on les voit prospérer à Venise, à Florence, à Gênes, par exemple, où ils préparent la Renaissance.

Enfin, arrive cette grande époque. Encouragés par les rois et les princes, des artistes italiens s'installent aussi en France. Ils fondent une école qui influera sur tout le mouvement artistique des siècles subséquents et dont les arts industriels ont gardé jusqu'à nos jours l'irréfutable empreinte.

Enfin, les artisans, devenus une puissante classe sociale, s'organisent en corporations, gildes, communes et luttent contre la féodalité pour la liberté de l'industrie. Ce conflit dure du XII^{ème} au XVI^{ème} siècle. Au XV^{ème}, les insurgés, en Angleterre, en France, en Allemagne, en Italie, obtiennent leur chartes communales et c'est ainsi que l'honneur revient aux artisans et aux industriels d'avoir été les précurseurs des libertés populaires.

Nous voilà maintenant au Grand Siècle, en présence d'une esthétique nouvelle et vigoureuse et on peut voir Colbert, par une législation libérale, s'efforcer de faire de la France le premier peuple industriel du monde.

Les manufactures royales assurent la renommée du goût français et les artisans du pays tout entier, encouragés par des subventions, suivent dans cette voie.

Lorsque surviennent les grandes inventions mécaniques de la fin du XVIII^{ème} siècle, les arts industriels sont répandus sur toute la surface du vieux continent et reproduisent avec des variantes heureuses les modèles de tous les styles.

Mais l'heure de la révolution industrielle est proche, et déjà la vapeur et l'électricité, soumises par l'homme, assurent le pouvoir presque illimité de la machine.

Les progrès de la locomotion rapprochent pays et marchés; la demande se crée; il faut produire et produire de plus en plus.

Le principe de la division du travail commence à recevoir ses plus étonnantes applications.

C'est la grande industrie.

Mais aussi commence à périliter l'industrie d'art. L'apprenti et l'ouvrier, sollicités par l'usine, délaissent l'artisan, qui doit finir seul son travail et ne peut plus suffire à assurer une production abondante.

Devant cet état de choses, qui n'était que l'aggravation d'un désintéressement depuis longtemps constaté, les artistes tentèrent de réagir et de réveiller chez les industriels le sens esthétique.

En 1852, l'Angleterre, sous l'influence de Carlyle, de Ruskin et surtout de Morris, commence à produire des résultats intéressants et organise une exposition de travaux d'art industriel qui sera le noyau du fameux musée de Kensington.

Déjà, en 1862, les progrès de l'Angleterre dans ce sens sont évidents. A Paris, en 1878, lors de l'exposition universelle, on reste étonné devant la beauté des produits d'art soumis par les ateliers anglais.

En France, la réaction n'est pas lente à se produire. En 1882, on fonde l'union centrale des arts décoratifs et on organise un musée d'art industriel semblable à celui de Kensington. Vers la fin du XIX^{ème} siècle, la France avait repris sa suprématie dans le domaine des industries d'art.

De même, l'Autriche et l'Allemagne s'organisent puissamment dans cette lutte contre l'avilissement du sens artistique dans l'industrie.

On peut dire, en présence des efforts qu'a coûtés cette rénovation artistique et des résultats magnifiques qu'elle a donnés, que l'industrie d'art est essentielle à la prospérité morale et économique d'une nation et qu'elle doit accompagner, sous peine d'un recul de la civilisation, la production purement utilitaire.

C'est à cette condition seulement qu'un pays peut marcher sans crainte à la conquête industrielle, sous peine de sombrer dans un matérialisme honteux.

Nous en venons ainsi tout naturellement à nous demander s'il convient de faire le procès du machinisme et si le monde a réel-

lement conquis l'industrie ou si ce n'est pas l'industrie qui est en train de conquérir l'individu.

Voyons s'il y a là-dedans autre chose qu'une facile antithèse.

* * *

Si l'on considère l'effort patient qu'il a fallu à des générations de savants et d'inventeurs pour obtenir la perfection des mécanismes modernes, il est hors de doute que nous avons là une des plus grandioses manifestations de l'intelligence et du labeur humains. Evidemment, l'homme a asservi les éléments, capté les forces de la nature et en a fait les esclaves de son génie. C'est là vraiment une conquête de l'esprit sur la matière.

Malheureusement, l'ingénieur, une fois sa machine en marche, n'est plus maître que du travail auquel il l'a destinée. S'il peut en contrôler l'action mécanique, il lui est impossible d'en régler les effets sociaux et moraux.

Cette machine que l'homme surveille, guide, nourrit, il en est le cerveau. Il s'identifie à elle, il suit le mouvement de ses membres comme s'ils étaient les siens propres. Plus rien n'est laissé à l'imagination: c'est le même cycle d'opérations qui se répète avec la même desséchante monotonie. L'esprit est aboli; l'homme à son tour participe de la matière: la machine l'a conquis.

Avez-vous, mesdames, messieurs, assisté à une sortie d'usine? Rien de plus navrant que l'impression d'indifférence résignée que dégage cet amas de visages ternes aux yeux sans âme.

On dirait que ces malheureux, en laissant la besogne, y ont laissé en même temps leur raison d'être. Oui, la machine prend sa revanche sur l'homme; il est vaincu peu à peu par sa conquête, à moins qu'une influence intellectuelle soigneusement entretenue ne vienne triompher de cet envoûtement. Dans les milieux ouvriers bien organisés, ce remède est maintenant près du mal, grâce aux oeuvres de perfectionnement didactique qui sont instituées par les patrons prévoyants.

Cette emprise du machinisme ne s'exerce pas seulement sur l'ouvrier soumis à son action immédiate; elle semble s'étendre aussi sur l'humanité tout entière.

La production en grand a mis à portée de toutes les bourses les commodités les plus raffinées de la vie. Un simple ouvrier, de nos

jours, peut s'accorder plus de confort et de distractions que n'en connaissent jamais les princes les plus fastueux de l'histoire.

L'homme moderne a presque atteint à ce bonheur matériel auquel aspiraient ses devanciers. Il peut satisfaire à peu de frais tous ses goûts de bien-être et il n'a plus qu'à s'abandonner à la loi du moindre effort dont il voit partout l'exemple autour de lui.

La société, on l'a fait remarquer, s'achemine ainsi vers un matérialisme prochain. La jouissance de tous les plaisirs faciles noie peu à peu dans une béatitude satisfaite l'appétit intellectuel. Les facultés, atrophiées par une paresse qu'entretient la douceur de la vie, ne s'exercent plus au perfectionnement moral de l'individu.

Il n'y a plus qu'une noblesse, celle de la richesse, et l'intérêt, devenu la norme de la vie, tient lieu de toute passion créatrice. Le matérialisme, voilà où tend, si on n'y met ordre, cette prospérité universelle qui est l'oeuvre de la production moderne.

On reproche aussi à la grande industrie d'abaisser le niveau de la civilisation en répandant le goût de l'article bon marché et médiocre; on oppose, avec Ferrero, la quantité à la qualité, en ajoutant que la production intense exalte le triomphe de la première sur la seconde. Le reproche, si absolu soit-il, n'est pas immérité. En effet, on sacrifie trop, de nos jours, le bon goût au bon marché.

Pourtant, ces deux conditions ne sont pas irréconciliables et on peut concevoir une machine qui produirait en grand nombre des objets soignés et d'apparence artistique. Si on n'y arrive pas, la faute n'en est pas tant au système même de production intense qu'à l'imperfection de la machine.

Mais l'inconvénient le plus sérieux de la grande industrie, c'est l'influence néfaste qu'elle peut exercer sur les forces vives d'un pays en favorisant la désertion des campagnes et la dépopulation.

Le caractère de concentration et de division du travail que revêt la production intense, fait refluer vers les grands centres industriels la population des campagnes, séduite qu'elle est par la perspective d'une vie facile et sans responsabilités.

On conçoit donc le mal que cet exode peut causer à l'agriculture dans les pays faiblement peuplés par rapport à leur surface arable. De plus, les conditions de l'existence dans les villes font que la natalité diminue dans des proportions considérables au sein des agglomérations industrielles et que l'esprit de famille même, si nécessaire

à la saine conservation des traditions d'une race, y disparaît dans des habitudes égoïstes.

Voilà les tares les plus marquantes qui naissent de la *conquête industrielle* et qui peuvent faire qu'à son tour, l'humanité soit conquise par la machine.

* * *

On a vu les étapes par lesquelles l'industrie a passé depuis les époques reculées où l'homme ne songeait qu'à assurer sa propre subsistance et celle de sa famille, jusqu'à l'organisation moderne de la production qui assure à la collectivité une prospérité sans précédent.

On a constaté que cette industrie, en se manifestant dans son plus grand éclat par la production artistique, a marqué l'apogée de la civilisation chez les différents peuples.

On la voit maintenant dominant le monde moderne dans ses applications nouvelles et présidant aux révolutions de l'organisme social.

La suprématie industrielle, voilà où les nations s'efforcent de trouver la suprématie économique.

N'appartient-il pas de se demander ici ce que notre province française peut attendre de l'industrie et s'il n'est pas possible de prévoir dès maintenant pour nos compatriotes un programme d'action économique conforme à leurs dispositions naturelles, à leur caractère politique et à leur intérêt national.

Voyons d'abord quelles sont nos chances vis-à-vis de la grande industrie.

Pas n'est besoin d'aller très loin pour nous apercevoir que dans ce domaine, nous sommes arrêtés par des questions de capital, de matière première et de main-d'œuvre.

La puissance économique nous faisant encore défaut, il nous est impossible d'assurer le succès financier des entreprises à gros capitaux.

Ces placements seraient d'ailleurs d'un rendement problématique puisque nous ne pouvons disposer, à des conditions avantageuses, des matières premières qui alimentent la grande industrie: nos produits ne sauraient donc atteindre au bon marché des articles concurrents et les entreprises failliraient lamentablement.

Même en supposant que nous ayons à notre disposition la matière première, nous ne pourrions opérer la concentration de

la main-d'oeuvre dans les centres industriels, sans dépeupler la campagne et sans tarir la source même de l'indépendance économique, qui est la production agricole. Nous ne sommes que deux millions et nous pouvons à peine suffire à la tâche qui nous sollicite déjà.

Evidemment, si nous sortons de la grande industrie pour ne considérer que les entreprises à capitaux moyens, celles, par exemple, qui utilisent le bois ou le cuir comme matière première, notre place y est mieux indiquée.

L'expérience déjà acquise dans cette direction par certains de nos compatriotes et la quantité supérieure de notre main-d'oeuvre, nous assurent que nous pouvons de ce côté lutter avec succès.

Mais ici encore, il faut redouter l'écueil de la désertion des campagnes. Et ceci nous amène à considérer si on ne pourrait régler le problème industriel en fonction du problème agricole.

* * *

On s'en rend compte tous les jours de plus en plus: il faut garder nos cultivateurs à la campagne. Il faut leur inspirer l'amour de la petite patrie afin que la grande leur en devienne plus chère.

Examinons un peu certaines causes prochaines de l'abandon de la terre et voyons si on ne pourrait y remédier par l'intervention convenablement réglée de la petite industrie.

Il est évident, au premier chef, que les conditions climatiques spéciales dans lesquelles se fait la culture en notre pays, déterminent pour beaucoup la dispersion des forces rurales.

On peut dire que la campagne chôme durant les cinq mois de la saison froide. A cette époque, il se produit à travers la province une émigration vers les forêts ou vers la ville.

Le cultivateur cherche dans les chantiers ou à l'usine le salaire que la terre lui refuse.

La plupart regagneront sans doute le foyer avec le retour de la belle saison; mais combien, séduits par la vie brillante des villes ou rougissant de leur état primitif, ne reviennent plus!

Cette fluctuation annuelle entraîne par ailleurs de graves inconvénients au double point de vue économique et moral.

Ces déplacements périodiques, outre qu'ils obligent à des frais de voyage appréciables, fournissent l'occasion d'un gaspillage effré-

né en exposant le jeune cultivateur aux tentations des villes et compromettent son bien-être moral, en le soustrayant si longtemps à l'influence bienfaisante de la famille.

On sait comment nombre de ces jeunes gens reviennent chez eux—chez le bonhomme, comme ils disent—marqués de vices nouveaux, après avoir dépensé leurs économies de l'hiver à faire une noce bête. La vie du foyer n'a désormais plus d'attraits pour eux et ils ne songent plus qu'à repartir, souvent pour toujours.

L'oisiveté qui règne à la campagne en-dehors du labeur quotidien, est une autre cause de démoralisation du travailleur agricole. Il s'ennuie et il cherche à employer dans des distractions terre à terre, des loisirs qui lui pèsent.

Les plus ambitieux, pour échapper à cette atmosphère d'inertie, ne songent souvent qu'à s'évader vers l'activité des villes. Et c'est ainsi que se perdent des énergies qui auraient pu donner, convenablement utilisées, un rendement précieux.

Comment donc occuper la population rurale, à ses moments de loisir et de chômage, de façon à l'attacher au village ?

En prêchant et en organisant la petite industrie locale. Voyons un peu comment.

Il n'est pas douteux que nos compatriotes possèdent à un degré très élevé, cette "habileté mécanique" que Charlevoix remarquait en eux. Le Canadien français possède tous les éléments du génie inventif sans avoir pu toutefois les pousser encore par l'étude et la pratique, jusqu'à l'esprit de combinaison et d'organisation.

Il s'est acquis dans l'industrie, grâce à sa compréhension instinctive des mécanismes et au tempérament débrouillard qu'il doit à ses origines, une place intéressante, et il est reconnu comme un ouvrier intelligent et adroit. Tout ce qui lui manque pour devenir un chef d'atelier ou d'usine, c'est la formation technique et l'éducation du sens des affaires.

Supposons-le débutant dans une petite industrie et y exerçant à loisir, dans une sphère d'activité restreinte, ses qualités natives; il ne tardera pas à acquérir l'expérience qui lui manque et à achever par l'observation et l'étude, la formation qu'il lui faut pour s'essayer avec succès à des entreprises plus considérables.

C'est d'ailleurs ce qui se passe déjà autour de nous et nous pouvons constater dès maintenant que les industriels de notre race sont en progrès, grâce à l'éveil de l'enseignement technique, à la diffusion

des connaissances sur les méthodes industrielles, à une plus grande conscience de la dignité nationale.

Mais il s'agit là de moyenne industrie, où nous supposons déjà l'utilisation de capitaux assez considérables et un commencement de concentration de la main-d'oeuvre.

Revenons à la petite industrie, qui peut s'exercer à temps perdu et qui n'enlève pas le cultivateur à son occupation principale. Et avant qu'il n'y ait équivoque, expliquons ce qu'il faut entendre par *petite industrie*.

C'est celle qui ne demande pas l'immobilisation d'un capital important et où le patron joue lui-même, en tout ou en partie, le rôle de producteur. Le travail à la main y prédomine et l'aide de la machine doit y demeurer dans les limites que lui assigne la condition initiale de faible capitalisation.

Evidemment, pour produire de façon payante, la petite industrie doit s'interdire de concurrencer la grande et doit s'en tenir aux articles que celle-ci ne fabrique pas.

Or, il est toute une catégorie de produits qui échappe au contrôle de la machinofacture: ce sont ceux de l'industrie d'art. C'est donc en servant l'art industriel que la production à capital restreint a le plus de chance de réussir.

Mais, cet art industriel qui se présente comme l'objet par excellence de la petite industrie, peut-il se réaliser dans notre pays? C'est ce que nous allons tenter d'établir tout à l'heure.

* * *

On pourrait définir *l'art industriel*, la reproduction à plusieurs exemplaires, d'un modèle type dans lequel le souci de la beauté se joint à une idée d'utilité. C'est l'application des arts décoratifs aux produits de l'industrie. C'est l'alliance étroite de la science et de l'art.

Un beau meuble, un jouet élégant, une étoffe artistique, une poterie finement présentée, un bijou qui plaît à l'oeil, autant de produits de l'art industriel. Celui-ci se divise d'ailleurs en de nombreuses catégories.

Parmi celles-ci, les plus intéressantes à notre point de vue, sont: l'ébénisterie ou art de la sculpture sur bois; l'art des tissus, comme les draps, les toiles, les tapis, les dentelles; l'art de la préparation des cuirs pour la reliure ou la maroquinerie.

Si je souligne ces industries, c'est qu'elles utilisent des matières premières dont nous disposons ou que nous pouvons produire facilement, comme le bois, la laine, le chanvre, le lin, le cuir. C'est là en effet une considération importante, si on veut que le côté économique de la production ne soit pas à la merci de fournisseurs étrangers.

Examinons maintenant si les industries d'art pourraient rencontrer chez nous les conditions nécessaires à leur prospérité, conditions d'aptitudes, de marché, d'organisation.

Voyons d'abord ce qu'il faut penser des aptitudes du Canadien français pour les arts industriels. Si nous nous rappelons que dans cette production, l'artisan doit joindre au bon goût, l'habileté dans l'exécution, nous ne pouvons refuser au moins cette dernière qualité à nos compatriotes.

Nous savons à quelle adresse peuvent atteindre les nôtres dans certains travaux d'art, la sculpture sur bois, par exemple.

Ce n'est pas d'hier non plus que nos gens de la campagne se sont habitués à produire cette étoffe du pays et ces "catalognes" qui font l'admiration des connaisseurs.

Nos femmes excellent particulièrement à ouvrir les tissus; on serait surpris de la quantité de dentelles et de broderies que nos Canadiennes françaises fournissent aux grands magasins et qui sont revendues ensuite comme marchandises importées.

Mais si les nôtres ont des dispositions naturelles pour les travaux d'art, peut-on affirmer que leur bon goût garantisse la beauté et l'originalité de leurs productions? Evidemment, il y a là toute une éducation à faire.

Au milieu des préoccupations matérielles qui ont marqué son effort de survivance, notre peuple a vu s'assoupir les facultés que lui avaient léguées ses ancêtres. A peine sorti du sillon, il détache difficilement les yeux du sol.

Mais qu'une inspiration vigoureuse le redresse et il s'apercevra de nouveau que la nature est belle et qu'un atavisme glorieux le pousse à en célébrer les formes.

Comment peut donc s'opérer cette résurrection?

Par l'éducation du goût et cette éducation ne parviendra au peuple que si l'élite en a déjà donné le mouvement.

Il faudra que les beaux-arts, devenus en honneur dans notre pays, présentent à l'industrie naissante des modèles d'harmonie

et de grâce, qu'elle s'efforcera ensuite de reproduire. Il nous faut des artistes pour inspirer les artisans.

Mérimée, dans son rapport sur l'exposition de 1862, déclarait: "Il ne peut être douteux, pour quiconque a étudié l'histoire des beaux-arts, qu'à toutes les époques où de grands maîtres ont fleuri et fondé des écoles, l'industrie n'ait pris en même temps un essor nouveau et considérable." Après avoir montré comment l'histoire vérifiait cette assertion, il concluait à cette loi générale, "qu'il existe une relation intime entre toutes les parties de l'art et que partout où surgit un grand artiste, se forment des ouvriers habiles et intelligents."

On verra tantôt, quand il sera question d'organisation, comment cette action de l'artiste sur l'artisan pourra, chez nous, être provoquée et entretenue.

Mais une fois le travailleur d'art en possession de ses moyens de production, sera-t-il assuré d'un marché où écouler ses produits? Question vitale, puisqu'on ne pourra décider l'ouvrier à cette orientation nouvelle qu'en lui présentant d'abord l'appât d'une rémunération intéressante.

Or, le marché existe, sans aucun doute comme il a toujours existé pour cette sorte d'industrie. Nos magasins mêmes regorgent d'objets d'art qui se vendent abondamment, malgré la qualité inférieure de leur inspiration. A l'époque des fêtes, il se fait une consommation formidable de joujoux soi-disant artistiques. Et ne voit-on pas cette année, grâce à une réclame intelligente, les étoffes de laine, dites "homespun," devenir à la mode?

Mais, à côté du marché domestique, il y a le marché américain, qui absorbe tous les articles de luxe d'inspiration régionale. Réussir à créer l'objet d'art québécois, reflétant l'originalité de nos artistes et les traditions de notre race, ce serait conquérir à tout jamais les débouchés que nous assure la curiosité intelligente de nos voisins.

Déjà, une région qui s'est attachée à la reproduction des antiquités canadiennes et à la confection du meuble et des étoffes typiques, la région de la Malbaie, ne peut suffire aux demandes des touristes.

On se rend compte des proportions que pourrait atteindre cette seule industrie, si elle était établie sur une base d'affaires et de publicité.

Cette organisation de la petite industrie d'art, comment pourrait-elle se poursuivre dans notre province?

* * *

Notre province possède déjà ou va posséder bientôt les éléments nécessaires à la réalisation d'un projet comme celui qu'on vient d'examiner.

D'abord, au sommet, une *école des beaux-arts*, qui forme les artistes nécessaires à assurer l'originalité et le bon goût de la production. Cette école, maintenue et subventionnée par un gouvernement éclairé, est un foyer d'inspiration. Des concours, organisés par les soins d'un *conseil des beaux-arts*, récompensent les plus belles inventions de l'année dans le domaine des arts industriels.

Un *comité de production*, dépendant du conseil, reste en contact avec les coopératives des différents centres, se tient au courant des progrès réalisés par les artisans, distribue à ceux-ci les modèles primés comme types désirables et se charge de la vente des produits dignes d'être mis sur le marché.

Ces *coopératives industrielles*, greffées sur les coopératives agricoles, groupent les patrons de la petite industrie. Ces groupements ont leur édifice corporatif, où s'est installé un noyau de musée industriel et où l'on pourvoit à l'instruction élémentaire des apprentis.

Des *écoles professionnelles*, corollaires des écoles techniques, reçoivent ceux que leurs dispositions destinent à devenir des patrons.

Les *caisses rurales* de crédit avancent aux cultivateurs les capitaux nécessaires à l'installation du petit atelier. Un moteur électrique et quelques machines-outils, voilà le plus coûteux de cette mise de fonds. Les coopératives répondent auprès des caisses rurales du sérieux des nouveaux producteurs.

Evidemment, les débuts de cette entreprise seront modestes. Il faudra d'abord former les artistes et établir ensuite dans une région plus avancée que les autres pour l'initiative, un noyau d'organisation qui permettra d'expérimenter sans trop de risques.

Une fois prouvé que l'idée est praticable et une fois acquise la certitude du succès, on établira ce système, à mesure qu'il se soustiendra lui-même, de région en région, de comté en comté, de village en village.

La caractéristique des débuts, c'est l'action intelligente et énergique du gouvernement qui fonde des foyers d'éducation es-

thétique et qui assure la bonne qualité de la production en la contrôlant à sa source.

Plus tard, quand l'artisan aura acquis la virtuosité nécessaire, et que le renom de l'objet d'art québécois sera assuré, le gouvernement devra relâcher son action et les coopératives de patrons suffiront dès lors à trouver les marchés et à maintenir la qualité de la marchandise.

* * *

On se rend compte qu'un tel programme dépasse les proportions d'une utopie et qu'il est vraiment réalisable.

Dans d'autres pays, d'ailleurs, en Angleterre, en Allemagne, en France, notamment, l'impulsion nouvelle donnée aux industries d'art et à la petite industrie, est le résultat d'une action concertée et vigoureusement préparée.

Chez nous, un tel mouvement, outre qu'il offrirait, pour les raisons qu'on a vues, toutes les chances de réussir, servirait admirablement nos intérêts nationaux et politiques.

En effet, quel magnifique résultat ce serait de garder le cultivateur à la terre, en l'intéressant à un passe-temps qui serait en même temps un gagne-pain et qui favoriserait son développement intellectuel et moral.

Et alors, quelle source d'influence pour notre race!

Oui, quel meilleur moyen d'inspirer le respect aux nationalités qui nous entourent et au monde tout entier, que de réaliser la conquête industrielle par la conquête artistique?

Alors, nous aurons mérité vraiment de nous appeler les Latins d'Amérique, puisque notre prospérité matérielle sera devenue l'indice de notre richesse intellectuelle.

Paul-Emile PICHÉ

Ingénieur civil.

CARACTERES ET DEVELOPPEMENT DE LA STATISTIQUE

La statistique s'est imposée lorsqu'on a perçu les relations entre les phénomènes variables présentant certains caractères de similitude. De cette régularité des faits liés suivant un ordre naturel se dégage des constantes qui guident les économistes dans leurs prévisions et permettent l'application de principes scientifiques aux quantités numériques.

Les événements fournissent dans leur enchaînement normal une analogie avec quelques lois chimiques ou physiques et c'est sur cette observation que s'est basé Roger Babson pour établir son système. Partant de l'idée que toute action est suivie d'une réaction, il divise les époques en cycles de douze périodes "The Business Cycle" dont les six dernières sont les conséquences logiques des antécédentes. L'analyse des faits passés conduit à cette affirmation car les mêmes effets se reproduisent toujours dans des conditions analogues. Telles sont les manifestations récentes de l'esprit de synthèse où l'on découvre que la statistique n'est plus seulement un facteur essentiel d'administration.

Les commentaires suscités par son développement rapide dénotent parfois une compréhension inexacte sinon une idée exagérée de son véritable mérite; en effet, il est bon de noter qu'elle ne modifie nullement les données diverses dérivant de ses recherches. Que des jugements logiques soient établis sur des chiffres faux cela ne diminue en rien la valeur de la méthode mais indispose plutôt contre la négligence et le manque d'application des travailleurs. C'est aux techniciens formés de corriger les abus de l'incompétence, responsable du discrédit étendu à tout le procédé.

Pour la première fois au Canada, elle fut enseignée sérieusement à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales et aujourd'hui elle y fait l'objet d'une étude approfondie. Les étudiants en général mal préparés ne se découvrent aucune sympathie pour l'analyse de ses complexités, ne voyant dans la compilation que de fastidieuses agglomérations de nombres. Cependant nos cerveaux n'y sont pas refractaires comme ceux de quelques peuples d'Orient; deux défauts

"nationaux" nous en éloignent, le manque de méthode et d'esprit d'organisation, défauts qui compromettent nos entreprises et font de nous de piètres hommes d'affaires.

Tous ne peuvent se recréer aux plaisirs de la mathématique ou entretenir des admirations pour la synthèse; mais par intérêt pratique il importe d'incliner vers la spécialisation scientifique dans la mesure où cette spécialisation rectifiera les tendances trop étroitement idéalisantes. La part science des programmes, négligée par habitude quasi préméditée, nous a déjà mis en état d'infériorité vis-à-vis de classes mieux organisées pour la vie pratique quoique moins renseignées.

Toutefois la statistique exige une forme d'esprit particulière et des qualités naturelles spéciales; elle n'intéresserait guère un rêveur par sa dialectique. Son application à un nombre illimité de connaissances la rattache à tous les jeux de la pensée. Il n'est pas nécessaire au statisticien de savoir toutes les sciences auxquelles elle se rapporte, sa valeur s'affirme surtout par sa puissance de coordination et une patience éprouvée. En outre des dispositions requises il lui faut la pratique, l'expérience étant en toute chose la meilleure école.

* * *

On comprend que les gens soient défiants à l'égard de certains agglomérats, prétendus documents statistiques dont l'unique fonction serait de rebuter. Une condensation ennuyeuse ne donnant qu'un à peu près de renseignements dispose à mésestimer le mode d'emploi des valeurs numériques. La diffusion excessive, dans les journaux, de tableaux transformés, manipulés selon les besoins de la réclame et l'habitude déplorable de vouloir tout prouver par des chiffres sont des maux à redresser. Dans certaines grandes institutions américaines où se dispensent des plats appropriés à chaque lobe du cerveau, l'on a même réduit, en poussant trop loin la méthode, le phénomène d'observation à un problème mathématique.¹ Ce sont des amusements; sans aller aussi loin, familiarisons-nous avec les chiffres, acquérons de la méthode... nous en bénéficierons.

Son application sérieuse, conforme à des tracés précis, est difficile, du moins elle ne trahit pas des conceptions partiales ou des lacunes. Elle se contente d'enregistrer minutieusement et de présen-

¹ Voir *Statistical Methods applied to Education*; Rugg.

ter des faits ramenés à leur aspect le plus simple pour qu'ils soient accessibles à tous. Ainsi comprise, la statistique est le seul moyen de constater les changements et d'apprécier les résultantes dans le commerce, la finance ou les sciences.

* * *

Une question suscite encore des controverses, savoir: si la statistique est science, méthode ou art? L'opinion la plus générale lui refuse l'appellation de science; cependant Cournot la considérait comme telle. Les idées ont évolué à ce sujet depuis la mort du mathématicien français. L'Institut International de Bruxelles la catalogue encore à la section des sciences sociales. En la période actuelle de son développement le caractère scientifique n'apparaît pas probant. Le chimiste, répétant ses expériences dans des circonstances identiques en établit des lois précises. Il conclut par induction, à des normes généralement admises puisque basées sur l'expérience et les faits. Ses erreurs possibles sont calculées au millième près. Voilà une science. La statistique, dans cette acception rigoureuse du mot n'est pas une science; elle n'admet pas l'induction. Tandis que la science partant de théories probables atteint la certitude, la statistique de ses observations déduit des probabilités parfois si peu certaines que le jugement individuel peut conclure à des interprétations contraires. Les faits se renouvellent rarement de façon identique et l'homme impartial peut être trompé malgré lui sur l'exactitude de ses relevés. Les erreurs inévitables proviennent des agents en grande partie et de l'impossibilité de vérifier les résultats. Les personnes intéressées, par négligence ou ignorance, ou encore par mauvaise foi répondent à faux aux questionnaires. Le statisticien qui n'est pas un devin, tablera sur ces valeurs incomplètes. Des données aussi problématiques ne produisent qu'une évidence douteuse, d'où caractère peu scientifique.

Par extension, on applique le mot science à des spéculations moins exactes que la chimie ou la mathématique. L'économie politique n'est-elle pas considérée une science? Mais avec cette différence que l'économie politique est limitée à une application déterminée, a des lois toujours applicables et des principes incontestables. Quand la statistique aura trouvé des formules de compensation infaillibles et travaillera suivant des règles confirmées par la répé-

tition de faits nombreux, contrôlables, elle se rapprochera de la science.

Cette remarque n'implique pas que la statistique est gouvernée empiriquement; au contraire, nous lui reconnaissons des formules tirées de constatations multiples et fréquentes. Ses déductions sont parfaites, mais le point de départ reste à vérifier la plupart du temps. Les dénombrements, même les plus scrupuleusement faits restent en dehors de l'exactitude parce que le contrôle des chiffres est trop difficile, sinon impossible. Les moyennes, les normales diminuent les erreurs mais ne les suppriment pas.

Aussi un trop grand nombre mal préparé utilise la statistique avec partialité, à des fins de simple concurrence commerciale. A dessein, nous laissons de côté ces productions qui donnent une impression fautive avec une bonne foi admirable. La difficulté de saisir le coefficient d'erreur, de connaître la source de documentation obligent d'accepter avec discernement les renseignements publiés par les bulletins commerciaux. Des contradictions évidentes se remarquent même dans des publications officielles, par exemple sur le chiffre de population de certaines villes. Il est patent qu'il y a erreur (les chiffres se contredisent) mais où trouver la juste mesure; les calculs de moyenne sont insuffisants et il faut compter sur tant de facteurs ignorés. Le problème ne serait résolu que par un dénombrement mieux conduit.

Nous en sommes peut-être au stage de transition où la statistique se débat dans une abondance de chiffres avant de s'imposer science de l'avenir. Il existe une science de la statistique à défaut de science statistique; si l'on préfère, nommons-la méthode scientifique. C'est une subtilité mais est-elle autre chose qu'une méthode? Les Américains qui ont l'esprit statistique, — l'expression est de Jean Bruhnes — semblent opter pour ce mot. Peu de leurs traités qui ne portent comme titre "The Elements of Statistical Method." La méthode, en effet, est une habitude acquise ou une spécialisation de l'esprit et la statistique n'est autre qu'une certaine façon de raisonner appliquée à toutes les synthèses. Travail de coordination, condensation de données numériques relatives à des sciences aussi diverses et opposées qu'il se puisse concevoir. Il n'est pas besoin de savoir le dernier mot des phénomènes étudiés, mais un cerveau organisé est indispensable à la saine compréhension de son travail; c'est l'entraînement de l'observateur qui donne la valeur à ses constatations, entraînement qui réside dans la méthode et

l'esprit d'organisation. Recueillir des renseignements, les utiliser est une opération facile en soi, pourvu que l'on sache utiliser les matériaux dont on dispose.

L'esprit de méthode se manifestera dans la coordination des renseignements, dans leur classement; il faut ensuite ramener les données recueillies à des unités de même nature, les grouper selon des rubriques analogues, et l'énumération des opérations nécessitant la clarté d'une méthode pourrait se continuer.

La statistique, d'une façon moins absolue, est également un art de compilation et d'interprétation, dépendante de l'habileté de l'observateur dont le discernement est le meilleur guide lorsqu'il s'agit d'élaguer, de découvrir la valeur approximative des nombres à travers les chiffres présentés. Cette disposition d'esprit s'acquiert. Enregistrer le nombre des absents dans une salle de cours est un procédé rudimentaire qui n'exige pas tant d'aptitude; simple énumération, c'est de la statistique d'écolier comme on en faisait dans l'antiquité. Mais le cas d'un recensement général dans un pays d'immense étendue, dont la population est dispersée, est un phénomène plus complexe qui demande un esprit adapté à ce genre de travail.

Les agents de recensement ne sont pas tous consciencieux; le statisticien doit l'être sans quoi il a mal choisi sa carrière. Toute une éducation est à faire du côté du public et elle sera longue. L'art professionnel supplée aux défauts inévitables et s'applique là où la routine serait insuffisante. C'est le discernement de l'observateur qui crée l'art de la statistique.

* * *

La statistique² n'est pas une invention récente, brevetée pour les besoins d'aujourd'hui; elle exista dès la plus haute antiquité et s'est développée normalement, parallèle aux changements successifs, survenus dans la constitution des sociétés. Chaque siècle profite au suivant par une évolution naturelle des idées; les problèmes qui semblent nouveaux sont souvent des résultantes éloignées de très vieilles conceptions.

² Le mot statistique date du XVIII^e siècle et fut fabriqué en Allemagne; on employait recensement auparavant.

Statistique du verbe grec *statizein*, constater: Larousse.

³ *Statistik* du latin *status*, état, ou "de l'allemand *Staat*, état, fait du latin *status* dans le sens de *status rei publicae*, et non point, comme on le croit généralement de *status*, état ou situation." BESCHERELLE, Dictionnaire national.

Notre cerveau est devenu plus compliqué que celui des primitifs parce qu'il lui faut saisir les relations entre une plus grande quantité de faits et associer des idées beaucoup plus complexes.

L'idée des Egyptiens sur le procédé de l'énumération apparaît rudimentaire à des modernes compliqués mais répondait aux exigences d'alors. Simples annotations numériques sans coordination nous disent les inscriptions relatives à leur compilation. Les seuls relevés nécessités par l'administration du pays satisfaisaient les gouvernants; ils savaient les divisions de leur territoire, le nombre de leur soldats et des personnes mobilisables et s'intéressaient à la perception des taxes. On retrouve aussi quelques rares indications sur le prix d'articles de consommation. Telles sont les opérations les plus compliquées des dénombrements, faits à intervalles irréguliers et sans méthode particulière. Les rapports entre plusieurs groupements de chiffres ne pouvaient être effectués à cause de données insuffisantes et d'ailleurs cette faculté de percevoir des analogies a été rendue possible beaucoup plus tard surtout par la diffusion des imprimés.

Les anciens employèrent des agents ou ordonnèrent l'enregistrement, les deux seuls moyens à leur disposition. Si une étude soignée de tous leurs relevés était permise nous serions peut-être surpris de leur perfection car ils ont laissé dans plusieurs domaines, nous les savons par l'archéologie, des oeuvres qui dénotent des conceptions avancées. Ils furent sévères à l'égard des contraventions à l'obligation décrétée de s'inscrire. Le pharaon Amasis avait imposé une peine de mort contre ceux qui omettaient ou empêchaient les autres de déclarer annuellement leur nom, profession et moyen de subsistance. De nos jours les sanctions sont moins cruelles, on a plus le souci de la vie. Mais évidemment, pour chacun de ces renseignements, il faut s'en rapporter à des historiens dont l'impartialité n'est pas facilement contrôlable.

Le Chou-King, un des livres canoniques des Chinois, contiendrait aussi des détails, en particulier sur l'agriculture en ce pays, au temps de l'empereur Yao (2238 avant J. C.) Hérodote, cité à plusieurs reprises par King³, fournit beaucoup de données numériques sur l'antiquité. Récemment Babson,⁴ se réclamant de cet historien, établit le chiffre des grandes fortunes aux temps reculés. Le dernier

³ The element of statistical method.

⁴ The great fortunes of history: *The Mentor*... Nov. 1921.

roi de Lydie, Crésus (6 siècles avant l'ère chrétienne) aurait été possesseur d'une fortune équivalant à 80,000,000 dollars.

Les Grecs ne furent pas arriérés, une vieille habitude religieuse leur permettait de savoir le nombre des naissances et des décès. Et le Pentateuque en outre d'énoncés historiques donne des faits numériques concernant les Hébreux, indique certaines divisions de territoire.

Ces exposés démontrent que l'antiquité eut le souci de l'ordre et se préoccupa de la bonne administration. Leurs compilations, moins variées et étendues que les nôtres, étaient faites uniquement pour aider au gouvernement du pays et à la défense du territoire. Les Romains firent un pas de plus; leur recensement était plus détaillé. Les premiers ils enregistrèrent régulièrement les naissances et les décès. Le cens, chez eux classait les citoyens d'après le sexe, l'âge et la condition. Le Moyen-Age n'ajouta rien de plus, le cens s'occupa des payeurs de taxes et des militaires, délaissant les indigents. On ne pourrait attribuer une valeur réelle aux récits des voyageurs ou des chroniqueurs imprécis, jusqu'au XVIIIème siècle, période de stabilité marquée seulement par l'apparition de la statistique sociale encore imprécise et trop limitée. Aujourd'hui son champ d'action ne se borne pas aux seuls événements d'un caractère social. Le premier recensement important fut celui du Canada en 1668; en Prusse, tout un système de statistique fut inauguré dans la seconde moitié du XVIIIème, et vers la même époque l'enseignement commença en Allemagne. Achenwall, un mercantiliste modéré, donna une grande impulsion au procédé d'investigation; il fut considéré le père de la statistique, titre que les Anglais lui disputèrent pour en glorifier Petty.

D'autres écrivains, en Italie, en France, en Hollande, etc., avaient écrit sur le sujet avant lui mais aucun n'avait modifié les conceptions déjà vieilles. Achenwall a laissé un traité sur "La constitution des principaux Etats européens" (*Staatsverfassung der heutigen europäischen Reiche*, 1752). Un de ses disciples Schoezer écrivit: "La statistique est l'histoire en repos, l'histoire est la statistique en mouvement."

Les conceptions évoluèrent rapidement depuis lors, grâce au développement des idées scientifiques et à l'apport de la mathématique. Les tables de mortalité servant à l'assurance et les calculs de probabilité orientèrent le mouvement vers une méthode plus stable, dont le plus grand tort serait de vouloir trop mettre de science

dans ce qui reste au fond un procédé rationnel, très méthodique. Les théoriciens, Quételet en tête, élevèrent la statistique à la hauteur d'une science et c'était prématuré. Le meilleur traité du temps est encore celui de Quételet "Sur la théorie des probabilités appliquée aux sciences morales et politiques" (1846). Ces nouveaux éléments habituèrent aux calculs plus précis et diminuèrent les variables; la loi des grands nombres est déjà une constante.

Au siècle dernier, des bureaux de statistiques et des sociétés se formèrent, des congrès internationaux eurent lieu, dont le plus important fut celui de Bruxelles. Les annuaires remplacèrent les relevés administratifs.

La statistique désormais ne sera pas limitée à la compilation de phénomènes particuliers, elle se rapporte à toutes les activités qui peuvent se transcrire en chiffres. La théorie est enseignée dans toutes les chaires importantes et la pratique s'étend indéfiniment. Les idées modernes tendent à la généralisation de méthodes uniformes en vue de faciliter la comparaison entre tous les pays. Il faudra d'ailleurs en arriver à cette conclusion pour favoriser les relations commerciales et permettre la publication de renseignements sérieux concernant le monde entier. Cette uniformité est pratiquement accomplie de nos jours. Les annuaires, les plus consultés des documents numériques, sont compilés sur la même base et plusieurs sont publiés en deux langues. Le Japon distribue "Un résumé statistique de l'empire du Japon" en japonais et en français, et le gouvernement de l'Uruguay, — pour ne citer que ces deux pays, — a des publications bilingues.

A côté des bureaux d'Etat se sont développées des organisations intéressées pour l'utilité du commerce et de la finance. Ces agences sont nombreuses aux Etats-Unis, et la mieux connue est celle de Babson.

Au Canada, le mouvement est plus lent que chez nos voisins mais suit la même orientation. En dehors des bureaux fédéraux et de celui de Québec, nous n'avons aucun service statistique, et quelques-unes de nos banques seulement commencent à s'y intéresser.

Cependant la statistique impartiale, basée sur la fréquence des quantités, est le seul appui logique de l'économie politique à l'heure présente. Ses lois les plus admises découlent de l'observation numérique et sont confirmées par la constance des phénomènes enregistrés. Par statistique impartiale il faut comprendre celle qui n'implique aucun jugement; elle constate une série de faits, les conclu-

sions s'imposent d'elles-mêmes et doivent être dépourvues d'influences prononcées.

"Quand il s'agit de la statistique bien conduite, remarquons-le, on ne saurait se dérober devant elle; on ne peut que l'interpréter ou bien alors "lui en imposer une meilleure." C'est pourquoi la statistique indispose si souvent les esprits superficiels ou obscurs qui affectent de n'y voir qu'une "méthode à part" et inférieure pour asseoir notre jugement, alors que, philosophiquement, on peut aisément démontrer qu'elle constitue le principe essentiel de tout contrôle positif." ⁶

La condition de la statistique bien conduite dont parle l'auteur est la sincérité et la compétence. Elle est autre qu'un procédé mécanique ou une routine.

Valmore GRATTON

Licencié en sciences commerciales.

⁶ Paul Flambart: *L'astrologie scientifique*. *Mercur de France*. — 1 nov. 1921.

REVUE DES LIVRES

TRAITE DE TISSAGE AU JACQUARD, par D. De Prat, ingénieur civil, directeur de filature et de tissage, rédacteur en chef de l'*Avenir Textile*. Précédé d'une notice historique sur l'invention du Jacquard. Paris 1921. Un volume relié in—8 raisin de 395 pages avec 205 figures dans le texte. Prix net: quarante francs, plus deux francs cinquante pour port et emballage, soit quarante-deux francs cinquante (Remboursement en sus). Ch. Béranger, Editeur, 15 rue des Saints-Pères, Paris; 21 rue de la Régence, Liège.

Métiers antérieurs au Jacquard. — Mécanique Jacquard. — Mécanique diverses. — Classification des mécaniques. — Accessoires. — Composition et exécution du dessin. — Mise en carte. — Piquage, lissage et liage des cartons. — Opérations relatives aux arca-des. — Fabrication des tissus façonnés au Jacquard. — Application de la mécanique Jacquard à diverses branches de l'industrie textile. — Renseignements divers sur les métiers Jacquard.

GNOMONIQUE OU TRAITE THEORIQUE ET PRATIQUE DE LA CONSTRUCTION DES CADRANS SOLAIRES, par G. Bigourdan, chez Gauthier-Villars & Cie, Imprimeurs-Editeurs, 55, Quai des Grands-Augustins, Paris (6e). Un volume in—8 carré (22x14) de 214 pages, 104 figures; 1922. 10 fr.

La connaissance de l'heure est évidemment pour nous une nécessité continue: sans cette connaissance, que deviendraient, par exemple, nos moyens de communication?

Les montres et les horloges d'aujourd'hui répondent assez parfaitement à ce besoin; mais — il n'y a pas encore bien longtemps — ces instruments étaient peu répandus, au moins dans les campagnes. On y suppléait au moyen de cadrans solaires, très communs alors, et dont il nous a été conservé des spécimens de types et de dimensions très variés.

A tous ceux qui s'intéressent à ces instruments, amateurs, théoriciens, praticiens, le petit volume que nous annonçons sera de la plus grande utilité. Après un court historique, indiquant comment on a passé graduellement du gnomon primitif au cadran solaire

on y trouve, avec de nombreuses figures à l'appui, la théorie de ces instruments, de dimensions et de types si variés: cadrans équatoriaux, horizontaux, verticaux, azimutaux, analemmatiques, etc. La partie pratique n'y est pas négligée: on indique les quelques instruments nécessaires, les moyens de déterminer la longitude, la latitude du lieu, l'orientation du mur, etc., qui sont des éléments fort utiles sinon indispensables. Les méthodes purement graphiques alternent avec les méthodes numériques; et comme celles-ci pouvaient arrêter quelques personnes, des Tables placées à la fin du volume lèvent les petites difficultés. D'ailleurs il suffit de jeter les yeux sur la *Table des matières*, pour se rendre compte du grand nombre de renseignements que renferme cet ouvrage.

Le volume se termine par des Tables numériques à la portée de tous pour trouver les dates de Pâques et des Fêtes mobiles d'une année quelconque, dans le calendrier Julien comme dans le calendrier Grégorien.

LES MAÎTRES DE LA PENSÉE SCIENTIFIQUE, Collection de Mémoires et Ouvrages publiée par les soins de Maurice Solovine chez Gauthier-Villars & Cie, Imprimeurs-Éditeurs, 55, Quai des Grands-Augustins, Paris (6e).

La collection des *Maîtres de la Pensée Scientifique* comprend les Mémoires et les Ouvrages les plus importants de tous les temps et de tous les pays. Tous les domaines de la science y sont représentés: les mathématiques, l'astronomie, la physique, la chimie, la géologie, les sciences naturelles et biologiques, la méthodologie et la philosophie des sciences.

Très complète, cette collection fournit des documents précieux aux historiens de la science et aux savants désireux de connaître plus intimement les découvertes de leurs devanciers. Elle offre enfin à la jeunesse studieuse un moyen facile et peu coûteux de prendre contact à leur source même avec les méthodes expérimentales et les procédés ingénieux que les grands chercheurs ont dû inventer pour résoudre les difficultés — méthodes concrètes, infiniment plus suggestives et plus fécondes que ne le sont les règles schématiques des manuels.

L'ETHER ACTUEL ET SES PRECURSEURS, par E.-M. Lémery, chez Gauthier-Villars & Cie, Imprimeurs-Éditeurs, 55, quai des Grands-Augustins, Paris (6e).

La théorie de la relativité a été l'origine d'un mouvement scientifique considérable qui maintenant apparaît dans toute son ampleur. Le grand public cultivé éprouve le besoin d'une initiation, mais on ne veut plus se contenter de lire des éloges. Chacun veut comprendre.

M. Lémeray, qui fut un des premiers en France à s'initier aux théories de Lorentz et d'Einstein, a consacré deux Ouvrages antérieurs à l'exposé mathématique élémentaire de ces théories.

Dans le petit volume: "L'Ether actuel et ses Précurseurs," qu'il vient de publier chez Gauthier-Villars et Cie, l'auteur s'est imposé une tâche nettement définie: mettre en évidence une des causes qui empêchent de comprendre.

Son livre, écrit dans un style accessible à tous, et duquel toute formule mathématique est exclue, résulte d'une longue et patiente documentation sur l'histoire des sciences; l'auteur a dû exposer une partie essentielle de la synthèse des Anciens, encore si mal comprise; ce chapitre constitue peut-être la partie la plus attachante de son oeuvre, celle aussi qui contribuera le plus efficacement à faire germer le doute sur l'existence de l'éther.

Mais si l'éther n'existe pas, pourquoi ce titre: *l'Ether actuel*? C'est que par là l'auteur entend cette conception entièrement nouvelle pour laquelle Einstein a employé le vieux mot *Ether*, mais qui n'a rien de commun avec ce qu'un dénommait ainsi, à la suite d'Huyghens et de Fresnel. Le maître a lui-même exposé ses idées récemment et l'auteur du nouveau volume n'a pas à y revenir. Est-il nécessaire d'ajouter que, loin de faire double emploi, l'étude que nous présentons aux lecteurs doit être plutôt considérée comme une préparation ayant pour but de tarir une source d'obscurités.

La Préface est écrite par M. Lecornu, Membre de l'Institut; circonstance assez piquante, car ce savant se range parmi les moins favorables à ces nouvelles théories.

Cet ouvrage n'intéresse pas seulement les philosophes et les physiciens, mais encore ceux qui s'occupent de l'histoire des sciences, de l'histoire des langues et ceux qui s'attachent aux études psychiques et théosophiques.

LA THEORIE DE LA RELATIVITE ET SES APPLICATIONS
A L'ASTRONOMIE, par Emile Picard, chez Gauthier—Villars & Cie, Imprimeurs-Editeurs, 55, Quai des Grands Augustins, Paris (6e).

Le grand public qui ne se préoccupe guère habituellement des théories physiques s'est intéressé à la doctrine de la Relativité en raison surtout des propositions d'allure paradoxale qu'on y rencontre. Il y a vu principalement une modification dans les idées fondamentales de l'humanité relatives à l'espace et au temps.

Dans le petit Livre que M. Emile Picard vient de publier chez Gauthier-Villars et Cie, *La Théorie de la Relativité et ses applications à l'Astronomie*, l'éminent Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, se propose de tracer une esquisse historique et critique de la théorie moderne de la Relativité en vue d'en indiquer les applications à l'Astronomie. Tout en se demandant si c'est un progrès que de ramener la Physique à la Géométrie, l'auteur rend hommage à l'effort accompli par Einstein dans son audacieuse tentative.

Comme on ne peut *a priori* dire ce qu'est le temps, on doit se borner à le mesurer. Cette question de la mesure du temps est capitale. Si l'on se refuse d'entrer dans les vues d'Einstein sur le mode de mesure du temps et si l'on n'admet pas l'interprétation que donnent les relativistes de l'expérience célèbre de Michelson, la théorie manque de base.

Cet intéressant petit volume, d'un prix extrêmement modique, sera lu avec fruit par tous ceux qu'intéressent les théories nouvelles.

L'ANNUAIRE DES LONGITUDES POUR 1922, Un volume in-16 de VIII-800 pages. Broché. net 6 fr. Relié.....net 8 fr.
Chez Gauthier-Villars et Cie, 55 Quai des Grands-Augustins, Paris (6e)

L'annuaire des Longitudes pour 1922 groupe sous un petit volume une vaste information numérique.

Divisé en cinq Chapitres principaux: Calendrier, Terre, Astronomie, Mesures légales, Données physiques et chimiques, l'Annuaire étudie les divers calendriers, fait connaître la position relative des astres, indique les mesures légales françaises et étrangères, le tonnage des navires, la thermométrie, la densité des minéraux et des pierres précieuses, l'analyse des engrais, la thermochimie, la composition moyenne des vins, bières, cidres, etc...

L'Annuaire 1922 publie en outre des Notices particulièrement intéressantes. Nous citons:

La Théorie de la Relativité et ses applications à l'Astronomie, par Emile Picard, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences;

Monnaies et Changes, par Ch. Lallemand, Membre de l'Institut;

Les deux discours prononcés par M. Hamy, Membre de l'Académie des Sciences, le premier en prenant les fonctions de Président du Bureau des Longitudes le second, à l'occasion des funérailles de Gabriel Lippmann, Membre de l'Institut;

Enfin l'intéressant article fait par M. Favé, Membre de l'Institut, sur le regretté *Joseph Renaud*, Directeur du service hydrographique de la Marine de 1913 à 1921.

Cette petite Encyclopédie d'un format commode, imprimée avec soin par Gauthier-Villars et Cie, les éditeurs bien connus, aura sa place dans toutes les bibliothèques.

LE PRINCIPE DE RELATIVITE ET LA THEORIE DE LA GRAVITATION, par M. Jean Becquerel, chez Gauthier-Villars & Cie, Imprimeurs-Editeurs, 55, Quai des Grands-Augustins, Paris (6e)

Les théories nouvelles d'Einstein ont révolutionné les notions fondamentales sur lesquelles reposaient la Mécanique et la Physique. Ayant eu l'audace d'abandonner les idées admises jusqu'ici, basées sur les apparences familières, Einstein avec une saisissante continuité d'idées a développé en deux grandes étapes sa théorie de la relativité et a été amené ainsi à une nouvelle conception de l'univers.

La principale difficulté rencontrée dans l'étude de ce nouveau principe est l'abandon nécessaire des idées acquises. C'est ce qu'expose M. Jean Becquerel, l'éminent professeur de l'Ecole Polytechnique dans son magnifique ouvrage: "Le principe de la Relativité et la théorie de la gravitation" qu'il vient de publier chez Gauthier-Villars et Cie.

Il faut, dit M. Becquerel, répandre les idées nouvelles, idées qui ne conduisent pas à une complication de la science, au contraire, mais il faut, en adoptant l'étude du problème de la Relativité avoir le courage de renoncer à toutes les idées préconçues.

La Mécanique classique garde toute son importance, bien que les notions d'espace et de temps sur lesquelles elle est basée soient inexactes, car les lois auxquelles elle conduit sont d'excellentes approximations, toujours valables dans la pratique et en général suffisantes en astronomie et en physique. Toutefois, ajoute M. Bec-

querel, certains écarts aux lois classiques doivent être expliqués et il est nécessaire de savoir pourquoi ces lois ne sont pas, comme on le croyait, l'expression exacte de la réalité.

Nous nous bornerons à ne reproduire que ce court extrait de l'avant-propos du livre de M. Becquerel, certains que tous les physiciens seront intéressés par cet important ouvrage et non seulement les physiciens, mais tous ceux qui désirent pénétrer plus avant dans la compréhension des phénomènes que révèle l'étude du principe de relativité.

LE REGNE DE LA RELATIVITE, par Lord Haldane, traduction française par M. H. de Varigny. Chez Gauthier-Villars & Cie, Imprimeurs-Editeurs, 55, Quai des Grands-Augustins, Paris (6e)

M. H. de Varigny, du *Journal des Débats*, vient de publier chez Gauthier-Villars et Cie, une excellente traduction du célèbre Ouvrage de Lord Haldane: *Le règne de la Relativité*.

Du logicien et du métaphysicien éminent qu'est Lord Haldane, nul ne s'attend à une simple vulgarisation des vues physiques d'Einstein. En effet, le point de vue est autrement large et haut. C'est un ouvrage de haute philosophie que nous donne Lord Haldane, où il expose avec une remarquable clarté la base métaphysique de la Relativité. La lecture de ce livre permettra au grand public cultivé de discerner l'extension de la théorie nouvelle, sans avoir recours à l'appareil mathématique nécessaire à la plupart des ouvrages écrits sur la Relativité.

De plus, le lecteur sera fort intéressé par les pages consacrées à Kant, Schopenhauer, Hegel, Bergson, ainsi que par les chapitres d'ordre politique, social ou religieux.

La traduction de M. H. de Varigny, d'une scrupuleuse fidélité, sera lue avec profit par tous ceux qu'intéressent les théories d'Einstein.

ECONOMIE INDUSTRIELLE — LE CHEF D'ENTREPRISE, par E. et J. Marguery. 2^{me} édition — Dunod, Editeur. — 1 volume in-8, 10 francs.

Cet ouvrage est un manuel clair et précis des connaissances économiques nécessaires à l'ingénieur. Il sera utile à toute personne intéressée dans une entreprise industrielle (commanditaire, actionnaire), en lui permettant de s'initier au fonctionnement commercial, à la comptabilité, aux bilans de la Société.

LEXIQUE TECHNIQUE ANGLAIS-FRANÇAIS, par G. Malgorn et M. Desmarets. Un vol. in-8 écu (200x130) de XXII-216 pages; 1920; cartonné.....10 fr. Chez Gauthier-Villars et Cie, Imprimeurs-Editeurs, 55, Quai des Grands-Augustins, Paris (6e)

Cet ouvrage répond à un véritable besoin, les meilleurs dictionnaires anglais et français ne donnant pas dans une mesure suffisante la traduction des mots et expressions techniques avec toute l'exactitude désirable.

Le *Lexique* du Lieutenant de vaisseau Malgorn, est mis au courant des derniers perfectionnements de la métallurgie générale, des machines-outils, des constructions navales, de l'électricité, des automobiles, etc. Fait avec le plus grand soin et une rigoureuse exactitude, d'après des renseignements puisés aux sources les plus sûres, (ouvrages spéciaux, dictionnaires déjà existants, publications techniques anglaises et américaines, catalogues d'appareils, etc.) ce livre est le premier guide de ce genre donnant toutes les expressions techniques de l'industrie et du commerce anglais.

Précédé d'une série de tableaux de conversions de mesures anglaises, édité dans un format commode, avec une disposition typographique très lisible, ce *Lexique*, aussi complet qu'un dictionnaire, est un excellent instrument de travail. Il mérite à ce titre, d'être entre les mains de tous ceux qui ont des rapports commerciaux avec les pays de langue anglaise.

PAU, FAYOLLE, FOCH, AU CANADA, par l'abbé Élie-J. Auclair — Chez Beauchemin.

M. Élie Auclair nous convie au spectacle "de la France passant chez nous, et y faisant battre les cœurs et palpiter les âmes". De ce style clair et alerte dont il a l'habitude, il nous fait assister aux réceptions du général Pau, des maréchaux Fayolle et Foch, de la Légion Étrangère et de la Ville d'Ys. (Joffre manque à la galerie). Utilisant tour à tour ce qu'il a vu, ce qu'il a entendu et lu, ce qu'il a dit lui-même à l'époque, l'auteur fixe ses souvenirs de cette demi-douzaine de visites fameuses.

Certaines réflexions nous arrêtent, dont la justesse nous paraît digne d'attention. M. Auclair déplore que l'on charge toujours outre mesure le programme des réceptions : nos hôtes sont fourbus, nous ne leur laissons pas un moment de répit : il y a là un manque d'éducation et de goût, certainement. Et puis quel intolérable abus

nous faisons des discours ! On gâte ainsi les meilleurs menus et l'on transforme en corvée ce qui avait été inventé pour le plaisir ; sans compter que tout le monde se répète...

L'auteur relève un autre point : notre réserve excessive, dans une province catholique, à parler en public de prière et de Dieu, quand nous nous adressons à de grands chrétiens comme ceux qui nous ont visités. Sans doute ce serait ridicule d'en entretenir M. Clemenceau, mais non pas eux ! Le voisinage des protestants explique cette anomalie.

Il faut encore relever le premier appendice de ce petit livre. Trois membres de la mission Fayolle ont publié leurs impressions de voyage. Le Maréchal lui-même, — ou son secrétaire, car le récit est à la troisième personne, — dans la *Revue des Deux-Mondes* ; Mgr Landrieux et M. Ferdinand Strowski. Pour les deux premiers, M. Auclair n'a que des éloges ; au troisième, il adresse quelques reproches, mérités, croyons-nous, et dont il serait désirable que les voyageurs de l'avenir fissent leur profit.

En résumé, 160 pages qui se lisent avec plaisir et qui font bien ressortir notre véritable attachement à la mère patrie, "la vieille jeune mère". — P. L. M.

GALERIE CANADIENNE de portraits historiques publiée avec des notices biographiques, par L.-J.-A. Derome.

Il y a des préfaces embarrassantes, qui ne laissent plus rien à dire sur le livre qu'elles présentent au public. Celle de M. Aegidius Fauteux, en tête de cet album, est de celles-là. On y trouve des considérations générales sur l'utilité de l'image, du portrait surtout, pour l'intelligence et l'enseignement de l'histoire. Les difficultés de l'entreprise de M. Derome y sont signalées ; la prépondérance des portraits religieux sur les autres expliquée ; et la grande valeur de la collection mise en lumière.

Bref, cet album, imprimé sur papier glacé, contient 264 portraits, dont 33 de laïques ; découvreurs, généraux, hommes d'État, historiens. Les gouverneurs généraux du Canada, sous les deux Régimes, et les lieutenants-gouverneurs du Québec, figurent dans une autre collection déjà parue.

Quant à la partie religieuse de l'album, elle contient les médailles de tous les Papes qui ont eu à s'occuper de nous; la série complète de tous les évêques du Canada depuis les origines; les fondateurs et fondatrices d'ordres, de communautés ou de collèges; enfin les plus grands de nos missionnaires.

En face de ces portraits, — distribués par groupes de six sur chaque page, — on trouve une courte, mais exacte biographie de chaque personnage : la valeur de l'album en est doublée. Tout Canadien que l'histoire intéresse devrait avoir cet ouvrage dans sa bibliothèque.

P.-L.-M.



Copenhagen

*Le tabac à Priser sous
sa forme la plus pure*



LES FORCES HYDRAULIQUES

DE LA

PROVINCE DE QUÉBEC

Pour aménager une chute d'eau dans la Province de Québec, on doit obtenir le permis nécessaire du Gouvernement Provincial en s'adressant à l'Honorable Ministre des Terres et Forêts.

Une force hydraulique de moins de deux cents chevaux peut, dans certaines circonstances, être achetée sans réserve. Mais en général, toutes les forces hydrauliques de plus de deux cents H.P. ne sont octroyées que sous forme de bail emphytéotique, dont les conditions sont approximativement les suivantes :

10.—Durée du bail, de vingt-cinq à quatre-vingt-dix-neuf ans, selon l'importance de la chute et le montant du capital requis pour la mise en oeuvre.

20.—Le locataire doit payer un loyer annuel pour l'emplacement concédé, et ce loyer reste le même durant tout le terme du bail.

30.—Le locataire doit encore payer, en supplément, une redevance annuelle variant selon la situation géographique de l'emplacement, de dix à trente-cinq sous par H.P. utilisé. Cette redevance est payable seulement à partir du moment que la force est produite.

40.—La redevance de l'article 3 est sujette à révision tous les vingt et un ans, à compter de la signature du contrat.

50.—Le Département accorde un délai de deux ans pour commencer les travaux, et deux autres années pour la production de la force, c'est-à-dire, de l'aménagement complet.

60.—Le locataire est sous l'obligation de faire un dépôt soit en argent, soit en autres effets, en garantie de l'exécution du contrat. Si les conditions n'étaient pas remplies, ce dépôt pourrait être confisqué; mais dans le cas contraire, il peut être remboursé après un certain temps.

70.—Enfin, le locataire doit soumettre au Département, les plans de ses ouvrages, usines, etc., avant leur installation; et par la suite, quand l'usine fonctionne, il doit tenir le Département informé de la quantité de force qu'il produit.

L'Hon. N. GARNEAU,
Président.

J.-E. DUBUC,
Directeur-Gérant et Secrétaire.

LA COMPAGNIE DE PULPE DE CHICOUTIMI

CHICOUTIMI, CANADA.

PÂTE MÉCANIQUE
LA PLUS GRANDE PRODUCTION
DU MONDE ENTIER

USINES DE CHICOUTIMI

380 Tonnes par jour

USINE DE VAL-JALBERT

120 Tonnes par jour

PÂTE AU SULFITE
USINE DE CHANDLER

120 Tonnes par jour

BUREAU À QUÉBEC :

Immeuble LA BANQUE PROVINCIALE

Ecole de Pharmacie

Université de Montréal

L'Ecole de Pharmacie donne l'enseignement de toutes les sciences pharmaceutiques et qualifie en tout point l'étudiant pour la licence ainsi que pour les grades de bachelier et de docteur en pharmacie.

Son programme comprend la matière médicale, la toxicologie, la botanique, la pharmacie théorique et pratique, la physique, la chimie minérale, organique et biologique, théorique et pratique ; travaux de laboratoire : analyses, essais, titrages, identifications, etc.

A. J. LAURENCE,
Directeur.

Temporairement l'Ecole donne ses cours dans l'immeuble de l'Ecole polytechnique, 228 rue St-Denis.

HEADQUARTERS

FOR

Chemical Apparatus

AND

Pure Chemicals

We carry the Largest
Stock of Scientific
Supplies in Canada.

Catalogue in preparation.

LYMANS, Limited

344 ST. PAUL ST. WEST
MONTREAL, Canada.

CARON FRÈRES

Manufacturiers
de

BIJOUTERIES

Notre assortiment de médailles religieuses, Médailles scapulaires, Médailles de Congrégations, crucifix en or, en argent, bronze, aluminium ou métal blanc : est des plus complets et des plus variés, tandis que nos prix sont des plus raisonnables.

Si vous n'avez pas encore
reçu notre catalogue, nous
vous l'enversons avec plaisir
sur demande.

233-239, RUE BLEURY
MONTREAL, Canada.

Tél. Bel : EST 2390

J. O. LABRECQUE
& CIE

AGENTS POUR LE

Charbon
Diamant Noir

141, RUE WOLFE
MONTREAL

Université de Montréal

L'hôpital de l'Ecole Vétérinaire est ouvert tous les jours de 8 h. du matin à 4 h. de l'après-midi.

CLINIQUE GRATUITE

Tous les mardis et vendredis, de 8 h. à 12 h. du matin. (entrée \$0.25). Sous la direction du professeur F. T. DAUBIGNY, M.V.

Entrée générale

75, RUELE PROVIDENCE

Téléphones { Hôpital Est 4005.
Ecole Est 7129

C. E. RACINE

& CIE

Limitée

COURTIERS EN DOUANES
TRANSITAIRES

Facilitent les expéditions à l'étranger

Assurance Maritime

Correspondants dans
les principaux ports
d'Europe et des conti-
nents américains

"Board of Trade Building"

MONTREAL

Adresse télégraphique : "Enicar".

FACULTÉ DE CHIRURGIE DENTAIRE

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (Canada)

Membre de l'Association nationale
des Facultés dentaires américaines

Cette Faculté est la seule en Amérique donnant l'enseignement dentaire en langue française. On y reçoit en 4ème année des diplômés étrangers, désireux d'obtenir le doctorat en chirurgie dentaire (D.D.S.).

L'Université vient de consacrer une somme de trois cent mille dollars pour une nouvelle installation de l'enseignement dentaire en rapport avec le progrès de la dentisterie moderne.

Pour prospectus et informations,
écrire au Doyen,

Le Dr EUDORE DUBEAU

380, rue ST-HUBERT, Montréal, Can.

Mathématiques, Sciences, Lettres et
Langues, en français et en anglais.
Préparation aux examens : brevets.

ART DENTAIRE, DROIT, MEDECINE,
PHARMACIE, SERVICE
CIVIL, etc.

RENÉ SAVOIE, I.C. et I.E.

Bachelier ès-arts et ès-sciences appliquées
Professeur au collège Ste-Marie et
au collège Loyola

Enseignement individuel à paiement facile le jour et le soir.

Cours pour dames et messieurs.

Renseignements fournis sur demande.

238, RUE ST-DENIS, Téléphone EST 6162
En face de l'église St-Jacques.

Edm. LAROCHE, B. S.

Institut Laroche, Enrg.

LETTRES ET SCIENCES

Cours strictement privés le jour et le soir.

Préparation aux cours classiques et aux brevets.

195 rue Ste-Catherine Est

Tél. : Bureau, Est 7496. Rés. Est 359.

ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL

GENIE-CIVIL, ARCHITECTURE
ET

INGENIEUR-CHIMISTE

DURÉE DES COURS : 1 - - QUATRE ANNÉES

Ingénieur spécialiste: MINES ET ÉLECTRICITÉ
UNE ANNÉE COMPLÉMENTAIRE

ÉCOLE DE PRÉPARATION

Prépare aux examens d'admission à l'Ecole Polytechnique.

Durée des cours : une année pour les candidats admis en 1^{ère} section et deux années pour les candidats admis en 2^{ème} section.

Les examens d'admission ont lieu en juin et en septembre.

Les finissants des cours classiques sont admis en 1^{ère} section sans examen.

Cours d'été du 1^{er} juillet au 1^{er} septembre
En vue des examens d'admission de septembre

Pour renseignements, s'adresser au Directeur,

228, rue Saint-Denis - - - - - MONTREAL

Tél. Bell Est 3644

T. LESSARD & FILS,
LIMITÉEINGENIEURS MECANICIENS
PLOMBERIE SANITAIREInstallation d'appareils pour le Gaz, la
Vapeur et l'Eau Chaude.

191, rue Craig Est, Montréal.

Alfred St-Cyr.

Geo. Gonthier.

Albert P. Frigon.

ST-CYR, GONTHIER & FRIGON

BANQUIERS ET ADMINISTRATEURS

103, RUE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER

Montréal, Canada.

Téléphones :
Main : 519 et 2701.Adresse télégraphique :
"Cygofri".**POLYBIBLION**

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

5, rue de Saint-Simon, 5, - - - - - PARIS, VII

Le "Polybiblion", qui est entré dans sa 55e année, paraît chaque mois, en deux parties distinctes.

I. — Une "Partie littéraire" (2 vol. par an), comprend : 1o des "Articles d'ensemble" sur les différentes branches de la science et de la littérature ; 2o des "Comptes rendus" des principaux ouvrages publiés en France et à l'Etranger ; 3o une "Chronique", résumant tous les faits se rattachant à la spécialité du Recueil. — Depuis la fin de 1914, le "Polybiblion" donne des comptes rendus en nombre considérable relatifs à la guerre européenne.

II. — Une "Partie technique" (1 vol. par an), contient : 1o une "Bibliographie méthodique" des ouvrages publiés en France et à l'Etranger, "avec indication des prix" ; 2o les "Sommaires" de nombreuses Revues françaises et étrangères ; les "Sommaires" des grands journaux de Paris (articles littéraires, historiques, scientifiques et artistiques, et articles se rapportant de près ou de loin à la guerre européenne).

PRIX DE L'ABONNEMENT POUR 1922

Partie littéraire,	France,	25 fr.	Etranger,	28 fr.
Partie technique,	—	20 —	—	22 fr. 50
Les 2 parties réunies,	—	30 —	—	34 —



Portes-Monnaie,
Articles en cuir,
Etc., Etc.

MANUFACTURIERS DE . . .

Harnais, Selles, Malles, Sacs de
Voyage, Sacoques,

Lamontagne Limitée.

— BLOC BALMORAL —

RUE NOTRE DAME OUEST. MONTREAL. Can

PROVINCE DE QUEBEC

(CANADA)

Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries

CHASSE ET PECHE

LA province de Québec est l'Eldorado de tous les amateurs de la pêche et de la chasse. Elle possède en effet les plus grandes richesses ichtyologiques et cynégétiques du monde entier, l'on pourrait dire.

Il faut jeter un coup d'oeil sur les chiffres qui suivent pour se faire une idée de l'immensité de son territoire encore en disponibilité. Ainsi, sa superficie totale est de 445,000,000 d'acres approximativement. Or, si l'on déduit 25,000,000 d'acres concédés soit pour la culture ou autrement, il reste une balance de 420,000,000 d'acres, dont 25 p.c. ou 105,000,000 d'étendue sont recouverts par les eaux des lacs, fleuves et rivières, et 315,000,000 sont boisés.

Des steamers conduisent aux plus belles rivières à saumon du Saguenay et de la Baie des Chaleurs, en même temps que des trains de chemins de fer mènent chaque jour aux lacs et aux rivières des régions du Lac Saint-Jean, du Saint-Maurice, du Nord de Montréal, d'Ottawa et des Cantons de l'Est.

Le Département de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, qui régit tout ce qui relève de la chasse et de la pêche dans la province de Québec, émet des baux et des permis de chasse et de pêche à des taux avantageux pour les étrangers.

On est prié de communiquer avec le Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries si l'on désire des renseignements plus précis.

BUREAU DES MINES

GISEMENTS MINERAUX. — La Province de Québec possède des gisements d'AMIANTE, de CUIVRE, de FER CHROME, de MINERAIS DE FER, de GRAPHITE, de MICA, de PHOSPHATE, de MOLYBDENITE, d'OR, etc.

LOI DES MINES. — La loi des Mines de la Province offre une sécurité absolue au découvreur de dépôts minéraux qui s'y conforme. Les dispositions de cette loi sont faciles à comprendre et à suivre. Un "certificat de mineur", que l'on peut se procurer au Bureau des Mines au coût de \$10.00, permet au porteur de piqueter et de se réserver 200 acres de terrains miniers, n'importe où dans la province, sur les terres dont les droits de mines sont disponibles.

LABORATOIRE PROVINCIAL. — Le laboratoire d'analyses de la Province est à l'Ecole Polytechnique, 228, rue ST-DENIS, MONTREAL.

On peut y faire faire des analyses de minerais à des taux très réduits.

Pour tous renseignements concernant les Richesses minières de la Province, s'adresser à

L'HONORABLE J. E. PERRAULT,

Ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, QUEBEC.

M. AURELIEN BOYER,
Président.

M. H. FRIGON,
Gérant-Général.

CASCADES SILICA PRODUCTS CO., Reg.

GRÈS ET SABLES

SILICEUX

103, rue Saint-François-Xavier - - Montréal.

Dessinateur de patrons. Satisfaction absolue.
Coupe garantie. Prix modérés.
TEL. EST 3521.

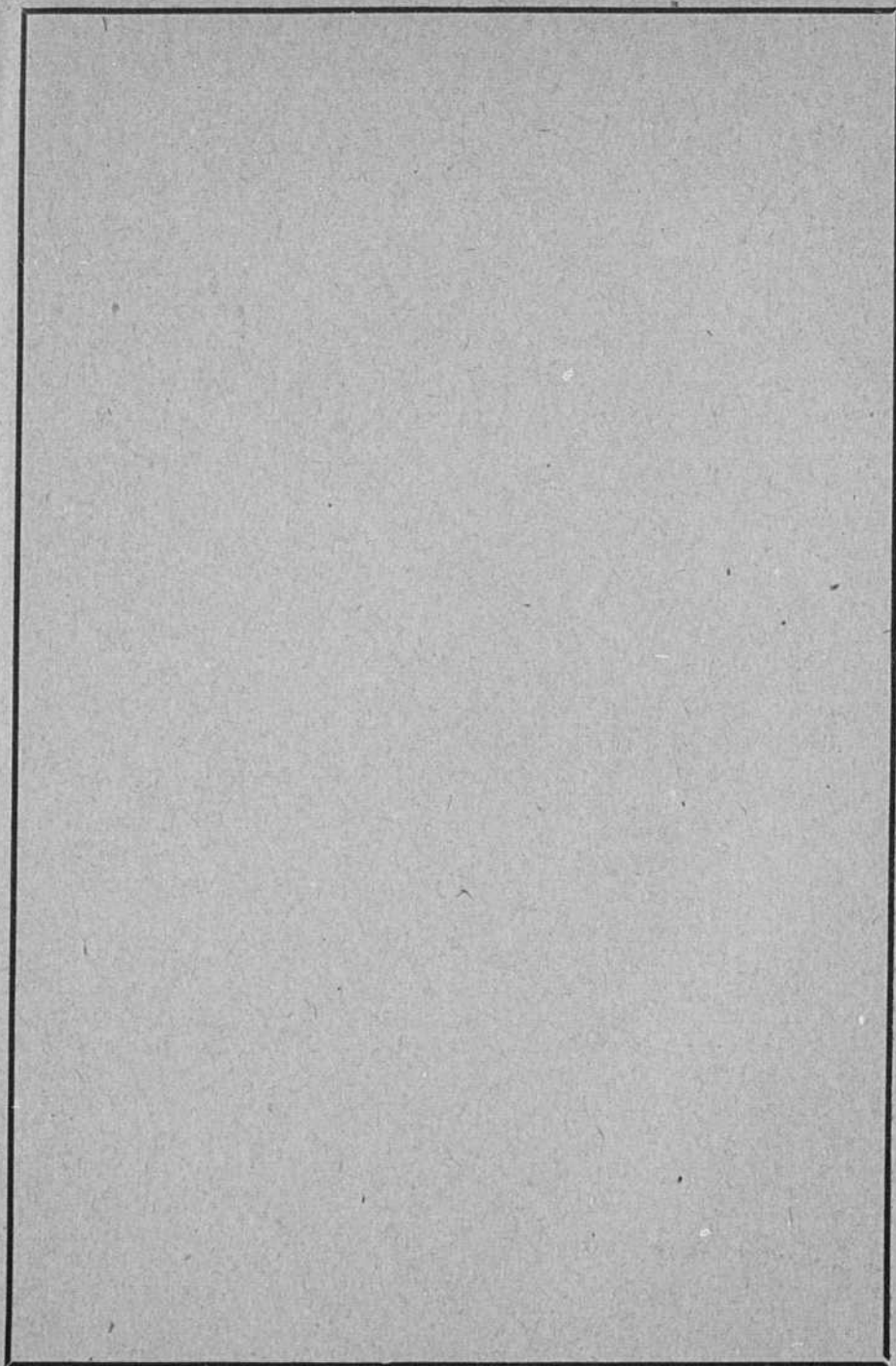
A. J. LELIEVRE, Marchand de Fourrures
150, RUE ST-DENIS MONTREAL
Spécialité : Manteaux de Mouton de Perse.
Tous les genres de Fourrures réparées,
teintes et nettoyées.

Tél. Est 2434.

T. DUSSAULT
BOTTIER FASHIONABLE

281, Ste-Catherine Est

Montréal



ECOLE DES
Hautes Etudes Commerciales
DE MONTREAL

Préparant aux Situations Supérieures du Commerce, de
l'Industrie et de la Finance.

Bibliothèque Economique. Musée Commercial et Industriel.

Délivre des diplômes de "LICENCIE EN SCIENCES COMMERCIALES", de "LICENCIE EN SCIENCES COMPTABLES" et de "DOCTEUR EN SCIENCES COMMERCIALES."

Le diplôme de "LICENCIE EN SCIENCES COMPTABLES" donne droit à l'admission dans "l'Institut des comptables et auditeurs de la province de Québec" et dans "l'Association des comptables de Montréal" (Chartered accountants).

Des BOURSES DU GOUVERNEMENT sont accordées aux
élèves méritants

Cours spéciaux, le soir : Comptabilité théorique et pratique, Opérations de Banque, Correspondance commerciale, anglaise et française, Arithmétique commerciale, Algèbre, Economie Politique, Droit Civil, Droit Commercial. Langues étrangères (Espagnol, Italien, Allemand), etc.

Pour tous renseignements, prospectus, inscriptions, etc.,
s'adresser au directeur des Etudes.

399, Avenue Viger, Montréal.

CANADA

MINISTÈRE DES MINES

Hon. Sir JAMES LOUGHEED, Ministre. Mr. CHARLES CAMSELL, Sous-MINISTRE.

PUBLICATIONS RÉCENTES

DIVISION DES MINES

- 306. Rapport sur les minéraux non-métalliques employés dans les industries manufacturières du Canada. H. Fréchette.
- 412. Recherches sur le cobalt et ses alliages. Quatrième partie : « Les alliages de cobalt à propriétés non-corrosives ». H. T. Kalmus et K. B. Blake.
- 414. Recherches sur le cobalt et ses alliages. Cinquième partie : « Les propriétés magnétiques du cobalt et du Fe^2O ». H. T. Kalmus.
- 510. Rapport sommaire de la division des Mines, du ministère des Mines, pour l'année civile 1918.
- 521. Rapport annuel de la production minérale du Canada durant l'année civile 1918. J. McLeish.

DIVISION DES EXPLOSIFS

- 2. Rapport annuel de la division des Explosifs, du ministère des Mines, pour l'année civile 1919. Lt.-Col. G. Ogilvie. (Lois et règlements sur les explosifs).

COMMISSION GÉOLOGIQUE

- Mémoire 92. Une partie de la région du lac Saint-Jean, Québec. J. A. Dresser.
 - " 98. Gisements de magnésite du district de Grenville. M. E. Wilson.
 - " 103. Le comté de Témiskaming. M. E. Wilson.
 - " 104. Les oiseaux de l'est du Canada. P. A. Taverner. (Prix, 50 cents).
 - " 109. Bassin d'Harricanaw-Turgeon. T. L. Tanton.
 - " 113. Géologie et gisements-minéraux d'une partie du comté d'Amherst. M. E. Wilson.
 - " 114. Matériaux de voirie dans la ville et le district de Montréal. Henri Gauthier.
- Bulletin du Musée No 27. Étude sur la minéralogie du district de Black Lake, Québec. Eugène Poitevin et R. P. D. Graham.
- On peut se procurer les publications ci-dessus en s'adressant au
Chef de la Division de Publication et de Traduction,
Ministère des Mines, Ottawa, Ont.

LA MACHINÉE ÉLECTRIQUE À LAVER

LAUN-DRY-ETTE

WASHES AND DRIES WITHOUT A WRINGER



Est ce qu'il y a de plus perfectionné sur le marché.

lorsqu'une femme possède une Laun-Dry-Ette, elle n'a pas à s'habiller comme un épouvantail, le jour du lavage; elle n'a même pas besoin d'enlever ses bagues ni sa montre-bracelets. Avec une Laun-Dry-Ette, vous n'avez pas à vous tremper les mains dans l'eau ni à toucher au linge humide: la machine fait tout le travail pour vous. Pas d'essoreuse pour assécher le linge; la Laun-Dry-Ette l'assèche par elle-même sans exiger aucun effort de votre part.

Une démonstration de la manière dont la Laun-Dry-Ette fera pour vous votre lavage sera de nature à vous intéresser: venez la demander à nos magasins, au rayon de l'électricité.

au deuxième.

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

Rues Ste-Catherine, St-An/ré et St-Christophe - Montréal